

PROVINCE DE QUÉBEC  
DÉPARTEMENT DES TERRES ET FORÊTS.

---

RAPPORT

DU

**Ministre des Terres et Forêts**

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

Pour les douze mois expirés le 30 juin 1927.

---

*Imprimé par ordre de la Législature.*



QUÉBEC

L.-AMABLE PROULX, IMPRIMEUR DE SA MAJESTÉ

---

1927



# RAPPORT

DU

# MINISTRE DES TERRES ET FORÊTS

DE LA

## PROVINCE DE QUÉBEC

POUR LES DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN 1927

---

A l'honorable Narcisse Pérodeau,

*Lieutenant-gouverneur de la province de Québec.*

---

Monsieur le lieutenant-gouverneur,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du Ministère des Terres et Forêts pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 1927.

### TERRES PUBLIQUES

La superficie des terres subdivisées en lots et disponibles était de 8,252,950 acres au 30 juin 1926.

Depuis cette date jusqu'au 30 juin dernier 58,696 acres ont été subdivisées et 49,812 acres sont redevenues la propriété de la Couronne par révocation et rétrocession de ventes. La superficie des terres subdivisées en lots disponibles se trouve donc maintenant de 8,361,458 acres.

De ce total, 169,366 acres ont été concédées pour fins agricoles, industrielles, etc., de telle sorte qu'au 30 juin 1927 les disponibilités en lots de ferme se trouvaient de 8,192,092 acres.

La vente des lots de village et l'administration des biens des Jésuites et de la seigneurie de Lauzon ont donné \$29,257.99 comme recette.

### SERVICE HYDRAULIQUE

Les revenus provenant de la vente ou de la location des lots de grève, de chutes d'eau, etc., se chiffrent à \$333,907.32.

---



---

 COMMISSION DES EAUX COURANTES

De l'utilisation des eaux provenant des réservoirs Gouin, Allard, Sainte-Anne et Lac Kénogami, nous avons perçu, sous formes de redevances annuelles et de loyer, la somme de \$468,103.31.

## BOIS ET FORÊTS

Les bois et forêts affermés à l'exploitation ont donné les revenus suivant: rentes foncières, \$775,220.46; droits de coupe pour bois exploité dans les concessions forestières affermées, \$3,701,451.40; amendes pour infraction aux règlements et intérêts accrus, \$228,139.12; primes de transfert, \$55,910.00; primes d'affermage de permis de coupe de bois, \$996,295.42; soit en tout \$5,757,016.40.

## DIVERS

La somme de \$6,305.58 a été créditée à l'item "comptes en suspens" celle de \$1,952.00 a été payée, comme honoraires, par les candidats aux examens des mesureurs de bois; \$908.00 proviennent des biens en déshérence; les recettes de la pépinière de Berthier s'élèvent à \$1,436.97 et \$2,258.61 sont attribués à diverses sources.

## SERVICE DE PROTECTION

Jusqu'ici la région minière de Rouyn avait absorbé une bonne partie de l'activité du Service de la Protection. Cette année il a fallu étendre encore son champ d'action. Sur le territoire compris entre la rivière Oskelaneo et la ligne interprovinciale, nous avons dû porter la zone de surveillance jusqu'à cent milles au nord du Transcontinental, soit à cause des prospecteurs qui fouillent le sol de ces régions, soit à cause des pêcheurs qui ont acquis des droits de pêche sur les rivières qui se jettent dans la Baie James. Entre les rivières Harricana et Mégiskan, au nord et au sud du Transcontinental, et aussi dans la région de Chibougamou, le Service de Protection, vu la présence de prospecteurs de plus en plus nombreux, a dû augmenter les unités de son personnel, élever des tours d'observation, et organiser un système spécial de patrouilles volantes.

Un rapport spécial donne sur les opérations du Service de la Protection des renseignements qui permettent de se faire une idée du travail accompli et des résultats obtenus.

HONORÉ MERCIER,  
Ministre des Terres et Forêts.



# INDEX DES APPENDICES

Nos	PAGES
1. Liste des officiers du Département des terres et forêts pour l'année se terminant le 30 juin 1927.....	3
2. Liste des agents des biens des Jésuites et de la seigneurie de Lauzon, pour les douze mois expirés le 30 juin 1927.....	7
3. Tableau de la superficie (en acres) des terres vendues, des terres octroyées gratuitement, du territoire divisé en lots de ferme et des terres retournées à la Couronne après révocation des ventes, du 1er juillet 1867 au 30 juin 1927.....	8
4. Tableau relatif aux terres octroyées par les Lettres Patentes, du 1er juillet 1926 au 30 juin 1927, donnant la superficie totale des terres de la Couronne aliénées jusqu'à la dernière de ces dates.....	12
5. Tableau relatif aux lots de grève et en eau profonde concédés sous forme de bail, du 1er juillet 1926 au 30 juin 1927.....	13
6. État indiquant le nombre de Lettres Patentes émises chaque année depuis 1869: époque à laquelle l'on a commencé à exiger la preuve de l'accomplissement des conditions d'établissement.....	15
7. État des recettes du Département des terres et forêts, pour les douze mois expirés le 30 juin 1927.....	17
8. État des dépenses du Département des terres et forêts, pour les douze mois expirés le 30 juin 1927.....	18

## BOIS ET FORÊTS

9. Rapport annuel du Chef du Service Forestier.....	19
10. Rapport du Directeur de l'École des Gardes.....	37
11. Rapport annuel du directeur de l'école Technique et de Papeterie de Trois-Rivières.....	41
11a Transferts de concessions forestières effectués durant l'exercice 1926-27.....	48
12. Rapport du Bureau des Examineurs de Mesureurs de Bois.....	49
13. Liste des noms et adresses des candidats qui ont passé avec succès les examens de Mesureurs de Bois durant l'année 1927.....	50
14. État des sommes perçues durant les douze mois finissant le 30 juin 1927 dans les divers districts.....	54
15. État du bois coupé sur les terres de la Couronne durant l'exercice 1926-27.....	55
16. État des sommes perçues pour droits de coupe, rentes foncières, etc., durant l'année finissant 1926-27.....	56
17. État comparatif des sommes perçues chaque année depuis 1867, pour droits de coupe de bois, rentes foncières, affermage de coupe de bois, etc.....	57

## PROTECTION DES FORÊTS

18. Rapport annuel du Chef du Service de la Protection des Forêts.....	59
--	----

## ARPENTAGES

19. Rapport sur les opérations du service des arpentages pour les douze mois expirés le 30 juin 1927.....	70
20. Tableau des opérations d'arpentage définitivement acceptées; pendant les douze mois expirés le 30 juin 1927.....	127

## SERVICE HYDRAULIQUE

21. Rapport du chef du Service Hydraulique, pour l'année finissant le 30 juin 1927.....	129
---	-----

## COMMISSION DE GÉOGRAPHIE DE QUÉBEC

22. Rapport de la Commission de Géographie de Québec.....	137
---	-----

---

---

APPENDICES

AU RAPPORT DU

**MINISTRE DES TERRES ET FORÊTS**

POUR LES

**DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN 1927**

---

---



APPENDICE No. 1

LISTE des officiers et commis du Département des terres et forêts,  
pour l'année se terminant le 30 juin 1927.

Noms	Fonctions
Hon. Honoré Mercier.....	Ministre.
F.-X. Lemieux.....	Sous-Ministre.
J.-A. Morin.....	Secrétaire-particulier.
ARPENTAGES:	
D.-W. Mill.....	Surintendant et Inspecteur des Arpentages.
Chs. Savary.....	Chef de Géodésie et de Cartographie.
Gustave Rinfret.....	Géographe et Dessinateur en chef.
Georges Côté.....	Assistant-Surt. et Inspecteur des Arpentages.
F.-X. Fafard.....	Érection Civile des Paroisses.
J.-M. Morency.....	Arpenteur.
Pat. O'Sullivan.....	"
C.-A. Bourget.....	"
J.-R. Lachance.....	"
A. Dorval.....	Dessinateur Sr.
F. du Berger Gauvin.....	" "
J.-C. Michaud.....	" "
A.-M. Taché.....	" "
O. Racine.....	" "
Chs.-F. Chartré.....	" "
H. Bélinge.....	" "
And. Montminy.....	Commis Intermédiaire.
Gust. Chouinard.....	" "
Chs Caron.....	" "
Alb. Graveline.....	Commis-Mécanicien.
Alp. Montminy.....	Dessinateur Jr.
Réal Dallaire.....	" "
H.-O. Fortier.....	Commis Jr.
G. Fiset.....	" "
Edm. Patry.....	" "
Cléo. Brodrigue.....	" "
Eug. Simard.....	" "

APPENDICE No 1.—*Suite*

LISTE des officiers et commis du Département des terres et forêts,  
pour l'année se terminant le 30 juin 1927.

Noms	Fonctions
<b>SERVICE HYDRAULIQUE</b>	
Arthur Amos.....	Chef du Service Hydraulique.
A.-B. Normandin.....	Asst.-chef du Service Hydraulique.
J.-R. Latreille.....	Ingénieur-civil Jr.
J.-E. Roy.....	“ “
A. Plamondon.....	Commis intermédiaire.....
J.-E. Beauchamp.....	Secrétaire de la Commission de Géographie de Québec depuis le 19 avril 1927. Commis Sr.
P.-S. Lefebvre.....	Commis intermédiaire.
F.-G. Bélingé.....	“ “
Aurèle Lemieux.....	“ “
François Laroche.....	Commis Jr.
Roland Pelletier.....	Sténo-Dactylo, Sr.
<b>COMPTABILITÉ</b>	
Théo. Giroux.....	Comptable en chef
J.-R. Wright.....	Assistant-comptable.
St-Denys Prévost.....	Commis Sr.
M.-L. Grégoire.....	“ “
Lucien Couture.....	“ “
L.-O. Campeau.....	“ intermédiaire
Roméo Clavet.....	“ “
J.-A. Gilbert.....	“ “
J.-R. Godbout.....	“ en général.
Georges Le Rouzès.....	“ Jr.
Dalma Vincent.....	“ “
Henri Gagnon.....	Commis en général.
<b>SERVICE FORESTIER</b>	
G.-C. Piché.....	Ingénieur en chef et Inspecteur-général.
Avila Bédard.....	Asst.-chef du Service Forestier.
P.-R. Plamondon.....	Cartographe-Archiviste
Wm. Delaney.....	Commis en chef.

APPENDICE No 1.—*Suite*

LISTE des officiers et commis du Département des terres et forêts pour l'année se terminant le 30 juin 1927.

Noms	Fonctions
<b>SERVICE FORESTIER:—Suite</b>	
V. Baillargé.....	Ingénieur-Forestier, directeur École Technique et de Papeterie de Trois-Rivières depuis le 1er juillet 1926.
Frs Ouellet.....	“ “
Nap. Patry.....	Commis Sr.
H. Talbot.....	Dessinateur Sr.
Lucien Bédard.....	Commis intermédiaire.
Alfred Chabot.....	“ “
Wilfrid Guay.....	“ “
Alex. Lavoie.....	“ “
L.-D. Tremblay.....	“ “
J.-A. Laberge.....	Agent des bois.
Mathias Noël.....	Dessinateur Jr.
C.-J. Godin.....	Mesureur Inspecteur..
Mary Corbin (Mlle).....	Sténo-dactylo.
Pierre Gervais.....	“ “ Sr.
<b>PROTECTION DES FORÊTS</b>	
Henri Kieffer.....	Chef du Service de la Protection des Forêts.
Henri Méthot.....	Assistant-chef.
B.-L. O'Hara.....	Commis-en-chef.
Arthur Bédard.....	Commis Sr.
F.-N. Roche.....	“ “
Raoul Lemay.....	Commis intermédiaire.
Nap. Lemay.....	“ “
A. Desrochers.....	Mécanicien.
William Jones.....	Commis intermédiaire.
David Duchaine.....	“ “
Abbé L.-C. Bédard.....	Commis.
Léonide Dupont.....	Comptable, Garde-magasin.
H. Kane.....	Commis Jr.
C.-H. Jolicœur.....	“ “

APPENDICE No 1.—*Suite.*

## LISTE des officiers et commis du Département des terres et forêts pour l'année se terminant le 30 juin 1927.

Noms	Fonctions
<b>VENTES:</b>	
C.-O. Lavoie .....	Surintendant des Ventes. (Décédé: 1er septembre 1926).
J.-H. Boisvert .....	Surintendant-Conjoint des Ventes et chef du Service des Ventes depuis le 23 septembre 1926.
Edm. Pouliot .....	Commis Sr. et assistant-chef depuis le 23 septembre 1926.
Henri Boivin .....	Officier en loi.
Roméo Graveline .....	Commis Sr.
Ant.-C. Lavoie .....	“ intermédiaire.
Jules Febvet .....	“
Eug. Laliberté .....	“
<b>ENREGISTREMENT:</b>	
J.-E. Samson .....	Régistrare.
Amédée Forgues .....	Commis intermédiaire (décédé le 7 janvier 1927).
Hector Allard .....	Commis intermédiaire.
Émile Labrecque .....	“ Jr.
<b>PAPETERIE</b>	
Em. Clavet .....	Commis Jr. Gardien.
Geo. Laberge .....	“ (a démissionné le 1er juin 1927).
Louis Trépanier .....	“ Jr
<b>MESSAGERS</b>	
Onésime Beaulieu .....	Messageur.
Émile Cartier .....	“
Léo Dupuis .....	“
Ol. Fiset .....	“
Jos. Laliberté .....	“
Ph. Turgeon .....	“
C. Bédard .....	“
Léon-David Bernier .....	“
Charles Côté .....	“ (à sa retraite depuis le 14 mars 1927).
E. Paradis .....	“
Gérard Beaulieu .....	“
J.-Réal Dupont .....	“

THÉO. GIROUX,  
Comptable.

F.-X. LEMIEUX,  
Sous-ministre.

Département des terres et forêts,  
Québec, le 30 juin 1927.

APPENDICE No 2.

LISTE des agents des Biens des Jésuites et de la seigneurie de Lauzon pour les douze mois expirés le 30 juin 1927.

Nom de l'agent	AGENCE	Date de la nomination	Salaire	REMARQUES
Lemieux, Lionel.....	Agent pour la seigneurie de Lauzon.....	1908, Juillet 31.....	\$ 700.00	
Brassard, H.....	Agent de perception et de commutation, biens des Jésuites, district de Montréal.....	1913, Septembre 11.....	150.00	

F.-X. LEMIEUX,  
Sous-ministre.

THÉO. GIROUX,  
Comptable.

Département des terres et forêts.  
Québec, 30 juin 1927.



APPENDICE No 3.

TABLEAU de la superficie (en acres) des terres vendues, des terres octroyées gratuitement, du territoire divisé en lots de fermes et des terres retournées à la Couronne après révocation de vente, du 1er juillet 1867 au 30 juin 1927.

ANNÉES	Terres vendues et échangées de la Couronne et du Clergé	Terres octroyées gratuitement	Territoire divisé en lots de ferme	Terres retournées à la Couronne par révocation de ventes et échanges	Superficie totale des terres divisées et disponibles
Nombre d'acres disponibles le 1er juillet 1867 :					
Terres de la Couronne.....	6,329,566				
Terres du Clergé.....	246,858				
					6,576,424
Du 1er juillet 1867 au 31 décembre 1868.....	220,687	10,502	54,014		6,399,249
Du 1er janvier 1869 au 30 juin 1870.....	159,849	8,051	538,256		6,769,605
Du 1er juillet 1870 au 30 juin 1871.....	169,155	21,302	120,498		6,699,646
do 1871 do 1872.....	174,592	11,212	174,320		6,688,162
do 1872 do 1873.....	131,496	7,130	58,584		6,608,120
do 1873 do 1874.....	109,609	4,271	118,979		6,613,219
do 1874 do 1875.....	91,179	4,015	28,453		6,546,478
do 1875 do 1876.....	73,185	3,606	86,657		6,556,344
do 1876 do 1877.....	83,123	5,790	54,801		6,552,232
do 1877 do 1878.....	139,134	7,962	57,610	63,766	6,496,512
do 1878 do 1879.....	180,886	17,424	68,876	74,008	6,441,086
do 1879 do 1880.....	129,768	9,027	179,961	69,761	6,522,013
do 1880 do 1881.....	179,562	7,041	222,570	32,260	6,620,240
do 1881 do 1882.....	219,368	7,901	358,721	36,226	6,787,918
do 1882 do 1883.....	207,526	8,232	117,335	60,302	6,749,797
do 1883 do 1884.....	135,241	6,099	285,987	77,365	6,971,809

Du 1er juillet 1884 au 30 juin 1885.....	119,894	3,045	130,356	34,734	7,013,960
do 1885 do 1886.....	101,788	3,474	229,436	25,504	7,163,638
do 1886 do 1887.....	100,862	3,444	93,267	55,168	7,207,767
do 1887 do 1888.....	107,260	2,093	362,275	27,779	7,488,468
do 1888 do 1889.....	120,178	3,281	173,502	41,910	7,580,421
do 1889 do 1890.....	129,014	200	72,722	31,710	7,555,639
do 1890 do 1891.....	137,829	2,117	41,143	33,203	7,495,039
do 1891 do 1892.....	102,252	15,898	40,783	25,674	7,443,346
do 1892 do 1893.....	156,925	37,646	68,059	40,534	7,357,368
do 1893 do 1894.....	149,667	31,650	48,126	46,751	7,270,928
do 1894 do 1895.....	167,708	26,814	62,987	39,912	7,179,305
do 1895 do 1896.....	129,604	31,869	58,602	37,044	7,113,478
do 1896 do 1897.....	184,667	12,346	96,717	40,584	7,053,766
do 1897 do 1898.....	190,195	10,631	104,413	73,578	7,030,931
do 1898 do 1899.....	149,971	11,450	258,828	72,053	7,200,391
do 1899 do 1900.....	163,528	9,599	28,562	31,572	7,087,398
do 1900 do 1901.....	186,090	12,600	33,000	35,545	6,957,253
do 1901 do 1902.....	190,231	10,200	5,872	40,779	6,803,473
do 1902 do 1903.....	150,638	8,026	89,398	46,506	6,780,713
do 1903 do 1904.....	135,752	11,038	40,027	43,481	6,717,431
do 1904 do 1905.....	189,883	9,350	25,200	58,853	6,602,251
do 1905 do 1906.....	195,736	322	209,182	112,053	6,727,428
do 1906 do 1907.....	227,031	916	37,768	110,726	6,647,975
do 1907 do 1908.....	292,479	650	23,373	86,431	6,464,650
do 1908 do 1909.....	220,645	615	12,875	41,842	6,298,108
do 1909 do 1910.....	124,849	775	89,256	91,315	6,353,054

APPENDICE No 3.—*Suite.*

TABLEAU de la superficie (en acres) des terres vendues, des terres octroyées gratuitement, du territoire divisé en lots de ferme et des terres retournées à la Couronne, après révocation de vente, etc. du 1er juillet 1867 au 30 juin 1927.—*Suite.*

ANNÉES	Terres vendues et échangées de la Couronne et du Clergé	Terres octroyées gratuitement	Territoire divisé en lots de ferme	Terres retournées à la Couronne par révocation de ventes et échanges	Superficie totale des terres divisées et disponibles
Du 1er juillet 1910 au 30 juin 1911.....	119,465	1,984	229,432	67,340	6,528,377
do 1911 do 1912.....	179,130	1,205	710,628	68,095	7,126,765
do 1912 do 1913.....	194,091	1,280	.....	62,307	6,993,701
do 1913 do 1914.....	202,587	689	41,705	97,466	6,929,596
do 1914 do 1915.....	206,565	350	286,621	80,490	7,089,792
do 1915 do 1916.....	207,380	150	339,725	103,658	7,325,645
do 1916 do 1917.....	256,477	263	199,708	96,396	7,365,009
do 1917 do 1918.....	297,409	59	128,720	75,646	7,271,907
do 1918 do 1919.....	186,085	94	320,966	175,362	7,582,056
do 1919 do 1920.....	197,226	184	157,682	207,977	7,750,305
do 1920 do 1921.....	177,313	1,313	421,261	100,301	8,093,241
do 1921 do 1922.....	216,133	5,229	107,871	65,818	8,045,568
do 1922 do 1923.....	212,615	5,146	343,500	66,328	8,237,695
do 1923 do 1924.....	174,291	3,289	20,319	89,751	8,170,185
do 1924 do 1925.....	163,896	2,702	238,977	77,683	8,320,247
do 1925 do 1926.....	175,511	3,781	11,635	100,360	8,252,950
do 1926 do 1927.....	167,864	1,502	58,696	49,812	8,192,092
Total.....	9,863,074	428,834	8,578,857	3,328,719	.....

J.-H. BOISVERT, *Surintendant du Service des Ventes.*

F.-X. LEMIEUX,

Département des terres et forêts,

Québec, 30 juin 1927.

*Sous-ministre.*

APPENDICE No 3.—*Suite.*

ÉTAT DÉTAILLÉ POUR L'ANNÉE 1926-1927.

Superficie des terres divisées et disponibles au 30 juin 1926.....	8,252,950	8,252,950
<i>A ajouter</i>		
Superficie totale des terres divisées durant l'année 1926-27.....	58,696	
Superficie des terrains redevenus la propriété de la Couronne : (y compris ceux du Département de la Colonisation) par rétrocessions et révocations.....	49,812	108,508
		8,361,458
<i>A déduire :</i>		
Superficie des terres vendues (y compris celles du Département de la Colonisation).....	167,864	
Superficie des terres octroyées gratuitement pour fins religieuses et routes de colonisation, etc.....	1,502	169,366
Superficie totale des terres divisées et disponibles le 30 juin 1927.....		8,192,092

F.-X. LEMIEUX,

*Sous-ministre.*

J.-H. BOISVERT,

*Surintendant du Service des Ventes.*

Département des terres et forêts.

Québec, 30 juin 1927.

## APPENDICE No 4.

TABLEAU relatif aux terres octroyées par lettres patentes, du 1er juillet 1926 au 30 juin 1927, donnant la superficie totale des terres de la Couronne aliénées jusqu'à la dernière de ces dates.

Octrois gratuits		Octrois de cent (100) acres et moins de cent (100) acres		Octrois de plus de cent (100) acres et de moins de cinq cents (500) acres		Octrois en vertu de subsides			Nombre total d'octrois.	Nombre total d'acres.	REMARQUES
Nombres	Superficie totale en acres	Nombres	Superficie totale en acres	Nombres	Superficie totale en acres	Nombres	Nom du concessionnaire	Superficie totale en acres			
23	1179.00					1	The Canaoian and Gulf Termin. Ry.	4,000.00			
		527	36,322.00			1	" " "	5,054.00			
						1	" " "	4,250.00			
				139	19,835.20	3		13,304.00			
									3	13,304.00	
									23	1,179.00	Terrains octroyés par lettres patentes au 30 juin 1926:
									527	36,322.00	
									139	19,835.20	
									692	70,640.20	
											12,945,271.89
											Terrains octroyés par lettres patentes au 30 juin 1927.....
											70,640.20
											13,015,912.09

DAVID W. MILL,

Directeur des arpentages.

F.-X. LEMIEUX,

Sous-ministre.

Département des terres et forêts.

Québec, 30 juin 1927.

## APPENDICE No 5

### TABLEAU RELATIF AUX LOTS DE GRÈVE ET EN EAU PROFONDE CONCÉDÉS SOUS

#### FORME DE BAIL DU 1ER JUILLET 1926 AU 30 JUIN 1927

Date de la concession	Superficie	Loyer Annuel	Redevance supplémentaire	Nom du concessionnaire	Nature des concessions	Localité
1926						
Juillet 2		\$ 160.00		Price Brothers & Co., Ltd.	Piliers et estacades	Riv. Mistassini, cantons de Racine et Parent.
" 7		50.00	50c par H.P.	Adélaré Lemay	Forces hydrauliques	Riv. Mistoué—ruisseau aux Brochets.
" 20		150.00		St. Maurice Valley Corporation	Lot pour flottage du bois	Riv. Bostonnais, canton de Leacarbot.
" 20		50.00		" " "	" " " "	" " " " Rhodes.
" 20		75.00		" " "	" " " "	" " " " Bourgeoys.
" 31	169 acres	169.00		Abitibi Power & Paper Co., Ltd.	Lot de grève	Lac Abitibi—canton de Roquemare.
Août 16		3,000.00	75c par H.P.	Gatineau Power Company	Forces hydrauliques	Riv. Gatineau—rapides des Or.
Sept. 4		175.00		Canad. International Paper Co.	Piliers et estacades	Ile Kettle—canton de Templeton.
" 20	1.20 acre	12.00		Dme Yvonne Desroches	Lot de grève	Riv. des Prairies—à Ste-Geneviève.
Oct. 12		300.00		Laurentide Co., Ltd.	Lot pour flottage du bois	Riv. des Baies—comté de Joliette.
" 12		337.00		" " "	" " "	" Hell Diver—canton de Basin.
" 12		95.00		" " "	" " "	" du Chef—canton de Lortie.
" 12		65.00		" " "	" " "	" Croche—comté du Lac-St-Jean.
" 12		115.00		" " "	" " "	" " " "
Nov. 2	12,371 pds c	10.00		Lachine Rowing Club	Lot de grève	Lac St-Louis—ville de Lachine.
" 23	1.60 acres	18.00		Simon Molloy	" " "	Fleuve St-Laurent, village de Chandler.
" 25		1,300.00	50c par H.P.	Gatineau Power Company	Forces hydrauliques	Riv. Rouge—rap. de la Monta. et du Chien.
Déc. 1		20.00		Canad. International Paper Co.	Lot pour flottage du bois	Riv. Houle—canton de Laporte.
" 1		10.00		" " "	" " "	" La Ligne—canton de Frémont.
" 1		10.00		" " "	" " "	" " " "
" 1		10.00		" " "	" " "	" Flamand—canton de Bardy.
" 1		17.00		" " "	" " "	" Houle—canton de Frémont.
" 23	3 acres	15.00		La Compagnie de Jésus	Lot de grève	Riv. Saguenay—comté de Chicoutimi.
1927						
Février 8		10.00		John Fenderson & Co., Inc.	Lot pour flottage du bois	Riv. Stewart—canton de Carleton.
" 8		10.00		" " "	" " "	Riv. Stewart—canton d'Angers.
" 8		65.00		" " "	Piliers pour	Riv. Otis—canton de Nemtayé.
" 8		10.00		" " "	Piliers pour flot. du bois	Riv. Stewart—canton de Carleton.
" 8		14.00		" " "	" " "	Riv. Humqui—canton de Nemtayé.
" 14	4,200 pds c	10.00		Canad. International Paper Co.	Lot de grève	Riv. Outaouais—comté de Témiscamingue.
" 24		10.00		" " "	Lot pour flottage du bois	Riv. Riverin—comté de Saguenay.

APPENDICE No 5.—*Suite.*

Date de la concession	Superficie	Loyer Annuel	Redevance supplémentaire	Nom du concessionnaire	Nature des concessions	Localité
1927						
Février 24		10.00		Canad. International Paper Co.	Lot pour flottage du bois	Riv. Castor—canton de Fitzpatrick.
" 28		10.00		Price Brothers & Co., Ltd.	Lot pour flottage du bois	Riv. Towagadi—canton de Langis.
" 28		10.00		" " " "	" " " "	Riv. Humqui—canton de Jetté.
Mars 4		50.00	50c par H.P.	De Carufel & Cie, Enr.	Forces hydrauliques	Riv. Laflamme—canton de Barraute.
" 4	34.6 arpents	3,748.00	50c par H.P.	R. A. P. Whiteford	" "	Riv. des Mille-Iles—St-Frs-de-Sales et Ste-Rs.
" 10	140 acres	1,200.00		Ontario Paper Co., Ltd.	" "	Riv. aux Outardes.
" 19	146.80 acres	734.00		Port Alfred Pulp & Paper Corp.	Piliers et estacades	Riv. Saguenay, St-Alex. de-Gde-Baie.
Avril 1		10.00		St.Maurice Riv. Boom & Dr. Co	" "	Riv. St-Maurice—canton de Radnor.
" 26		10.00		Canad. International Paper Co.	Lot de grève	Riv. Outaouais—canton de Grenville.
" 30		62.00		St. Maurice Valley Corporation.	Lot pour flottage du bois	Riv. 'Ma Cousine—canton de Lescarbot.

ARTHUR AMOS,

*Directeur du Service Hydraulique.*

F.-X. LEMIEUX,

*Sous-ministre.*

Département des terres et forêts, 30 juin 1927.

## APPENDICE No 6.

ÉTAT indiquant le nombre de Lettres Patentes émises chaque année depuis 1869 ; époque à laquelle on a commencé à exiger la preuve de l'accomplissement des conditions d'établissement.

ANNÉES	Pour terrains de 500 acres et plus	Pour terrains de moins de 500 acres	Octrois gratuits	Total
1869-1870.....	1	383	30	414
1870-1871.....	2	615	39	656
1871-1872.....	15	594	52	661
1872-1873.....	9	546	39	594
1873-1874.....	3	530	112	645
1874-1875.....	.....	451	50	501
1875-1876.....	2	379	35	416
1876-1877.....	1	342	46	389
1877-1878.....	1	302	29	332
1878-1879.....	7	610	39	656
1879-1880.....	3	343	40	386
1880-1881.....	2	369	31	402
1881-1882.....	7	522	44	573
1882-1883.....	4	502	33	539
1883-1884.....	2	868	36	906
1884-1885.....	.....	782	51	833
1885-1886.....	2	660	39	701
1886-1887.....	2	663	41	706
1887-1888.....	2	539	38	579
1888-1889.....	3	700	56	759
1889-1890.....	7	905	88	1,000
1890-1891.....	7	674	30	711
1891-1892.....	.....	468	183	651
1892-1893.....	3	587	407	997
1893-1894.....	2	483	242	727
1894-1895.....	1	462	259	722
1895-1896.....	3	477	66	546
1896-1897.....	7	595	80	682
1897-1898.....	11	649	70	730
1898-1899.....	3	660	58	721



APPENDICE No 6.—*Suite.*

ÉTAT indiquant le nombre de Lettres Patentes émises chaque année depuis 1869; époque à laquelle on a commencé à exiger la preuve de l'accomplissement des conditions d'établissement.

ANNÉES	Pour terrains de 500 acres et plus	Pour terrains de moins de 500 acres	Octrois gratuits	Total
1899-1900.....	5	747	50	802
1900-1901.....	6	850	59	915
1901-1902.....	4	1,045	66	1,135
1902-1903.....	7	962	89	1,058
1903-1904.....	8	1,095	98	1,021
1904-1905.....	7	1,021	179	1,027
1905-1906.....		1,376	53	1,439
1906-1907.....	2	1,158	35	1,195
1907-1908.....	6	1,241	43	1,290
1908-1909.....	4	1,263	51	1,318
1909-1910.....	1	1,170	59	1,230
1910-1911.....		1,421	46	1,467
1911-1912.....	3	1,831	66	1,900
1912-1913.....	18	1,865	63	1,946
1913-1914.....	5	1,477	38	1,520
1914-1915.....	1	977	10	988
1915-1916.....	2	854	10	866
1916-1917.....	6	1,066	24	1,096
1917-1918.....	7	1,291	25	1,323
1918-1919.....	10	1,323	21	1,354
1919-1920.....	23	1,309	28	1,360
1920-1921.....	15	1,183	30	1,228
1921-1922.....	3	1,312	36	1,351
1922-1923.....		931	34	965
1923-1924.....	1	953	21	975
1924-1925.....	12	938	27	977
1925-1926.....		653	24	677
1926-1927.....	3	666	23	692
	284	48,638	3,700	52,622

DAVID W. MILL,  
*Surintendant des arpentages.*

F.-X. LEMIEUX,  
*Sous-ministre.*

Département des terres et forêts,  
Québec, 30 juin 1927.

APPENDICE No 7.

ÉTAT des recettes du Département des terres et forêts pour les douze mois expirés le 30 juin 1927.

Bois et Forêts.....		\$5,757,016.40
Terres de la Couronne.....		25,056.86
Biens des Jésuites.....		2,463.56
Divers honoraires.....		2,258.61
Honoraires d'examen de mesureurs de bois.....		1,952.00
Biens en déshérence.....		908.00
Seigneurie de Lauzon.....		1,137.57
Pépinière de Berthier.....		1,436.97
SERVICE HYDRAULIQUE:		
Lots grèves, forces hydrauliques, etc.....		333,907.32
COMMISSION DES EAUX COURANTES:		
Rivière St-Maurice.....	\$ 236,124.67	
" St-François.....	46,293.68	
" Ste-Anne.....	29,456.16	
Lac Kénogami.....	156,228.80	468,103.31
COMPTES EN SUSPENS:		
Dépôts.....	\$ 159.00	
Remboursements.....	6,146.58	6,305.58
Total.....	\$ 6,601,146.18	

F.-X. LEMIEUX,  
*Sous-ministre.*

THÉO. GIROUX,  
*Comptable.*

Département des terres et forêts.

Québec, 30 juin 1927.

## APPENDICE No 8.

ÉTAT des dépenses du Département des terres et forêts, pour les douze mois expirés le 30 juin 1927.

Arpentages .....	400,456. 29		
moins remboursements .....	456. 29		
		400,000. 00	
Protection des forêts .....	458,037. 96		
moins remboursements (Patrouille) .....	28,037. 96		
		430,000. 00	
Service forestier et inspection des terres .....		325,000. 00	
Reboisement .....		52,557. 69	
Service d'hydroplans .....		250,000. 00	
Pépinière de Berthier .....		25,000. 00	
Ecole d'Arpentage et de Génie Forestier .....		15,000. 00	
Ecole des Gardes (entretien) .....		10,476. 78	
Ecole des Gardes (aménagement) .....		1,168. 50	
Ecole de Papeterie (entretien) .....	75,511. 60		
moins revenu diverses sources .....	50,511. 60		
		25,000. 00	
École de Papeterie (aménagement) .....		1,769. 83	
			1,535,972. 80
DÉPENSES GÉNÉRALES			
Traitements et dépenses des agents .....		4,248. 09	
Frais de poste .....		3,696. 18	
Biens des Jésuites .....		1,587. 53	
Biens en déshérence .....		67. 65	
Service hydraulique .....		10,574. 48	
Seigneurie de Lauzon .....		700. 00	
Service spécial .....		39,303. 97	
Frais d'avis de révocations de ventes .....		13. 00	
Publication d'avis et d'annonces .....		2,425. 76	
Bureau des examinateurs de bois .....		2,009. 60	
Dépôts (compte des terres) .....		557. 00	
Remboursements .....		9,816. 74	
			75,000. 00
Total dépensé .....			\$ 1,610,972. 80

THÉO. GIROUX,

*Comptable.*

Département des terres et forêts,

Québec, 30 juin 1927.

F.-X. LEMIEUX,

*Sous-ministre.*

## APPENDICE No 9.

## RAPPORT ANNUEL

DU CHEF DU SERVICE FORESTIER

*Monsieur le ministre,*

Québec, décembre le 5, 1927.

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année 1926-27.

Durant ces douze mois, il est survenu peu de changements pour améliorer la situation du commerce des bois de sciage. L'emprise des bois de la Côte du Pacifique semble grandir plutôt que diminuer. D'un autre côté, nos industriels s'organisent pour faire face à la nouvelle situation et reconquérir une partie du terrain perdu. Des règlements de classification des produits du Pin blanc ont été préparés par les soins de l'organisme créé à cette fin et ceci laisse espérer qu'avec une bonne organisation pour la vente des produits forestiers, nos gens pourront être à la hauteur de la situation.

De son côté, l'industrie de la pulpe et du papier continue à augmenter sa production qui dépasse de beaucoup celle des usines américaines. Depuis 1921, l'on a construit tant de nouvelles usines et installé tant de nouvelles machines à papier dans les usines, que la production moyenne de la Province a augmenté d'environ 5,000 tonnes par jour. Il n'est donc pas étonnant qu'il y ait surproduction. Pour parer aux dangers d'une congestion, nos manufacturiers ont décidé de réduire le chiffre de leur fabrication d'au moins 20% et même un règlement aurait été accepté pour n'augmenter que graduellement la production des nouvelles machines. En même temps, nous voyons ces compagnies se fusionner de plus en plus pour ne former finalement que quelques groupes puissants. Ceux-ci pourront certainement travailler à maintenir la production et surtout les prix de vente à des niveaux avantageux.

Enfin, le commerce des bois francs qui, depuis cinq ans, avait quelque peu diminué, semble vouloir reprendre un peu d'activité.

## PERSONNEL

Durant le dernier exercice, nous avons employé le personnel suivant :

Ingénieurs forestiers.....	26
Inspecteurs et mesureurs.....	68
Gardes-forestiers.....	139
Assistants des mesureurs et des gardes-forestiers.....	117
	— 350

soit 350 employés, sans compter les aides qui travaillent à la classification, à la recherche de la spongieuse, etc. Nous avons augmenté notre personnel par l'emploi de monsieur Provencher, I.F., diplômé de l'École Laval qui est maintenant employé comme assistant de monsieur J.-E. Trottier, I.F., Chef du district du St-Maurice.

## CONCESSIONS FORESTIÈRES

Durant l'exercice 1925-26, vous avez autorisé le transfert de 31 groupes de concession forestières formant un total de 4,563 milles carrés pour lesquelles, nous avons perçu \$55,910.00 en honoraires de transfert. (*Voir annexe 1*).

Aucun affermage de concessions forestières n'a été fait durant l'exercice qui vient de se terminer. Par suite du transfert de 632 lots au Ministère de la Colonisation pour être vendus aux colons et par l'abandon de diverses concessions, détenues par les permissionnaires, la superficie totale des terrains, sous permis d'exploitation forestière, qui était de 79,787 milles carrés au premier juillet 1926, n'était plus que de 79,469 milles carrés au premier juillet 1927.

Les montants payés pour la rente foncière seulement se sont élevés à \$775,220.46.

Les revenus provenant des droits de coupe ou royautés sur les bois exploités ont été de \$3,701,451.40., soit une augmentation de \$800,000.00 sur l'exercice précédent.

A ces deux montants, nous devons ajouter les recettes suivantes: \$996,295.42 pour les primes d'affermages, \$14,373.45 pour infractions et \$213,765.67 comme intérêts sur divers paiements en retard. Le tout formant un total de \$5,757,016.40, ce qui constitue une augmentation d'environ \$640,000.00, sur l'exercice précédent. (*Voir tableau No 16*).

Depuis la Confédération, nous avons perçu de nos forêts sous permis d'exploitation forestière plus de \$77,000,000.00 (*Voir tableau No 2*).

Nous appréhendons cependant que nos revenus pour l'exercice 1928-

29, seront considérablement réduits, vu que les exploitations de l'hiver 1927-28, seront moindres que la moyenne des trois dernières années.

#### DISTRICTS DE SURVEILLANCE

Il n'y a aucun changement à signaler dans l'organisation des dix districts de surveillance des opérations forestières, sauf, que nous avons donné un assistant à monsieur J.-O. Hélie, I.F., chef du district d'Ottawa, dans la personne de monsieur Eric Hudon, I.F., et que nous avons engagé monsieur J. Provencher, I.F., pour assister monsieur J.-E. Trottier, I. F., chef du district du St-Maurice.

#### SERVICE INTÉRIEUR

Les Chefs des différents Bureaux de l'organisation intérieure sont les mêmes que ceux de l'an dernier, sauf que nous avons confié à monsieur Rosaire A. Valin, I.F., en charge du Bureau de Classification, le soin de s'occuper aussi des questions relatives aux petites industries du bois.

#### EXPLOITATION FORESTIÈRE

Comme je l'ai déjà signalé, plusieurs fois, le commerce du bois de sciage perd beaucoup de son importance et nombre de concessions forestières sont, aujourd'hui, détenues comme réserves, par les compagnies fabriquant de pulpe et de papier, avec le résultat que beaucoup de scieries très actives sont maintenant arrêtées. Il en résulte de grands ennuis pour la population des villages où elles sont situées. Il est nécessaire pour le mouvement économique de ces régions que ces établissements ne chôment pas. L'on trouvera dans les annexes 2 et 3, le détail des coupes faites, tant sur concessions forestières que sur lots privés.

Le total des exploitations pour l'année 1925-26 est le plus fort que nous ayons encore enregistré. En effet, il s'est chiffré à 1,667,059,791 pds m.p. alors que dans le passé, le total des coupes a été comme suit :

Total des coupes de 1918-19 égale.....	919,988,240	pds	M.P.
“ “ 1919-20 “ .....	1,440,794,979	“	“
“ “ 1920-21 “ .....	1,303,915,537	“	“
“ “ 1921-22 “ .....	624,042,414	“	“
“ “ 1922-23 “ .....	1,416,126,548	“	“
“ “ 1923-24 “ .....	1,612,401,686	“	“
“ “ 1924-25 “ .....	1,294,815,812	“	“
“ “ 1925-26 “ .....	1,592,320,497	“	“

Durant le dernier exercice, nos concessionnaires forestiers ont employé 41,305 hommes ce qui représente une augmentation de 1,867 hommes sur l'exercice 1925-26, de 8,258 hommes sur l'exercice 1924-25 et 4,736 hommes sur celui de 1923-24. Le nombre des chantiers s'est élevé à 4,015, soit 85 de moins qu'en 1925-26. Comme nous l'avons signalé, le nombre de femmes, filles et enfants que l'on rencontre dans les chantiers ne laisse pas d'être trop élevé. Durant l'hiver dernier, il y avait 3,324 femmes et filles et 5,072 enfants en forêt soit à peu près autant que l'an précédent. Il serait à souhaiter que l'on trouvât le moyen d'empêcher autant des nôtres de vivre dans des conditions aussi difficiles et surtout de priver autant d'enfants de recevoir l'instruction nécessaire afin de s'équiper avantageusement pour l'avenir.

Il nous fait plaisir de déclarer que les conditions d'hygiène dans les campements semblent s'améliorer et que l'on rencontre rarement des locaux où les hommes logent sous le même toit que les animaux.

Le nombre des chevaux s'est élevé à 14,319 alors qu'en 1925-26 il était de 13,530 et qu'en 1924-25, il n'était que de 14,057.

Nous avons continué à faire le mesurage des bois coupés sur la rivière Mistassini, de même que pour ceux exploités sur la rivière Chamouchouane et à quelques endroits de l'Abitibi. Ce nouveau système ne laisse pas d'être très satisfaisant pour nous.

#### MESUREURS DU BOIS

Comme l'an dernier, le Bureau des Examineurs des candidats aux diplômes des mesureurs de bois, a tenu des séances à Hull, à Chicoutimi, à Rimouski et aux Trois-Rivières. Il s'est présenté en tout 329 candidats, dont 134, ayant satisfait aux conditions des examens, ont obtenu leur diplôme (Voir leurs noms dans l'appendice No 13 et le rapport du Bureau appendice No 14).

Depuis 1888, date de la création du Bureau des Examineurs de Québec, il a été décerné 3,209 diplômes de mesureurs.

#### CLASSIFICATION DES SOLS FORESTIERS

Durant la période de juillet 1926 à juillet 1927, nous avons employé neuf ingénieurs forestiers, (MM. G. Roy, L. Lavoie, R. Richard, J. Frenette, J.-N. Guilmette, Eudore Racine, J.-E. Trottier J.-O. Hélie et R. Deschamps) 6 diplômés de l'École des Gardes, (MM. Beaulieu,

---

Fafard, Normandeau, Savard, Marion et Cloutier), 22 aides-élèves de l'École Forestière ou de l'École des Gardes et 19 aides additionnels pour exécuter ces travaux, sans compter les représentants du Ministère de la Colonisation de même que ceux délégués par les concessionnaires intéressés.

Ces études ont porté sur les cantons suivants:

La Minerve, Clyde, Wexford, Wolfe, Doncaster, Beresford, Rolland, Wentworth, Cathcart, Cartier, Courcelles, St-Jean, Durocher, Parent, Pelletier, Dalmas, Bœaudet, Girard & Dumais, Normandin, Albanel, Jogues, Labrecque, Dolbeau, Proulx, Racine, Otis, Neigette, Cap-Chat, Duchesnay, Massé, Nemtayé, Pinault, Ouimet, Awantjish, Seig, Joly, Colbert, Winslow, Whitton, Ditton, Spaulding, Marlow, Risborough, Gayhurst, Daaquam, Panet, Langevin, Watford, Ware, Marston, Woburn, Chesham, Weedon.

Durant cette période, il a été transféré 632 lots au Ministère de la Colonisation pour la vente aux colons.

En même temps que nous faisons l'étude des terrains à classifier, nos recherches se sont étendues aux lots déjà habités, afin de savoir comment, les terrains de même nature, pouvaient permettre, dans la même région, à des colons de bonne foi, de se tirer d'affaire. Ces recensements sont indispensables, non seulement pour comparer la valeur des terres à classifier, mais aussi pour servir de comparaison, à différentes époques, des progrès d'une colonie. Il est certain qu'en nombre d'endroits, le problème de la classification est devenu très délicat et voici ce qu'écrivit à ce sujet, monsieur Rosaire-A. Valin, I. F., en charge de ce bureau.

“D'abord, bien coloniser, c'est-à-dire, coloniser avec méthode et système, est chose difficile, fort difficile parfois, notamment, lorsque les terrains qui nous sont demandés par les colons sont peu propres aux fins agricoles. Tout devient alors une question d'opportunité. Quels sont maintenant les territoires où la colonisation est devenue, d'une façon générale, une question d'opportunité? L'on peut dire tout de suite que ce sont ceux de la région du Nord de Montréal, de la rive Sud du St-Laurent et ceux de la rive Nord de de fleuve, situés sur le versant Sud des Laurentides. Dans ces contrées, les colons sont parfois groupés et rapprochés les uns des autres; parfois ils sont éparpillés, isolés et desservis par des chemins défectueux. Les uns sont sur de bonnes terres, les



autres sur de mauvaises. Il en est qui sont près des voies de communication, d'autres qui en sont éloignés. Mais partout dans ces contrées, ouvertes les unes après les autres, les meilleures terres, en général, ont été prises par les colons en sorte que celles qui restent sont, dans la plupart des cas, les plus mauvaises pour l'agriculture. Ces terres, pour mauvaises qu'elles soient, n'en sont pas moins demandées par certains colons, qui prétendent pouvoir les défricher, sinon dans leur entier, du moins dans leurs portions réputées les meilleures, afin d'agrandir la ferme principale. Il est même des colons qui les demandent pour s'y constituer des établissements agricoles, d'autres pour s'y approvisionner de bois de chauffage et d'autres pour y faire paître les animaux."

"La plupart de ces terres étant reconnues, par les officiers en charge de la Classification, des sols impropres à constituer de véritables établissements agricoles, il devient impossible pour le Gouvernement de les concéder pour cette fin. Mais ces mêmes terres peuvent aussi être demandées comme terres de support par des colons ou des cultivateurs du voisinage. Il s'agit alors de savoir si ces colons ou ces cultivateurs ont réellement besoin de ces terres, en quoi et selon quel degré elles peuvent leur être utiles et les accommoder. En un mot, est-il bien opportun de concéder ces terres? Et telle concession ne doit-elle pas être faite à un colon plutôt qu'à un autre? Une terre classée dans la catégorie des mauvaises ou des moins bonnes peut rendre des services beaucoup plus grands à tel colon plutôt qu'à tel autre. Ce sont là autant de situations qu'il s'agit pour nous d'éclaircir."

"Nous avons donc pensé qu'un des bons moyens pour nous bien renseigner et par suite nous mettre en mesure de régler aussi aisément que possible les cas qui se présentent, nous avons pensé à faire ce que nous appelons le recensement de toutes les terres d'un canton ou d'une paroisse. Au moyen de ce recensement nous avons les noms de tous les propriétaires, nous connaissons leur lieu de résidence, la nature, l'étendue et la valeur des améliorations apportées à leurs propriétés; de telle sorte que si l'un d'eux demande un lot, considéré de seconde ou de troisième classe par rapport aux meilleurs lots de la contrée, nous sommes en lieu de juger la situation avec plus de clarté et de satisfaction. Ce recensement avait porté jusqu'à présent sur la rive Sud seulement. Nous l'avons étendu, cette année, à la région du Nord de Montréal, et du Lac St-Jean. Nous le continuerons dans tous les endroits où la colonisation semble tirer à sa fin et où l'on en est rendu à concéder les terres les moins bonnes".

“En plus des renseignements immédiatement utiles et nécessaires qu’il nous donne, ce recensement restera là comme témoignage, lorsque plus tard, dans 15 ou 20 ans, l’on voudra s’en servir comme point de comparaison pour juger du progrès ou de la regression d’une Colonie, au point de vue agricole. C’est là un grand argument en sa faveur. Un observateur forestier américain, écrivait dans la revue “American Forests and Forest Life”, du mois d’août dernier, qu’il y a quelque 20 ans, il avait visité une contrée de la Nouvelle-Angleterre, dont il conservait encore quelques photographies. Tout récemment, il retournait sur les lieux pour remarquer que la superficie du terrain autrefois sous culture avait diminuée dans de très fortes proportions, pour se couvrir d’une jeune forêt. La même chose peut se produire en certains endroits de la Province et, pour peu qu’elle prenne certaines proportions, elle est de nature à nous donner des leçons fort instructives en ce qui concerne les terrains qui doivent être défrichés et ceux qui ne le doivent pas être.”

#### INVENTAIRES

Treize nouveaux rapports d’inventaires, couvrant une superficie totale de 1,503,743 acres, soit 2,349 milles carrés, ont été reçus durant l’année 1926-27. Ces rapports avaient été préparés par MM. les ingénieurs Brousseau, Maher, Marquis, Lavoie, Edgcombe, McGraw, et Jenkins. Ceci porte le total des inventaires reçus jusqu’à date à 15,409 milles carrés.

Au point de vue aménagement, monsieur Lussier, chef de ce Bureau a commencé en 1926, l’organisation d’un nouveau système de réglementation des coupes dans les forêts de la rivière Rouge. Cette nouvelle méthode de contrôle a donné des résultats vraiment encourageants.

#### EXPLORATIONS

Monsieur Thomas Barry, I. F., a fait, au cours de l’hiver 1926-27, une exploration sommaire du bassin supérieur de la rivière Mégiscane, dont il a inspecté 1,072 milles carrés. Il a également visité 207 milles carrés de terrains forestiers dans le bassin du St-Maurice.

Cette reconnaissance nous permet de mieux connaître les conditions forestières dans ces deux régions. Nous devons cependant déplorer que les incendies, à des époques différentes, se soient succédé dans ces régions, y occasionnant des pertes considérables. Cependant, la jeune forêt

récupère rapidement les pertes subies et nous pouvons néanmoins affermer, dans le bassin de la Mégiscane et de la rivière Bell, au moins 3,000 milles carrés de terrains forestiers qui pourront servir à approvisionner une pulperie ou une papeterie dont l'établissement dans cette région créerait un débouché opportun pour les colons de l'Abitibi.

#### INVENTAIRES ET AMÉNAGEMENTS

Des inspections ont été faites par MM. les ingénieurs forestiers Lafrance, Bernier et Lemay des inventaires en progrès. Pour contrôler efficacement ces travaux, il nous faudrait nécessairement augmenter notre personnel. Il ne faut pas oublier qu'avant la grande révolution, le Service Forestier de Russie employait 1,400 ingénieurs forestiers dont 800 s'occupaient uniquement de la préparation des plans d'aménagements et de la mise en valeur des forêts.

#### RÉSERVES FORESTIÈRES CANTONALES

Durant l'année 1926-27, huit réserves cantonales ont été créées:—

<i>Nom de la réserve</i>	<i>Comté</i>	<i>Superficie acres</i>
Harvey,	comté de Chicoutimi,	1,158 acres.
Labarre,	Comté de Chicoutimi.	6,830 acres.
Lamy,	Comté de Champlain,	613 acres.
Macpès,	Comté de Rimouski,	2,916 acres.
Matapédia,	Comté de Bonaventure,	738 acres.
Romieu,	Comté de Matane,	2,156 acres.
St-Jean,	Comté de Chicoutimi,	3,200 acres.
Taché,	Comté de Chicoutimi,	2,409 acres.

Ceci porte à 45 le nombre de ces réserves cantonales et la superficie totale de celles-ci atteint maintenant 411,765 acres. Le revenu total de ces réserves a été de \$5,342.20 contre \$5,269.89 pour l'exercice 1925-26.

Le coût total de la régie de ces réserves s'est élevé à \$5,749.95 soit un léger déficit qui s'explique par les dépenses faites pour organiser les nouvelles réserves.

Il a été émis 601 permis pour 932,935 pieds m.p. de bois de construction et pour 2,583 cordes de bois de chauffage.

Durant l'année, des plantations ont été exécutées pour compléter celles commencées dans les réserves de Parke et de Kénogami, alors que d'autres ont été entreprises dans les réserves de Normandin et de Macpès.

C'est notre ambition de constituer de ces réserves cantonales partout où la chose sera possible, afin de fournir ainsi, non seulement, un approvisionnement de bois pour les cultivateurs, mais aussi pour alimenter les petites industries locales et c'est pourquoi nous tenons à les reboiser le plus vite possible.

Des routes ont été percées et des campements établis dans les réserves de Parke, Macpès et Normandin afin de permettre d'y loger en permanence des gardiens protecteurs de ces réserves et pour la bonne exécution des travaux qu'on y poursuit pour les mettre en valeur.

#### PERMIS DE SUCRERIES

Durant l'année 1926-27, il a été émis 17 permis de sucreries sur les terres de la Couronne qui ont rapporté la somme de \$217.55, au lieu de \$105.75, pour l'exercice précédent.

Nous constatons un intérêt croissant pour l'exploitation de nos érablières et je crois important de commencer incessamment à classer les peuplements d'érable qui, dans les régions de basses montagnes et à proximité de nos villages, pourraient servir à la fabrication du sucre. Cette classification aurait aussi pour effet d'avertir, en même temps, les concessionnaires de la création de ces réserves spéciales et de les mettre en garde contre tout conflit possible entre le concessionnaire forestier et le permissionnaire.

Nous serons aussi obligés de préparer certains règlements spéciaux complémentaires de ceux que nous avons déjà rédigés au début, car nous prévoyons qu'avec l'utilisation des arbres de bois francs tel que l'érable, il sera nécessaire, dans nombre de cas, de pourvoir à l'aménagement de ces érablières, aménagement distinct de celui du reste de la concession.

#### PERMIS D'EXPÉDITION—STATISTIQUE DES BOIS

Il a été émis 120,297 permis d'expédition pour les bois transportés tant par chemin de fer que par voie d'eau, et voici un résumé des produits dont nous avons contrôlé l'expédition.

Nombre de permis émis.....	120,297
Bois à pulpe exportable (cordes).....	798,676
Bois à pulpe non exportable (cordes).....	270,572

Bois de sciage (p. m. p.)	381,276,558
Billes exportables	46,782
Billes non exportables	1,365
Plançons	6,891
Poteaux exportables	57,888
Poteaux non exportables	9,014
Pilotis	4,345
Piquets	28,631
Traverses	1,015,272
Bardeaux	216,291,997
Lattes	436,048,941
Bois de chauffage (Cordes)	97,112
Bois à fuseau (Cordes)	11,992
Bois à fourneau (Cordes)	7,978
Écorce de pruche (Cordes)	2,210
Grands bois (Morceaux)	1,816
Arbres de Noël	1,094,570
Formes	165,000
Douves	1,700,000
Manches de balais	250,000
Bois de placage (Chars)	45
Blocs de moyeux (Chars)	25
Bobines (Chars)	1

On trouvera dans les annexes, le détail de ces permis d'expédition pour les différents réseaux ferroviaires avec un résumé comparatif des années précédentes.

A la lecture de ces tableaux, il est évident que notre contrôle devient de plus en plus complet et cela est dû, d'une part, à l'efficace coopération des employés des compagnies de transport de même qu'à ceux du Service des Douanes et, d'autre part, à la nomination de deux inspecteurs spéciaux qui s'occupent uniquement de visiter tous les points d'expédition, afin de contrôler si les instructions données ont été suivies par les chefs de gare.

Comme on le sait, nous émettons un permis spécial pour les expéditions faites dans le Canada et un permis différent pour les produits forestiers destinés à l'exportation. Aujourd'hui, les officiers de Douane, refusent de laisser passer toute expédition de bois qui n'est pas protégée par un permis d'exportation et ceci nous a beaucoup aidé à contrôler le mouvement des bois.

L'étude de cette statistique et de ces tableaux atteste aussi que l'utilisation de certains produits forestiers augmente. Ainsi, nous expor-

tons beaucoup plus de bois à papier que nous ne le faisons, il y a trois ans, et ce malgré l'avilissement, depuis 4 ans, des prix payés pour ce produit. Le commerce des lattes progresse, ce qui est une véritable aubaine pour les propriétaires de scieries. Il semble y avoir également une amélioration dans la vente des bardeaux, en dépit de la campagne des Sociétés d'assurance contre ce mode de couverture. Nous constatons, par contre, que le commerce de l'écorce de pruche diminue sensiblement, après avoir connu de beaux jours. Les traverses de chemins de fer sont en grande demande et nous prévoyons que ce marché sera de plus en plus actif, maintenant que l'on emploie les bois francs comme traverses de chemins de fer. En effet, grâce au créosotage et autre traitement analogue, ces bois servent maintenant de plus en plus et ceci fournit un heureux débouché pour cette partie de nos forêts, car il permet d'employer les bonnes billes pour le sciage et celles de seconde valeur pour ces fins.

Le commerce des arbres de Noël augmente également, mais bien que le total expédié dépasse maintenant un million de tiges, ceci ne représente en somme que le boisement de 1,500 acres, en supposant que l'on rase complètement ces terrains; alors que dans bien des cas, il ne s'agit que d'une simple éclaircie pratiquée dans un coin de forêt trop dense. Nous ne sommes pas partisans de la suppression de ce commerce florissant malgré certains abus qui sont, en somme, insignifiants, car je crois qu'avant longtemps la majeure partie des arbres de Noël proviendra des éclaircies faites dans nos plantations, ce qui constituera un appoint de grande valeur pour diminuer le coût initial de ces travaux. Je ne voudrais pas ainsi enlever aux cultivateurs les petites sources de revenus comme celles-ci, qui leur permettent de travailler durant les périodes de morte-saison et souvent de boucler leur budget, dans les mauvaises années.

#### PÉPINIÈRE DE BERTHIER

D'après monsieur J.-H. Ménard, I. F., directeur technique de la pépinière, l'année 1926-27 a été assez favorable à l'élevage des semis. "Durant l'hiver, les chutes de neige furent fréquentes et modérées, dit-il, et elles contribuèrent beaucoup à améliorer les conditions du sol."

"Le printemps ayant été très hâtif, on a pu commencer à travailler le sol vers le 15 avril. Des expéditions de plants commencèrent à cette date pour se continuer jusqu'à la fin de mai. Durant ce mois, la tempé-

---

---

rature humide et froide retarda la marche de la végétation et permit de procéder au repiquage des jeunes semis plus que nous l'avions fait jusqu'ici. Enfin les semailles furent commencées le 2 mai, avec le concours des étudiants de l'École des Gardes et de ceux de la première année de l'École Forestière.

“Durant le mois de juin, des pluies torrentielles ont causé beaucoup de dommages aux parcelles ensemencées. Beaucoup de semis eurent à souffrir des pertes assez considérables occasionnées tantôt par l'excès d'humidité et tantôt par l'excès de chaleur. Ces maladies furent combattues avec la bouillie Bordelaise. Les dommages causés par les insectes ont été assez fréquents, mais grâce aux précautions prises nous avons pu les enrayer avant qu'il ne soit trop tard.”

D'après monsieur Paul Kieffer, I. F., directeur général de la pépinière, il a été expédié 1,732,195 plants dont 1,483,390 ont servi pour les fins de reboisement. La valeur des ventes de plants s'est élevée à \$2,932.95, alors que celle des graines de semences vendues s'est chiffrée à \$2,137.00.

L'on remarquera que, depuis cinq ans, le nombre des arbres employés pour le reboisement s'est accru sensiblement, doublant à peu près, chaque année, et nous comptons, porter l'an prochain ce chiffre à trois millions avec l'espoir de planter, dans un avenir rapproché, au moins cinq millions d'arbres par année sur les terres de la Couronne.

Nous avons également inauguré le commerce des semences forestières en vendant, l'an dernier, 1,070 livres de semences qui ont été achetées par les Compagnies, sans compter les échanges faits avec certains pays, comme le Japon, pour l'étude des semences de ces pays.

Grâce à la construction du séchoir très moderne, dont vous avez bien voulu doter la pépinière, nous serons en mesure, dorénavant, de produire toutes les semences dont nous avons besoin et aussi d'en vendre pour une très forte somme. Chaque année, nous sommes obligés de refuser des commandes tant de plants que de semences. Les avantages d'avoir notre propre séchoir sont nombreux :

1. Nous faisons gagner aux cultivateurs beaucoup d'argent. Cette année, nous allons dépenser près de \$20,000.00 pour les semences achetées en différents points de la province et durant l'hiver, nous allons pouvoir continuer à employer au moins une dizaine d'ouvriers au travail d'extraction.

2. Nous nous assurons d'avoir dans le pays, des semences bien acclimatées qui aideront grandement à nos travaux de boisement.

3. Nous augmentons de cette façon nos recettes, et le prix de nos propres semences sera considérablement réduit.

L'extension formidable qu'a pris, du premier coup, ce commerce des semences (car nous avons récolté près de 25,000 minots cet automne) va nécessiter la construction d'un nouveau bâtiment pour recevoir les semences et dont une partie sera utilisée pour loger l'atelier de réparations et l'atelier de menuiserie; deux choses bien nécessaires pour la pépinière et où les élèves de l'École des Gardes pourront suivre des leçons d'application.

Tel que dit plus haut, nous avons repiqué, à l'automne de 1926, près d'un million de plants à un coût moyen de \$0.80 les mille plants, alors qu'au printemps nous avons repiqué 2,234,987 plants à un coût moyen de \$0.70 les mille plants. Comme on le voit, ce travail est moins dispendieux au printemps et nous prévoyons d'en abaisser le coût sensiblement, lorsque les terrains de la Pépinière, qui est maintenant agrandie, auront été ameublés par des assolements appropriés.

D'après l'inventaire fait en octobre dernier le stock actuel de la pépinière est comme suit:

1.—Semis printemps 1927.....	10,022,922 plants.	
2.—Semis printemps 1926.....	2,697,719	“ (non repiqués).
3.—Plants repiqués.....	2,000,000	“

Soit un total de..... 14,720,641 “

#### REBOISEMENT

Au commencement de l'année, nous avons été invités par le ministre de l'Agriculture à prendre charge, dorénavant, de la Célébration de la Fête des Arbres dans la province. Malgré les contre-temps apportés par la température défavorable du mois de mai, cette fête a été célébrée à cinq endroits différents. Vu que les conditions de végétation diffèrent sensiblement, la province a été divisée en trois zones: 1o celle dite de Montréal, 2o celle du centre, dont Québec est le principal endroit et 3o celle du Nord et du Nord-est; c'est-à-dire pour toute la partie de la province située au nord du 48ème parallèle.

Dans la première zone, la Fête des arbres a été célébrée, le même jour, le 11 mai, à Joliette, dans l'avant-midi sur les terrains du Séminaire, et, dans l'après-midi sur ceux du collège de Berthier. Vous avez bien voulu inaugurer ce mouvement qui a justement été dénommé la *Croisade*



*des Arbres* et, ce début a été très heureux, car les autres fêtes ont également eu un beau succès. Le 16 mai, sur les instances des cultivateurs venus à Berthier, il a fallu répéter la fête des arbres à L'Assomption. Le 18 mai, Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur voulait bien seconder nos efforts en présidant la fête et l'on plantait sur les terrains de Spencerwood plusieurs chênes et ormes, pour commémorer cet événement.

Enfin, le 25 mai, au Séminaire de Chicoutimi, Monseigneur Lapointe voulait bien prêter son concours à cette fête, comme Monseigneur Forbes l'avait fait à Joliette.

A chaque endroit, il fut prononcé différents discours en faveur du mouvement de restauration de la forêt, de l'embellissement de nos routes et demeures, de la création de parcs dans nos villes et villages. Depuis, nous avons reçu tant de demandes de tous côtés, qu'il nous faudra, en 1928, célébrer la Fête des Arbres au moins à un endroit, comme le chef-lieu dans chaque comté et, nous espérons que bientôt cet exemple sera imité dans chaque village, avec autant d'ardeur et d'entrain, que nos pères le faisaient autrefois pour la Fête de Mai.

Au cours du printemps de 1927, nous avons commencé certains travaux de reboisement dans la réserve de Macpès, comté de Rimouski, et dans celle de Normandin, comté du Lac St-Jean. Nous avons continué les travaux dans la réserve de Kénogami et complété ceux déjà faits à Lachute, à Berthier et dans la réserve cantonale de Parke.

A Berthier, nous avons employé 90,748 plants et le coût de cette plantation a été de \$2.56 les mille plants.

A Kénogami, nous avons commencé à boiser les terrains achetés par la Commission des Eaux Courantes, pour établir le barrage de ce lac. Cinq mille érables blancs ont servi à ces travaux de même que 400,832 arbres résineux. Le coût moyen a été de \$7.42 les mille plants.

Dans Normandin, nous avons employé 283,500 plants de Pin blanc, Pin d'Autriche, Pin sylvestre et Epinette blanche. Nous avons également établi une pépinière volante comprenant 50,000 plants de Pin blanc et autant d'épinette. Le coût de cette opération s'est élevé à \$9.65 les mille plants, à cause des dépenses de transport.

Dans la réserve cantonale de Parke, 170,200 plants ont servi à compléter le boisement et 83,500 plants d'épinette et de pin ont été repiqués en pépinière. Le coût du reboisement a été de \$9.02 les mille plants.

Dans la réserve cantonale de Macpès, nous avons employé 171,025

plants pour le reboisement, des lots 32 à 39 du 3ème rang, et 100,000 semis de pin blanc et d'épinette ont été repiqués en pépinière volante. Le coût de cette opération a été de \$9.16 les mille plants.

La pépinière de Roberval a été également augmentée et nous y avons maintenant un stock de près de 40,000 plants.

Nous nous sommes également occupés des travaux commencés à Amos (Abitibi) afin de voir quels plants pourraient être introduits dans cette région avec avantage. Plusieurs acres sont maintenant préparés pour recevoir les plants qui y seront dirigés, le printemps prochain, sans compter que nous y repiquerons plusieurs milliers de boutures provenant des peupliers de cette région.

Les compagnies forestières comme la Laurentide, l'International Paper Company ont continué leurs travaux de boisement. Nous avons vu avec plaisir la Brompton Pulp & Paper Company et le Singer Mfg. Co., entrer dans le mouvement. La Wayagamack Pulp & Paper Company fait également du reboisement au moyen de semis et avec beaucoup de succès, nous assure-t-on.

En somme, ce mouvement pour remettre en valeur nos terrains abandonnés, prend une extension remarquable. Il serait à souhaiter qu'il se forme ici, une ou plusieurs sociétés de reboisement. De notre côté, nous avons l'intention d'enrégimenter en sociétés scolaires forestières, surtout les élèves adolescents, fréquentant nos écoles rurales et nos collèges, afin d'obtenir leur concours pour boiser partout où la chose est possible, pour orner les abords des maisons, le long de nos routes et de nos places publiques, comme des sociétés scolaires l'ont fait, avec tant de succès, en Europe.

#### ENSEIGNEMENT FORESTIER

Le recrutement de l'École Forestière Laval continue d'être excellent et aujourd'hui, plus de 40 élèves suivent les cours de cette institution qui, depuis sa création, en 1910, a formé près de 80 ingénieurs forestiers.

L'École des Gardes continue de produire de bons hommes pour l'exploitation forestière et les services du gouvernement. Le comité aviseur nommé par la Quebec Forest Industries Association, Ltd., se montre très actif pour suivre la marche des études, aider à la direction et pour placer des élèves auprès des compagnies.

On trouvera, plus loin, le rapport de son directeur, monsieur Henri Roy, (voir appendice No 10)

---

---

### ÉCOLE TECHNIQUE ET DE PAPETERIE

La première promotion de l'École de Papeterie a reçu ses diplômes au mois de juin dernier, Elle était composée de MM. Francœur, Olsen, Bonenfant, Tessier, Bédard, Barker, Pincombe, Nadeau et Paradis, qui sont employés par des compagnies de la province. Par suite du départ de monsieur Boucher, nous avons été obligés de lui donner un successeur dans la personne de monsieur Josephat Allain, diplômé de l'École Technique de Québec. Monsieur Evans en charge des ateliers de mécanique a été aussi remplacé par monsieur Patrice Thériault, diplômé de l'École Technique de Québec.

Vu l'augmentation du programme des cours de la section de papeterie, monsieur Francœur, diplômé de l'école, a été nommé assistant-instructeur pour les laboratoires de chimie.

Le recrutement des deux sections, Technique et de Papeterie, de l'École est satisfaisant et nous sommes très contents des résultats obtenus par cette institution. Grâce à l'aide fourni par le gouvernement fédéral pour encourager l'enseignement technique, le budget de cette institution se trouve dans une situation très favorable, au point que sa dette a été réduite de plus de \$50,000.00 depuis que nous avons pris charge de l'École.

La compagnie Shawinigan Water & Power, Ltd., a bien voulu accorder un montant de \$100.00 qui a été distribué en divers prix aux élèves de la section Technique. Nous avons depuis reçu la promesse que l'Association de Pulpe et de Papier du Canada, donnerait de son côté, chaque année, une somme de \$150.00 pour les élèves de la section de Papeterie.

On trouvera plus loin, le rapport de monsieur Victor Baillargé, I. F., directeur de l'école (voir appendice No 11).

### SPONGIEUSE

D'après monsieur Gustave Tessier, I. F., qui avait la direction des travaux pour combattre l'insecte appelé: Spongieuse, nous sommes en mesure d'affirmer que toute trace de cet insecte a disparu du territoire de la province. Comme par le passé, nous avons coopéré, avec le gouvernement fédéral dans ces travaux de recherches. Cinq équipes étaient dispersées le long de la frontière depuis St-Jean d'Iberville jusqu'à Cookshire. Au-delà de 1200 milles carrés de terrain ont été examinés en détail.

Vu les résultats négatifs obtenus, nous croyons qu'il n'est plus néces-

saire de poursuivre ces recherches qui nous ont coûté, depuis le commencement, près de \$35,000.00 et au moins autant au gouvernement fédéral, mais qui ont certainement contribué à empêcher cet insecte ravageur de faire ici les dommages qu'il a causés dans la Nouvelle-Angleterre.

#### AVIATION

Durant la saison 1927, les travaux d'aviation ont été poussés activement. La Compagnie Aérienne Franco-Canadienne a continué de photographier près de 9,000 milles carrés de territoire. Des cartes préparées à l'aide des photographies, contrôlées par des experts photographes sur le terrain, seront livrées tout prochainement pour environ 2,000 milles carrés. Des clichés photographiques pour la surface photographiée ont été également remis au département avec des tableaux d'assemblage et des mosaïques pour les parties qui nous intéressent. En même temps, nous avons exigé et obtenu un relevé au moyen de photographies obliques de tout le littoral de la péninsule de Gaspé. Ceci formera une série de magnifiques albums de photographies et permettra de bien faire connaître cette région.

Dans tous ces travaux, nous avons coopéré avec le service des arpentages et de cartographie pour aider à la bonne exécution de ces relevés.

La Canadian Airway Exploration a continué ses travaux au Lac St-Jean, complétant les reconnaissances sur les rivières Péribonca, Ste-Marguerite, Chamouchouane et Croche. Nous avons ainsi survolé 6,600 milles carrés de terrain, ce qui a nécessité 150 heures de vol. En plus, nous avons photographié les territoires des différentes réserves cantonales de cette région.

La Fairchild Aerial Survey a, de son côté, terminé le contrat du relevé d'une partie de la rivière Megiscane.

Les avions de la Canadian Airway, Ltd., ont également servi pour exécuter certains travaux de géodésie sur la rivière aux Outardes.

Enfin, nous avons contribué, inutilement hélas, à la recherche des infortunés aviateurs Nungesser et Coli. Nous ne saurions trop féliciter monsieur le Capitaine Quigley, de l'empressement avec lequel il a mis deux de ses machines à votre disposition pour rechercher ces malheureux dans la région du détroit de Belle-Isle. Il est regrettable que ses efforts n'aient pas été heureux et surtout qu'au cours de ses envolées, il ait perdu un hydravion, brisé par la tempête, heureusement sans perte de vie.

Au mois de juin, à la suite de certains rapports que des lueurs

---

---

étranges, ressemblant à des signaux de détresse, avaient été aperçues dans la région du Lac St-Jean, l'on a été porté à croire que Nungesser et Coli pouvaient être de ce côté. Durant trois semaines, l'on vit se dépenser beaucoup d'efforts généreux pour retracer ces braves gens. L'on ne saurait trop féliciter tous ceux qui ont voulu contribuer à ces recherches de leurs deniers ou qui ont payé de leur personne pour explorer le nord du Lac St-Jean. Ici encore, les recherches furent infructueuses, et l'on ne sait pas encore quel fut le sort des passagers de l'Oiseau Blanc.

#### CONCLUSION

Si l'on en juge d'après les capitaux que nos épargnistes et nos financiers mettent de plus en plus volontiers dans les compagnies forestières, notamment dans celles s'occupant de la fabrication du papier, il semble que l'on attache une valeur de plus en plus grande à nos forêts. Malgré les rumeurs pessimistes, exprimées de temps à autre sur le sort de nos forêts, je puis affirmer que nous possédons encore un héritage considérable, sur lequel nous sommes en droit de fonder de très grandes espérances.

Je considère nécessaire pour les sociétés exploitantes d'employer un personnel choisi pour suivre de très près les coupes faites, afin d'obliger les bûcherons à se montrer moins extravagants dans la coupe des petits arbres constituant la reproduction de même que dans les économies à réaliser en utilisant davantage le bois des houppiers, en réduisant la hauteur des souches, etc.

Il est aussi nécessaire d'obtenir, à l'avance, un plan d'exploitation de chaque concessionnaire pour que les terrains que l'on veut exploiter soient visités, avant les coupes, par les ingénieurs forestiers du gouvernement et de la compagnie pour décider, en se basant sur les conditions des peuplements, quel sera le traitement le plus efficace à employer tant pour assurer la récolte économique des bois parvenus à maturité, que pour sauvegarder les jeunes arbres constituant la régénération.

Soumis respectueusement,

G.-C. PICHÉ,

*Chef du Service forestier et Inspecteur  
de l'Enseignement forestier et de  
l'École de Papeterie.*

---

## APPENDICE No 10.

BERTHIERVILLE, QUE., 21 octobre 1927.

L'Honorable Ministre des Terres et Forêts,  
 Québec, Qué.

Honorable monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur le fonctionnement de l'École des Gardes, pour l'année écoulée 1926-27.

Au commencement du terme d'automne 1926, 45 élèves se sont inscrits dont 18 de la IIIième promotion et 27 de la IVième; nous avons terminé avec une assistance totale de 39.

Tous les élèves qui ont obtenu la note suffisante pour passer au terme suivant nous sont revenus pour le terme du printemps, sauf un qui nous a abandonné pour aller suivre un cours plus complet à l'École forestière de l'État du Maine.

Durant ces deux termes, les élèves et professeurs ont été occupés comme suit:

## CLASSES DU 7IÈME TERME.—SEPTEMBRE ET OCTOBRE 1926

## PROMOTION III

*Théorie et travaux en classe*

<i>Sujet</i>	<i>Professeurs</i>	<i>Heures</i>	
		<i>Professeurs</i>	<i>Élèves</i>
Exploitation forestière	Roy, Henri,	16.00	252
Sol et physiographie,	Roy, Henri,	26.25	449
Arpentage,	Hudon, Eric,	39.75	644
Reboisement,	Ménard, Henri,	19.00	269
Mycologie,	Ménard, Henri,	12.00	197
Entomologie,	Ménard, Henri,	5.00	89
Géométrie,	Michaud, Jos.-W.,	28.25	496
Rédaction,	Michaud, Jos.-W.,	7.00	122
Langue française,	Magnan, Aristide,	11.00	170
Médecine d'urgence,	Gervais, Dr. Théo.	3.00	53
		167.25	2,741

*Applications et travaux extérieurs*

<i>Sujet</i>	<i>Professeurs</i>	<i>Heures</i>	
		<i>Professeurs</i>	<i>Élèves</i>
Sylviculture,	Roy, Henri,	1.75	9
Dessin,	Roy, Henri,	4.00	73
Arpentage,	Hudon, Eric,	24.25	434
Dessin,	Michaud, Jos.-W.,	9.00	162
		39.00	678
	Rapporté:	167.25	2,741
	Totaux :	206.25	3,419

## PROMOTION IV.

*Théorie et travaux en classe*

Dendrométrie,	Roy, Henri,	40.50	764
Pratique des Gardes,	Roy, Henri,	2.00	54
Arpentage,	Hudon, Eric,	30.00	698
Dendrologie,	Ménard, Henri,	15.00	371
Botanique,	Ménard, Henri,	28.00	679
Rédaction,	Michaud, Jos.-W.,	5.50	57
Arithmétique,	Michaud, Jos.-W.,	27.50	823
Langue française,	Magnan, Aristide,	14.00	175
Médecin d'urgence,	Gervais, Dr. Théo.,	3.00	78
		165.50	3,699

*Applications et travaux extérieurs.*

Sylviculture,	Roy, Henri,	4.00	48
Dendrométrie,	Roy, Henri,	16.50	426
Exploitation,	Roy, Henri,	21.50	367
Dessin,	Hudon, Eric,	1.75	77
Exploitation,	Hudon, Eric,	3.00	51
Arpentage,	Hudon, Eric,	9.75	122
Dessin,	Hudon, Eric,	13.50	339
Botanique,	Ménard, Henri,	11.50	166
Dessin,	Michaud, Jos.-W.,	2.75	66
		84.25	1,662
	Rapporté:	165.50	3,699
	Total :	259.75	5,361

## CLASSES DU 8IÈME TERME.—AVRIL ET MAI 1927.

## PROMOTION III

*Théorie et travaux en classe*

Sylviculture,	Roy, Henri,	33	476
Technologie,	Ménard, Henri,	33	452
Entomologie,	Ménard, Henri,	6	92
Utilisation,	Hudon, Eric,	25	342
Cosmographie,	Hudon, Eric,	3	42
Géométrie,	Michaud, Jos.-W.,	17	259
Rédaction,	Michaud, Jos.-W.,	5	75
Langue française,	Magnan, Aristide,	20	196
		<hr/>	
		142	1,934

*Applications et travaux extérieurs*

Foresterie,	Roy, Henri,	38	619
Arpentage,	Roy, Henri,	12	64
Foresterie,	Ménard, Henri,	8	52
Dessin,	Hudon, Eric,	10	138
Arpentage,	Hudon, Eric,	25	324
Foresterie,	Hudon, Eric,	9	128
Dessin,	Michaud, Jos.-W.,	17	229
		<hr/>	
		119	1,554
		<hr/>	
	Rapporté:	142	1,934
		<hr/>	
	Total:	261	3,488

## PROMOTION IV

*Théorie et travaux en classe*

Dendrométrie,	Roy, Henri,	21	403
Protection,	Roy, Henri,	13	285
Economie,	Roy, Henri,	12	211
Reboisement,	Ménard, Henri,	30	633
Dendrologie,	Ménard, Henri,	10	234
Arpentage,	Hudon, Eric,	27	558
Géométrie,	Michaud, Jos.-W.,	17	259
Rédaction,	Michaud, Jos.-W.,	5	125
Langue française,	Magnan, Aristide,	20	196
		<hr/>	
		155	2,904



*Applications et travaux extérieurs*

<i>Sujet</i>	<i>Professeurs</i>	<i>Heures</i>	
		<i>Professeurs</i>	<i>Élèves</i>
Foresterie,	Roy, Henri,	31	600
Foresterie,	Ménard, Henri,	23	231
Dessin,	Hudon, Eric,	14	316
Arpentage,	Hudon, Eric,	24	324
Dessin,	Michaud, Jos.-W.,	10	160
		102	1,631
	Rapporté:	155	2,904
	Total:	257	4,535

Nous attendons, pour apporter quelques modifications à notre programme, une installation plus en rapport avec nos besoins.

Durant le cours de l'année, les compagnies forestières et le Gouvernement nous ont continué leur encouragement en employant une bonne partie de nos élèves et nous sommes bien reconnaissants des bons offices du comité aviseur de l'École (R. M. Kaine, T. F. Kenny, T. E. Draper, J. Black, J.-A. Duchastel, R.-L. Seaborne, I. F., W. Matheson, H. Sorgius, I. C., P.W. MacKay, H. M. Wilson, dé'égues par la Quebec Forest Industries Association, H. Kieffer, Chef du Service de Protection des Forêts, et G. C. Piché, Inspecteur de l'Enseignement Forestier) pour l'aide qu'il nous apporte.

Soumis respectueusement,

HENRI ROY,

*Directeur.*

## APPENDICE No 11

## RAPPORT ANNUEL

DE L'ÉCOLE TECHNIQUE ET DE PAPETERIE, LES TROIS-RIVIÈRES, P. Q.,  
POUR L'ANNÉE 1926-27

L'honorable H. MERCIER,

*Ministre des Terres et Forêts,*

Québec, P. Q.

*Monsieur le ministre,*

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de l'École Technique et de Papeterie des Trois-Rivières, pour l'année scolaire 1926-27.

L'ouverture des classes de l'École Technique eut lieu le 15 septembre, à la suite des examens d'entrée; celle de l'École de Papeterie se fit au commencement d'octobre, et, le 19 du même mois, eut lieu l'inauguration des cours de métiers du soir.

Les élèves admis à suivre les cours de l'École se répartissent comme suit :

## TECHNIQUE

Élèves réguliers, 1ère année.....	23
“ “ 2e année.....	11
“ “ 3e année.....	3
Élèves spéciaux.....	7
Élèves du soir.....	50
	94
Total.....	94

## PAPETERIE

Élèves réguliers, Préparatoire.....	2
“ “ 1ère année.....	1
Élèves industriels, 1ère année.....	9
“ “ 2e année.....	9
Élèves spéciaux.....	1
	22
Totaux.....	22

Total des inscriptions pour les deux écoles..... 116

C'est une augmentation de près de 20% sur l'enregistrement de l'année précédente.

L'assistance moyenne des élèves a été comme suit:

École Technique: cours du jour: 65.7%; cours du soir: 66%.

École de Papeterie: Cours technique; cours industriel: 64%.

L'assistance des élèves des cours du jour a été affectée par le départ d'élèves qui ont quitté au cours de la période d'enseignement, pour des raisons incontrôlables, telles que déplacement des parents de la ville, besoins de famille, maladie, emploi dans l'industrie, etc.. Un seul élève a été remercié pour conduite grave.

En général, cependant, l'assiduité des élèves de l'École Technique a été très bonne, et celle des élèves de l'École de Papeterie excellente, certains de celle-ci ayant conservé, pendant plusieurs mois, un pourcentage de 95% à 100%.

Le régime d'examen et de bulletins mensuels expédiés aux parents, inauguré durant l'année dernière a été continué cette année. De même aussi, des rapports mensuels tant sur les résultats d'examens que sur l'assiduité des élèves-apprentis qui suivent les cours industriels de papeterie locales, tâchant par là de stimuler l'élève et d'intéresser son employeur.

Pour améliorer l'enseignement de l'École Technique nous avons réussi, avec l'aide d'un professeur, à préparer et polygraphier pour les élèves, trois cours pour lesquels il n'existe en langue française aucun manuel basé sur nos industries et approprié à nos écoles techniques, et dont les notes avaient dû jusqu'alors être dictées au détriment du temps et souvent de la correction, à savoir: Cours de technologie industrielle, Cours de Matériaux de Construction et Cours de Résistance de Matériaux pour mécaniciens et dessinateurs industriels.

L'impression miméographique de ces notes où se trouvent pour les élèves la correction, la précision, la nomenclature bilingue et des croquis dans le texte, permet d'étendre considérablement cette partie du programme et possède en outre l'avantage d'amélioration facile et de mise à point en tout temps.

Travail considérable sans doute, nous avons cependant l'espoir d'appliquer ce système à d'autres cours avec le temps.

Les examens de sortie ont eu lieu dans la première semaine du mois de juin, et, ci-après se trouvent les résultats concernant chaque école.

---



---

 ÉCOLE TECHNIQUE

84% des élèves de première année et 100% de ceux de deuxième ont été promus à la division supérieure.

## DIPLOMÉS

Monsieur Nectaire Cyr, des Iles de la Madeleine, diplômé mécanicien-ajusteur, avec grande distinction, médaille d'or.

Monsieur Rosaire Garon, de St-Grégoire (Nicolet), diplômé mécanicien-ajusteur, avec grande distinction, médaille d'argent.

Des élèves qui ont suivi des cours spéciaux, un seul a obtenu un certificat:

Monsieur Alfred Bertrand, certificat de cours spécial d'automobile.

## PRIS SPÉCIAUX

En outre des prix sérieux donnés par l'Administration, l'École est redevable à la générosité de la Shawinigan Water and Power Company, pour l'octroi, par son Président, M. Julian C. Smith, de trois prix spéciaux au montant de \$50.00 offerts aux trois élèves les plus méritants des cours du jour et du soir de l'École Technique, et décernés comme suit:

M. R. Béliveau, élève de 1ère année (jour): \$30.00.

M. S. Tellier, élève du soir, en ébénisterie: \$10.00.

M. A. Blais, élève du soir, mécanicien: \$10.00.

## ÉCOLE DE PAPETERIE

Les élèves réguliers du cours préparatoire et de première année du cours industriel ont tous été promus à la division supérieure.

L'École de Papeterie a eu l'honneur, cette année, de faire subir pour la première fois depuis sa fondation, il y a quatre ans, ses examens de fin d'études pour l'octroi de son diplôme.

Les neuf premiers candidats qui se sont présentés ont tous obtenu le diplôme et voici les mentions qui leur ont été décernées:

## DIPLOMÉS:

MM. G. Francœur, diplômé avec la plus grande distinction.

H. B. Olsen, " avec grande distinction.

J. Bonenfant, " avec grande distinction.

A. Tessier, " avec grande distinction.

C.-E. Bédard, " avec distinction.

R. B. Barker, " avec distinction.

R. B. Pincombe, " avec distinction.

L.-P. Nadeau, " avec satisfaction.

J. Paradis, " avec satisfaction.

Des prix nombreux et très appréciables en volumes techniques variés sur la fabrication des pâtes et papiers, sur les recherches chimiques, etc., ont été offerts aux élèves comme aux nouveaux diplômés.

## BOURSIERS

Trois élèves de l'École Technique, dont deux pour mérite, ont bénéficié de bourses au cours de l'année:

MM. Nectaire Cyr, élève finissant (moyenne générale de 85%).

Antoine Lévesque, élève de deuxième année, (moyenne générale de 79%).

E. Gilbert, élève finissant, qui a quitté vers la fin de l'année pour prendre un emploi dans une usine.

Un élève de l'École de Papeterie était boursier:

M. G. Francœur, élève finissant (moyenne générale de 94%).

## ÉTAT FINANCIER

Je suis très heureux de souligner le fait que l'Administration a pu, cette année, pour la première fois depuis la fondation de l'École Technique, abaisser de \$20,000.00 la dette de cette dernière, laquelle est maintenant réduite à \$230,000.00. Cette réduction aura pour conséquence heureuse de diminuer notre service d'intérêts et permettra d'améliorer notre École, qui doit suivre de près les progrès rapides et nouveaux de l'industrie moderne.

## RÉSUMÉ DE L'ÉTAT FINANCIER 1926-27

<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>
Octroi du gouv. prov. . . . \$ 10,000.00	Acompte payé sur débentures. . . . . \$ 20,000.00
Octroi du gouv. prov., terres et forêts. . . . . 26,898.83	Intérêts sur débentures 19,240.06
Subvention du gouvernement fédéral. . . . . 38,000.00	Salaires. . . . . 25,880.86
Rétributions scolaires. . . . . 1,825.00	Dépenses divers. . . . . 12,219.88
Divers. . . . . 616.97	
\$77,340.80	\$77,340.80

## PERSONNEL

Le personnel de l'École Technique et de Papeterie comprend actuellement:

Administration: 1 directeur, 1 secrétaire-comptable.

Enseignement théorique: 7 professeurs.

Enseignement pratique: 3 contremaîtres.

Entretien et chauffage: 2 hommes,

soit un total de 14 personnes.

A la fin de l'année scolaire deux membres du personnel enseignant de l'École Technique ont quitté pour prendre des positions dans l'industrie, et améliorer leur situation: ce sont MM. E. Boucher, professeur de mathématiques et de mécanique, qui a pris un emploi de dessinateur de construction de machines, aux États-Unis, et L. Evans, contremaître, employé par l'Anglo Pulp and Paper Co., Ltd, de Québec.

L'école, tout en regrettant le départ de deux de ses membres d'expérience, a été assez heureuse de remplir ces deux vacances en s'assurant les services de messieurs J.-A. Alain, de Québec, et de P. Thériault, de Grand'Mère.

Monsieur J. Alain, gradué avec très grande distinction et médaillé d'or, trois années consécutives, de l'École Technique de Québec, à l'emploi de l'Eastern Canada Steel Corporation de Québec, depuis cinq ans, a été nommé par vous professeur de mathématiques, de mécanique et de construction.

Monsieur P. Thériault, également gradué mécanicien de l'École Technique de Québec, employé dans l'industrie, puis ayant eu depuis quatre ans l'avantage d'être versé dans l'enseignement technique à l'École Industrielle des Rvds F.F.F de l'Instruction Chrétienne de Grand'Mère, fut par vous assigné à la charge de contremaître d'ajustage mécanique.

Comptant sur l'expérience et le dévouement de ces nouveaux membres, il n'y a pas de doute que l'École et les élèves bénéficieront largement de ce sang nouveau dans son personnel.

Notre chapelain et professeur de morale, M. l'abbé E. Trudel, ayant été nommé curé de St-Pierre de Shawinigan, vers la fin de l'année, Mgr F.-X. Cloutier, Évêque des Trois-Rivières, a choisi en remplacement, M. l'abbé D. Fréchette, vicaire à la Cathédrale.

L'ouverture en septembre 1927 d'une nouvelle classe de l'École de

---

---

Papeterie, conformément au programme, a nécessité l'emploi d'un instructeur additionnel dans la personne de monsieur G. Francœur, chargé aussi par vous du Laboratoire de Chimie.

Monsieur Francœur, en outre d'un cours classique, d'un stage à l'École de Chimie de Québec et au Polytechnique de Montréal, et diplômé avec la plus grande distinction de la première promotion de l'École de Papeterie, était à l'emploi de la Bay Sulphite Company, Limited, de Chandler, P. Q.

L'École de Papeterie, progressant avec les années et le développement de son programme, inaugurerà en septembre 1928 sa classe de finissant du cours régulier, à laquelle il vous faudra pourvoir.

Le Comité Aviseur Local de l'École de Papeterie, constitué de techniciens de l'industrie des pâtes et papiers et nommé en 1925 par la Section Technique de l'Association Canadienne des Fabricants de Pâtes et Papiers (Pulp & Paper Association), a continué de tenir comme l'année dernière, des assemblées régulières à l'École, entre les mois d'octobre et de mars.

Le Comité a pris en considération des questions relatives au programme d'études des élèves réguliers et des élèves-apprentis venant des usines, à leur assistance ainsi qu'aux résultats de leurs études.

Nous avons largement bénéficié des appréciations et des suggestions que nous a faites ce Comité dont l'assistance nous sera continuée, et la direction de l'École se fait un agréable devoir de renouveler à l'Association comme aux membres du Comité, ses remerciements empressés, en son nom et celui de ses élèves.

L'École désire également exprimer sa haute appréciation de la coopération, que démontrent plus particulièrement les usines locales de fabrication de pâtes et papiers des Trois-Rivières, telles la Canadian International Pulp & Paper Co., Ltd., la Wayagamack Pulp & Paper, la St. Lawrence Paper Mills, Ltd., et la St. Maurice Valley Corporation, Cap-de-la-Madeleine, en employant nos élèves, soit durant les vacances, soit même durant leur cours d'études, ou encore en donnant à nos professeurs accompagnés de leurs élèves libre accès à leurs usines, en tout temps, pour étudier et observer sur place, avec l'assistance des renseignements fournis par les contremaîtres, toutes les phases variées de la fabrication des pâtes et papiers.

Je suis heureux de dire que tous nos gradués de l'École de Papeterie occupent des positions dans des usines diverses, sauf un qui a démissionné, espérant obtenir mieux.

---

Certains d'entre eux, comme M. C.-E. Bédard, assistant-chimiste à la St. Maurice Valley Corporation, M. A. Tessier, dans le bureau de recherches de la Canadian International, Trois-Rivières, M. R. Pincombe, préposé aux nouvelles machines à papier de l'usine de Pointe-Gatineau, et monsieur G. Francœur, sont avantageusement placés.

En conclusion, je crois qu'il est juste de dire qu'à la suite des faits exposés dans ce rapport, les points conservés par les élèves, tant dans les classes que pour les travaux pratiques, les prix remportés et les diplômes obtenus, l'École vient de clore l'année la plus brillante depuis sa fondation.

Elle semble donc bien répondre aux fins qui ont motivé sa création, et, le recrutement devenant graduellement meilleur, il n'y a pas de doute qu'un avenir prospère lui est réservé.

Soumis respectueusement,

V. BAILLARGÉ,

*Directeur.*

Trois-Rivières, Qué., 23 déc. 1927.

---



APPENDICE N<sup>o</sup> 11a.

## TRANSFERTS DE CONCESSIONS FORESTIÈRES EFFECTUÉS DURANT L'EXERCICE 1926-27

Noms des concessionnaires faisant le transfert	Région	Superficie en milles carrés	Noms des bénéficiaires du transfert
Waterous Engine Works Co. Ltd.	Gaspé-Ouest.	92	Canadian International Paper Co.
Iberville Lumber Co.	Saguenay.	204	Donnacona Paper Co. Ltd.
Edwards, W. C. Co.	Ottawa Supérieur.	61	Pembroke Lumber Co.
Lamarche, Jos.	Ottawa Supérieur.	1	J.-E. Vézina.
Price Bros. & Co. Ltd.	Rimouski-Est.	55	Chaleurs Bay Mills.
Chaleurs Bay Mills.	Rimouski-Est.	55	National Trust Co. Ltd. in trust.
" " "	Bonaventure-Ouest.	13	" " "
" " "	St-Laurent.	182	" " "
" " "	Vallée Matapédia.	161	" " "
Quebec Pulp & Paper Mills, Ltd.	Lac St-Jean-Est.	198	Price Bros. & Co. Ltd.
Royal Trust Co.	Ottawa Supérieur.	576	E. B. Eddy Co. Ltd.
" " "	Ottawa Inférieur.	164	" " "
Sharman, J.-H.	Ottawa Inférieur.	25	The Sharman Lumber Co. Ltd.
York Lumber Co.	Gaspé-Centre.	462	Howard Smith Paper Mills, Ltd.
Oxford Paper Co.	Saguenay.	49	Anglo Canadian Pulp & Paper Mills, Ltd.
" " "	St-Charles.	145	" " "
Williamson & Morrisson.	Ottawa Supérieur.	300	Laurentian Lumber Co.
Maltais, L.-P.	Saguenay.	11	D'Autueil Lumber Co. Ltd.
Power Lumber Co. Ltd.	Grandville.	4	Louis Chamard.
" " "	"	4	Georges Castonguay.
Georges Castonguay.	"	4	Ernest Soucy.
Louis Chamard.	"	4	E. Lagueux & Fils, Ltée.
Price Bros. & Co. Ltd.	Montmagny.	25	McCrea-Wilson Lumber Co. Ltd.
Auger & Fils, Ltée.	Saguenay.	6	Auger Lumber Co. Ltd.
" " "	"	10	Frank Byrne.
Elwood Wilson & Co.	St-Maurice.	29	Canadian International Paper Co.
Egan, Poupore & Bryson.	Ottawa Supérieur.	29	" " "
Leaside Engineering Co. Ltd.	Lac St-Jean-Ouest.	1,000	Mistassini Power & Pap. Co. Ltd.
Hunter, W. L. & J. C.	Ottawa Supérieur.	45	Crédit Général du Canada.
P Q Lumber Co.	Bonaventure-Ouest.	192	Canadian International Paper Co.
Cap Magdalen Pulp & Lumber Co. Ltd.	Gaspé-Ouest.	457	Brown Corporation.

THÉO. GIROUX,

*Comptable.*

F.-X. LEMIEUX,

*Sous-ministre.*

Département des terres et forêts,

Québec, 30 juin 1927.

## APPENDICE No 12

## RAPPORT DU BUREAU DES EXAMINATEURS DE MESUREURS

*Monsieur le Ministre,*

Le bureau des examinateurs des candidats au diplôme de mesureurs de bois a l'honneur de vous soumettre son rapport au sujet des examens qu'il a tenus au cours de l'année 1927.

Suivant les avis publiés dans la *Gazette officielle*, le Bureau a tenu des examens aux dates et endroits mentionnés ci-après.

Vis-à-vis de chaque endroit, nous avons indiqué le nombre de candidats qui se sont alors présentés aux examens.

A HULL,	les 14 et 15 juin	31	candidats
A CHICOUTIMI,	les 13 et 14 juillet	100	“
A RIMOUSKI,	les 16 et 17 août	88	“
A TROIS-RIVIÈRES,	les 13 et 14 septembre	110	“
Total.....		329	“

En tout 329 candidats se sont inscrits; de ce nombre 116 ont obtenu des résultats satisfaisants, nous vous avons recommandé d'accorder à ces derniers le diplôme de mesureur de bois, car nous sommes convaincus qu'ils sont compétents pour remplir cette fonction.

Humblement soumis,

G.-C. PICHÉ,  
*Président.*  
T.-E. DRAPER,  
*Examineur.*  
A. GAGNON,  
*Examineur.*  
L. GARNEAU,  
*Secrétaire.*

Québec, 7 décembre 1927.

## APPENDICE No 13

LISTE des noms et adresses des candidats qui ont passé avec succès les examens de mesureurs de bois durant l'année 1927.

Nos du permis	Noms	Prénoms	Adresses
A			
3091	Audette .....	J.-André.....	Québec, 90 Fraser.
B			
3023	Beauchemin.....	Henri.....	Batiscan, Station, P.Q.
3070	Beaudet.....	Eustache.....	Mistassini, P.Q.
3089	Bilodeau.....	Israël.....	Labrecque (St-Léon), P.Q.
3022	Bisson.....	Zénon.....	St-Jovite-Station, P.Q.
3105	Bocock.....	Cecil-W.....	Chicoutimi, P.Q.
3088	Bouchard.....	Alex.....	Grandes Bergeronnes, P.Q.
3058	Bouchard.....	Jos.-Gus.....	Grandes-Bergeronnes, P.Q.
3087	Bouchard.....	Le renzo.....	Grandes-Bergeronnes, P.Q.
3086	Bouchard.....	Pitre.....	St-Bruno, Lac-St-Jean, P.Q.
3057	Bouchard.....	Ronaldo.....	Grandes-Bergeronnes, P.Q.
3056	Boucher.....	Jos.-Eug.....	Mont-Louis, P.Q.
3103	Burgess.....	John, James.....	Rimouski, P.Q.
3104	Butler.....	Bert.-Léo-Alfred.....	Godbout, P.Q.
C			
3055	Carbonneau.....	Clodomir.....	Shelter-Bay, P.Q.
3054	Castonguay.....	P.-E.....	Matane, P.Q.
3085	Chenel.....	Clovis.....	Grande-Baie, P.Q.
3053	Chrétien.....	Edgar.....	Cap-Chat, P.Q.
3101	Cloutier.....	Philippe.....	L'Islet, P.Q.
3052	Comeau.....	Stanislas.....	L'Anse-aux-Cousins, P.Q.
3021	Corriveau.....	Moïse.....	Grand'Mère, P.Q.
3051	Croussette.....	J.-B.....	Grand-Méchins, P.Q.
D			
3109	Desarmia.....	Francis.....	Arnprior, P.Q.
3082	Desgagné.....	Augustin.....	L'Anse-St-Jean, P.Q.
3050	Desgagné.....	Thomas.....	St-Donat (Rimouski), P.Q.
3020	DeGrandmont.....	François-Xavier.....	Grand Mère, P.Q.
3084	Demeule.....	Ernest.....	Chicoutimi-Ouest, P.Q.
3083	Desbiens.....	La-J.....	Jonquières, P.Q.
3019	Devault.....	Arthur.....	Batiscan-Station, P.Q.
3049	Duchesne.....	Alphonse.....	Rimouski, P.Q.
3081	Dufour.....	Eudore.....	Chicoutimi-Ouest, P.Q.
3018	Dufour.....	Zéphir.....	St-Jovite-Station, P.Q.
3017	Dumont.....	Jos.-Patrick.....	Trois-Rivières, 299 St-Maurice.
3048	Dupuis.....	John Thos.....	St-Adélaïde-de-Pabos, P.Q.
3047	Durette.....	Hector.....	Rivière-Pentecôte, P.Q.
3016	Durocher.....	Oscar.....	Lac-aux-Sables, P.Q.
3100	Duval.....	Norbert.....	Chenier, P.Q.
3111	Draper.....	B.E.....	St-Jovite-Station, P.Q.

APPENDICE No 13.—*Suite*

LISTE des noms et adresses des candidats qui ont passé avec succès les examens de mesureurs de bois durant l'année 1927

Nos du permis	Noms	Prénoms	Adresses
F			
3080	Fortin.....	Frédéric.....	Grande-Baie, P.Q.
3015	Fredette.....	Alphonse.....	La Tuque, P.Q.
G			
3046	Gagné.....	Roméo.....	St-Alexandre (Kamouraska), P.Q.
3079	Gagnon.....	Paul-Omer.....	Grande-Baie, P.Q.
3014	Gélinas.....	Philippe.....	Grand'Mère, P.Q.
3078	Girard.....	Thés-La.....	Hébertville, Lac-St-Jean, P.Q.
3077	Guay.....	Majorique.....	Roberval, P.Q.
H			
3075	Harvey.....	J. Freddy.....	Mistassini, P.Q.
3076	Hébert.....	Jos-Ed.....	Mistassini, P.Q.
3074	Houle.....	Camille.....	Jonquières, P.Q.
3045	Huard.....	Alfred.....	Sayabec, P.Q.
J			
3108	Jackson.....	Herbert. S.....	Hull, P.Q.
3044	Joncas.....	Gérard.....	Matane, P.Q.
3073	Joncas.....	Harry.....	Grande-Baie, P.Q.
L			
3013	Labonté.....	Alex.....	St-Jovite-Station, P.Q.
3043	Labrie.....	Edgar-Jos.....	Sept-Isles, P.Q.
3012	Lacroix.....	Edouard.....	Trois-Rivières, 136 St-Ursule.
3011	Laframboise.....	Louis.....	Ville-Marie, P.Q.
3042	Laliberté.....	Wilbrod-Jos.....	Ste-Claire (Dorchester), P.Q.
3040	Larouche.....	Henri.....	Grandes-Bergeronnes, P.Q.
3041	Larouche.....	J.-Alfred.....	Grandes-Bergeronnes, P.Q.
3099	Latremouille.....	Hector.....	Hull, 130, Notre-Dame, P.Q.
3098	Lavoie.....	Edouard.....	Calumet, P.Q.
3072	Lavoie.....	Ernest.....	Ste-Jeanne-d'Arc (Lac-St-Jean).
3071	Lavoie.....	Louis, fils.....	St-Ambroise de Chicoutimi, P.Q.
3102	Learmonth.....	Kenneth, L.....	Shelter-Bay, P.Q.
3097	Lemay.....	Adélar.....	Grenville, P.Q.
3039	Lessard.....	Léon.....	Grandes-Bergeronnes, P.Q.
3037	Levesque.....	Edgar.....	Grand-Métis, P.Q.
3070	Levesque.....	Eugène.....	Roberval, P.Q.
3038	Levesque.....	Jos-Gérard.....	Ste-Perpétue, (L'Islet), P.Q.
3069	Linteau.....	Lionel.....	Ste-Catherine (Portneuf), P.Q.

APPENDICE No 13.—*Suite.*

LISTE des noms et adresses des candidats qui ont passé avec succès les examens de mesureurs de bois durant l'année 1927

Nos du permis	Noms	Prénoms	Adresses
Mc			
3110	McCullums.....	Leslie.....	Bridgeville (Gaspé), P.Q.
3116	McDonald.....	John.....	Grand'Mère, P.Q.
3107	McNamara.....	Maurice.....	Masson, P.Q.
M			
3096	Major.....	David.....	Montréal, P.Q.
3068	Marcil.....	Cléophas.....	Van Bruyssel, P.Q.
3067	Martel.....	Jos.-Abel.....	Péribonka, P.Q.
3066	Martel.....	Lionel.....	Jonquières, P.Q.
3010	Martel.....	Rosaire.....	St-Georges de Champlain, P.Q.
3008	Massicotte.....	Jos.-Alph.....	Trois-Rivières, 56, Ste-Cécile.
3036	Mercure.....	Jos.-Ernest.....	Ste-Perpétue (L'Islet), P.Q.
3035	Meunier.....	Aimé.....	Bromptonville, P.Q.
3009	Morand.....	Auguste.....	La-Tuque, Casier, 281.
3106	Morisson.....	Don.-Raym.....	Bury, P.Q.
3095	Mou. seau.....	Euchre.....	Fort-Coulonge, P.Q.
N			
3065	Néron.....	Edgar.....	Ste-Anne-de-Chicoutimi, P.Q.
3034	Normandeu.....	Geo.-Henri.....	Deschailions, P.Q.
O			
3033	Duellet.....	Jos.-Wilfrid.....	St-Louis-du-Ha! Ha! P.Q.
P			
3032	Pelletier.....	Romuald.....	Ste-Anne-des-Monts, P.Q.
3031	Poirier.....	John.....	Milnikek, P.Q.
3030	Poirier.....	Nazaire (Jr).....	Ste-Jeane-d'Arc (Matapédia), P.Q.
3029	Poirier.....	William.....	Milnikek, P.Q.
3094	Poulin.....	Télesphore.....	Grenville, P.Q.
Q			
3007	Quessy.....	Théode.....	Amos (Abitibi), P.Q.

APPENDICE No 13.—*Suite.*

LISTE des noms et adresses des candidats qui ont passé avec succès les examens de mesureurs de bois durant l'année 1927

Nos du permis	Noms	Prénoms	Adresses
R			
3028	Ratté.....	Wilbrod.....	Grandes-Bergeronnes, P.Q.
3006	Rheault.....	Victor.....	Trois-Rivières, 45 Ste-Cécile.
3005	Richard.....	Edouard.....	Cap-Madeleine-Ouest, P.Q.
3004	Richard.....	Philippe.....	Laverlochère (Témiscamingue), P.Q.
3003	Richard.....	Pierre.....	St-Maurice, P.Q.
3027	Rocheffort.....	Henri.....	Limoilou, 151½, 9e rue, Québec.
3002	Ross.....	Willie.....	Trois-Rivières, 40 Ste-Cécile.
3112	Routliffe.....	Lloyd.....	Aylmer, P.Q.
St			
3026	St-Pierre.....	Alfred.....	Escourt, P.Q.
3024	St-Pierre.....	Jos-Elie.....	St-Honoré (Témiscouata), P.Q.
3093	St-Pierre.....	Ls-Philippe.....	L'Annonciation, P.Q.
3064	St-Pierre.....	Roger.....	Péribonka, P.Q.
S			
3063	Savard.....	Jos-Emile.....	Rivière-du-Moulin (Chicoutimi).
3062	Savard.....	Jules-A.....	St-Ambroise (Lac-St-Jean), P.Q.
3025	Sirois.....	Jos-Adh.....	Notre-Dame-de-Rimouski, P.Q.
3092	Soucy.....	Jos.....	Fort-Coulonge, P.Q.
T			
3001	Tessier.....	Joseph-Henri.....	Trois-Rivières, 19 Hertel.
3113	Thomas.....	Philcmon.....	Senneterre (Abitibi), P.Q.
3061	Tremblay.....	Albert.....	Grandes-Bergeronnes, P.Q.
3060	Tremblay.....	Basile.....	St-Bruno-de-Chicoutimi, P.Q.
3059	Tremblay.....	Charles-Jean.....	St-Ambroise de Chicoutimi, P.Q.
V			
3114	Viviers.....	Gaspard.....	Cap-de-la-Madeleine, P.Q.
W			
3115	Watkins.....	Clifford.....	Weedon, P.Q.

LAUREAT GARNEAU,  
*Secrétaire.*

F.-X. LEMIEUX,  
*Sous-Ministre.*

Bureau d'Examineurs de Mesureurs de Bois.

7 décembre 1927.

## APPENDICE No 14.

## BOIS ET FORÊTS.

ÉTAT des sommes perçues durant les douze mois finissant le 30 juin 1927,  
dans les districts suivants :

DISTRICTS	MONTANTS
Arthabaska.....	\$ 54.00
Bonaventure.....	185,432.16
Chaudière.....	7,802.19
Gaspé.....	184,809.87
Lac St-Jean.....	1,459,164.19
Matapédia.....	160,014.49
Montmagny.....	120,735.99
Ottawa.....	2,138,724.95
Rimouski.....	184,938.26
Saint-Charles.....	83,689.63
Saint-François.....	47,285.20
Saint-Maurice.....	696,027.42
Saguenay.....	346,336.45
Témiscouata.....	142,001.60
Total.....	\$ 5,757,016.40

THÉO. GIROUX,  
*Comptable.*

F.-X. LEMIEUX,  
*Sous-ministre.*

Épartement des terres et forêts.  
Québec, 30 juin 1927.

APPENDICE No 15

ÉTAT du bois coupé sur les terres de la Couronne durant l'exercice 1925-26.

RÉGION	Superficie sous licence durant l'année.	Pin, chêne, noyer, billots et bois d'estacade		Pin rouge, orme, frêne merisier, érable, mélèze, billots et bois d'estacade		Epinette, sapin, cèdre, pin gris ou cyprès, pruche, bouleau, tremble		Dormants de chemin de fer	Poteaux	Piquets	Boie de chauffage	
		Milles	Morceaux	Pieds M.P.	Morceaux	Pieds M.P.	Morceaux					Pieds M.P.
Arthabaska .....	19											
Bonaventure .....	2,695	3,696	171,118			2,975,351	54,388,478	32,680			696	
Chaudière .....	219	115	8,446	84	8,994	861,333	23,518,479	26				
Gaspé .....	3,094	709	45,871			2,248,028	41,985,491					
Lac St-Jean .....	11,217	228	19,854	50	4,547	31,619,515	304,503,352					1,029
Matapédia .....	1,162	1,561	162,009	22	801	1,956,665	52,775,331					
Montmagny .....	511	17,229	842,956	225	9,372	2,569,138	34,483,411					
Ottawa .....	30,012	1,554,953	116,463,659	424,498	28,970,742	13,313,131	283,409,243	572	42	135	82	
Rimouski .....	2,002	3,517	244,876	595	37,887	2,782,624	73,987,411		25	378		
St-Charles .....	2,771					4,135,587	21,036,555					
St-François .....	282	583	41,567	11,343	1,015,079	343,754	8,583,827	821				
St-Maurice .....	12,749	118,171	9,603,509	12,556	912,869	28,128,704	351,318,750				102	
Saguenay .....	11,771	10	1,249			9,169,358	107,861,689					
Témiscouata .....	963	19,447	1,099,220	4,853	140,032	2,778,345	69,945,194		200			
Total .....	79,469	1,720,219	128,704,334	454,226	31,100,323	102,881,663	1,431,697,611	34,099	267	1,209	1,213	

G.-C. PICHÉ,

*Chef du Service Forestier.*

F.-X. LEMIEUX,

*Sous-Ministre.*

Département des terres et forêts,

Québec, 30 juin 1927.



## APPENDICE No 16

ÉTAT des sommes perçues pour droits de coupe, rentes foncières, etc.,  
durant l'année fiscale 1926-1927.

RÉGIONS	Primes d'affermage	Infractions	Intérêts	Droits de coupe	Rentes foncières	Honoraires de transfert	Total
Arthabaska.....				\$ 54.00			\$ 54.00
Bonaventure....	\$ 2,866.66	\$ 7,667.68	\$ 8,689.03	138,844.79	\$ 23,264.00	\$ 4,100.00	185,432.16
Chaudière.....			19.31	7,486.88	296.00		7,802.19
Gaspé.....	3,198.33		1,822.44	122,681.10	36,888.00	20,220.00	184,809.87
Lac St-Jean....	638,333.32		101,697.62	644,581.25	70,592.00	3,960.00	1,459,164.19
Matapédia.....		301.25	3,045.50	135,647.74	14,160.00	6,860.00	160,014.49
Montmagny.....		5,062.25	986.91	110,178.83	4,008.00	500.00	120,735.99
Ottawa.....	350,830.45	975.25	86,111.53	1,354,472.37	337,115.35	9,220.00	2,138,724.95
Rimouski.....			1,983.85	164,912.41	16,392.00	1,650.00	184,938.26
St-Charles.....		23.25	210.48	59,083.90	21,472.00	2,900.00	83,689.63
St-François.....			845.84	43,927.36	2,512.00		47,285.20
St-Maurice.....		328.77	2,998.26	555,136.39	136,984.00	580.00	696,027.42
Seguenay.....	1,066.66		2,529.19	234,131.49	103,009.11	5,600.00	346,336.45
Témiscouata.....		15.00	2,825.71	130,312.89	8,528.00	320.00	142,001.60
	\$ 996,295.42	\$ 14,373.45	\$ 213,765.67	\$ 3,701,451.40	\$ 775,220.46	\$ 55,910.00	\$ 5,757,019.40

G.-C. PICHÉ,  
*Chef du Service Forestier.*

F.-X. LEMIEUX,  
*Sous-Ministre.*

Département des terres et forêts,  
Québec, 30 juin, 1927.

APPENDICE No 17.

ÉTAT COMPARATIF des sommes perçues chaque année, depuis 1867, pour droits de coupe de bois, rentes foncières, affermage de coupe de bois, etc.

Année fiscale	Intérêts, pénalités et taxes de feu, etc.	Rentes foncières	Primes sur affermagés des coupes de bois	Honoraires de transferts	Droits de coupe	Totaux
1867-68...	\$ 3,404.66	\$ 22,401.03	\$ 3,928.50	.....	\$ 165,381.77	\$ 195,115.96
1868-69....	2,823.27	55,055.06	74,894.97	.....	198,977.82	331,751.12
1869-70....	7,208.37	64,089.20	22,518.37	\$ 1,584.00	267,468.08	362,868.02
1870-71....	3,122.68	63,297.43	62,437.34	4,790.00	272,833.12	406,480.57
1871-72...	4,102.44	86,783.01	56,191.81	4,686.00	292,989.42	444,752.68
1872-73...	3,186.67	90,950.84	68,941.18	9,242.66	346,361.27	518,682.62
1873-74...	32,906.06	97,220.37	31,385.92	5,384.00	361,080.51	527,976.87
1874-75...	15,380.21	90,565.04	3,259.50	15,361.00	408,169.12	532,734.87
1875-76...	11,025.65	96,881.82	572.00	3,764.07	274,530.64	386,774.18
1876-77...	10,686.72	94,588.07	.....	16,658.82	269,685.24	391,618.85
1877-78...	10,915.20	85,385.12	.....	6,410.00	248,612.84	351,323.16
1878-79...	8,684.01	87,558.04	448.00	526.00	217,664.04	314,880.09
1879-80...	12,065.94	96,157.86	.....	3,219.75	231,437.89	342,881.44
1880-81...	7,611.48	94,633.90	132,774.25	4,548.88	303,950.25	543,518.76
1881-82...	12,069.09	111,113.78	26,921.25	4,239.70	514,252.57	668,596.39
1882-83...	17,006.21	94,424.68	2,055.00	3,441.48	567,815.97	684,743.34
1883-84...	13,363.26	83,399.92	246.27	910.75	562,836.93	660,757.13
1884-85...	9,449.77	99,884.86	68,145.61	2,565.25	350,070.28	530,115.77
1885-86...	13,047.63	100,548.76	112.00	3,646.09	411,220.32	528,574.80
1886-87...	12,429.02	90,684.83	470.00	3,418.28	475,617.40	582,619.53
1887-88...	7,597.91	141,549.88	.....	2,315.02	447,200.87	598,663.69
1888-89...	7,293.81	124,314.09	118,253.65	1,719.25	707,357.20	958,938.00
1889-90...	12,380.96	147,208.72	17,646.04	2,062.31	626,753.66	806,051.69
1890-91...	11,185.81	125,141.77	9,023.12	2,516.25	498,370.30	646,237.25
1891-92...	12,641.42	132,984.95	.....	3,470.53	474,900.79	623,997.69
1892-93...	19,293.97	152,664.67	68,822.10	4,989.04	642,952.63	888,722.41
1893-94...	11,171.82	147,660.59	18,549.70	2,008.12	644,516.69	823,906.92
1894-95...	15,713.15	147,203.51	9,388.05	2,378.25	597,672.60	772,355.56
1895-96...	14,858.21	143,485.73	83,255.20	4,239.47	705,260.31	951,098.92
1896-97...	11,317.41	155,572.54	4,025.75	3,522.50	607,865.33	782,303.53
1897-98...	15,045.53	148,935.18	30,110.48	3,561.25	713,435.86	911,088.30
1898-99...	21,708.96	166,338.50	129,023.34	7,508.50	569,710.18	894,289.48
1899-1900..	13,947.61	170,508.71	339,748.06	2,819.25	585,505.89	1,112,529.52

APPENDICE No 17.—*Suite*

ÉTAT COMPARATIF des sommes perçues chaque année, depuis 1867, pour droits de coupe de bois, rentes foncières, affermage de coupe de bois, etc.

Année fiscale	Intérêts, pénalités et taxes de feu, etc.	Rentes foncières	Primes sur affermagés des coupes de bois	Honoraires de transferts	Droits de coupe	Totaux
1900-01...	\$ 14,958 50	\$ 178,250 71	\$ 403,197 72	\$ 4,435 00	\$ 633 230 12	\$ 1,234,072 03
1901-02...	13,146 91	163,983 00	201,483 39	11,871 74	664,552 44	1,055,037 48
1902-03...	14,895 70	187,206 25	352,004 58	20 076 00	667,631 96	1,241,814 49
1903-04...	16,988 03	176,226 41	252,554 01	6,575 06	715,134 02	1,167,477 53
1904-05...	23,391 17	208,712 00	389,576 12	8,166 41	750,340 85	1,380,186 55
1905-06...	18,143 97	206,809 20	253,545 00	10,714 50	776,901 37	1,266,114 04
1906-07...	14,891 61	214,452 00	.....	15,911 50	773,130 29	1,018,385 40
1907-08...	11,243 13	215,053 00	16,080 00	13,917 00	721,784 45	978,077 58
1908-09...	41,379 31	206,940 00	.....	7,583 00	650,458 33	906,360 64
1909-10...	51,673 37	242,708 00	.....	4,561 00	734,953 17	1,033,895 54
1910-11...	52,528 87	221,215 50	.....	31,444 00	821,719 37	1,126,907 70
1911-12...	24,391 72	323,584 50	9,023 00	3,082 00	1,173,393 09	1,533,474 31
1912-13...	31,605 13	330,203 09	.....	14,196 00	1,134,167 19	1,510,171 41
1913-14...	37,362 12	359,287 00	.....	9,288 00	1,183,021 61	1,588,958 73
1914-15...	43,716 94	359,834 00	34,343 85	10,002 00	1,288,708 87	1,736,605 62
1915-16...	58,082 00	352,380 20	40,816 13	10,720 00	1,221,683 82	1,683,682 23
1916-17...	60,075 07	347,505 25	37,176 57	7,508 00	1,115,892 77	1,568,157 61
1917-18...	39,429 10	305,581 50	151,664 32	6,356 00	910,436 48	1,413,467 46
1918-19...	120,221 08	439,320 09	142,000 82	9,616 00	1,312,810 57	2,023,968 50
1919-20...	66,247 72	439,232 25	307,601 70	33,512 00	1,757,862 59	2,604,456 20
1920-21...	166,814 02	460,093 63	142,380 00	197,895 00	2,068,173 10	3,035,360 75
1921-22...	182,525 17	430,569 57	19,166 66	86,920 00	2,972,577 25	3,691,758 65
1922-23...	85,402 96	508,786 91	307,894 47	338,501 00	1,907,556 76	3,148,142 10
1923-24...	127,489 05	426,815 71	605,896 87	84,370 00	2,533,647 21	3,778,218 84
1924-25...	99,350 72	566,275 04	595,159 46	109,596 00	2,950,377 15	4,320,758 37
1925-26...	71,524 14	624,820 58	1,410,531 72	169,600 00	2,942,500 51	5,218,976 93
1926-27...	228,139 12	775,220 46	996,295 42	55,910 00	3,701,451 40	5,757,016 40
Total...	\$2,100,261 58	\$12,880,263 37	\$8,051,539 28	\$1,419,833 69	\$52,646,554 44	\$77,098,452 36

G.-C. PICHÉ,  
*Chef du Service Forestier.*

F.-X. LEMIEUX,  
*Sous-Ministre.*

Département des terres et forêts,  
 Québec, le 30 juin 1927.

## APPENDICE No 18

RAPPORT ANNUEL  
DU CHEF DU SERVICE DE LA PROTECTION DES FORÊTS

Québec, le 30 juin 1927.

A l'honorable Ministre des Terres et Forêts,

Québec.

*Monsieur le Ministre,*

“Le Rapport sur la Protection des Forêts dans la Province de Québec durant l’année 1926, en plus d’être plein d’une foule de renseignements utiles et intéressants, est d’une lecture facile et agréable. Il est accessible à la grande masse du public en même temps que précieux pour tous les gens du métier. Aussi un pareil rapport, présenté sous une forme aussi attrayante, me semble le moyen de propagande le plus efficace en faveur de l’œuvre de la protection forestière.” C’est par ces paroles qu’un ancien journaliste soulignait la publication de notre troisième rapport annuel spécial.

Fidèle à la ligne de conduite que nous nous sommes tracée, nous avons voulu donner à notre rapport pour 1926 une valeur éducative plus grande. Avons-nous réussi? La bienveillante et précieuse appréciation que vous en avez faite, le ton de la presse nous indiquent que nous sommes dans la bonne voie. Vous l’avez dit en maintes circonstances,—et nul plus que vous n’est autorisé à le faire,—plus la curiosité publique sera éveillée aux problèmes forestiers, plus grande sera la prudence déployée par tous; et n’est-ce pas cette prudence de tous qui donnera une solution à notre problème forestier: la protection contre les dangers d’incendie?

Nous avons donc cru qu’il serait intéressant d’étudier la législation forestière de certains pays où les conditions sont identiques aux nôtres et de voir quelles mesures préventives y sont prises contre l’incendie forestier. A cette fin, nous avons choisi la Suède et la Finlande. Ces pays étant essentiellement forestiers, nous avons pu faire une ample et riche moisson de renseignements que nous avons consignés dans notre

rapport. Cette étude des modes d'exploitation et des mesures de protection,—nous en avons reçu de nombreux et précieux témoignages,—a intéressé le public en lui ouvrant des horizons insoupçonnés, et a avivé son attention.

La protection forestière ne peut être assurée sans qu'on ait à faire de fortes dépenses.

Dans notre Province, pour l'œuvre de la protection de nos forêts, nous avons en vous, M. le Ministre, et en vos collègues des auxiliaires précieux et nécessaires; précieux, car cette approbation que tous vous nous donnez nous est un puissant encouragement; nécessaires, avons-nous dit, car le nerf de la prévention de l'incendie forestier, nous le trouvons dans le budget que, chaque année, notre Service sollicite de l'Exécutif et que celui-ci nous accorde avec bienveillance. Notre activité protectrice doit s'accroître avec notre champ d'action qui s'agrandit sans cesse; c'est dire que, en dépit de la stricte économie que nous pratiquons, nos dépenses augmentent proportionnellement.

Voici un résumé de nos opérations durant l'année fiscale 1926-27

#### RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS DURANT L'EXERCICE 1926-27

Traitements: Service intérieur.....	\$ 9,726.00
Traitements: Service extérieur.....	220,656.57
Traitements: Service extérieur assistants gardes-feux.....	20,861.35
Matériel immeuble: Achat, construction, entretien et frais de transport.....	12,083.07
Matériel de protection contre le feu: Achat et entretien...	43,978.94
Dépenses, frais de voyage, de transport, etc., du personnel intérieur et extérieur.....	55,524.76
Télégrammes et téléphones.....	268.33
Combat de feux: Salaires et autres dépenses.....	22,526.63
Publicité, propagande, affiches, annonces, conférences, etc.	28,228.19
Impressions de rapports, de formules et papeterie.....	8,871.54
Associations.....	31,700.12
Divers.....	3,612.46
	<hr/>
	\$ 458,037.96
Remboursement.....	28,037.96
	<hr/>
	\$ 430,000.00

---



---

 FRAIS D'EXTINCTION DES FEUX

Pour l'année finissant le 31 décembre 1926, le coût de la lutte contre les incendies se chiffrait à \$22,266.42 savoir:

Feux sur terrains affermés. ....	\$ 6,661.20	
Feux sur terrains privés. ....	15,605.22	
		\$ 22,266.42

De ce total

Les concessionnaires ont payé. ....	\$ 3,330.65	
Le Gouvernement a payé. ....	18,935.77	
		\$ 22,266.42

Comme c'est la coutume, 50% des frais réels de la lutte contre l'incendie ont été remboursés aux concessionnaires. Dans les centres de colonisation, la surveillance est faite par le Service de la Protection, alors le Gouvernement paye le coût total de la lutte.

## COOPÉRATION

L'œuvre de la protection forestière en est une qui exige la coopération publique. Nous avons trouvé dans les associations de protection et chez les concessionnaires forestiers un réel souci de préserver notre domaine boisé. Si nous pouvons louer la coopération que nous accordent les gardiens de certains clubs de chasse et de pêche, il nous sera bien permis d'exprimer l'espoir que cette coopération devienne encore plus générale. Nous aimerions à trouver chez les voyageurs en forêt, pêcheurs et chasseurs, aussi bien que chez les colons, une prudence plus grande et de tous les instants.

Une coopération que nous recherchons—nous l'estimons la plus précieuse—, c'est celle du clergé. Grâce à l'influence morale très grande qu'il exerce sur les masses, il peut être, pour l'œuvre de la protection, un ouvrier de toute première importance. Un avertissement à la prudence donnée au cours d'une période dangereuse est une aide en faveur de la protection de nos forêts en même temps qu'un acte de patriotisme éclairé. Représentant de l'autorité divine, il ne peut qu'encourager ses ouailles à respecter la loi civile, et contribue ainsi à créer un véritable esprit civique qui consiste à envisager, d'abord et toujours, l'intérêt général. Fort du concours donné dans le passé, nous escomptons, pour l'avenir, que cette coopération nous sera continuée.

Quant aux compagnies ferroviaires, nous pouvons dire que leur pleine et entière coopération a facilité notre tâche.

Voici un résumé des dépenses encourues par notre Service et les concessionnaires forestiers, en 1926.

## PROVINCE DE QUÉBEC

### STATISTIQUES CONCERNANT LA PROTECTION DES FORÊTS

Saison 1926

Frais encourus en raison de:	Montant.
Salaires:	
Permanents.....	\$ 69,765.74
Temporaires.....	501,445.57
<hr/>	
Travaux d'amélioration.....	\$ 60,985.53
Entretien d'iceux.....	4,388.04
<hr/>	
Outillage et équipement.....	\$ 107,624.86
Frais d'utilisation d'iceux.....	12,021.66
<hr/>	
Extinction des incendies:	
Salaires.....	\$ 27,345.30
Autres frais.....	5,831.02
<hr/>	
Dépenses de voyage.....	\$ 45,083.23
Dépenses diverses.....	68,480.18
<hr/>	
Grand total.....	\$ 902,971.13
<hr/>	
Provenance des fonds:	
Contribution du Gouvernement.....	\$ 438,142.45
Contribution des concessionnaires.....	464,828.68
	<hr/>
	\$ 902,971.13

### PERSONNEL

C'est notre devoir—et très doux—de rendre un témoignage public d'appréciation aux membres de notre personnel tant intérieur qu'extérieur. Personnellement, M. le Ministre, vous connaissez le magnifique

esprit qui anime les membres de notre Service, vous les avez vus à l'œuvre bien des fois dans les tournées d'inspection que vous faites pour vous tenir au courant des choses de votre département, et vous n'ignorez pas la tâche ardue que doivent accomplir, et qu'accomplissent les ouvriers de la protection. Mais le public le sait-il? Lorsque les conditions atmosphériques rendent la situation forestière moins risquée, le public sait-il que nous employons nos équipes volantes de surveillance soit à établir un système de layons (portages) nouveaux, soit à dénuder ceux déjà existants; soit à installer de nouvelles lignes forestières de téléphone ou soit à préparer, dans des endroits choisis avec soin, des lieux de repos pour les voyageurs? La tâche de nos équipes n'est pas une sinécure; on peut en juger par le tableau suivant:

TABLEAU DE LA SURVEILLANCE MOBILE

DISTRICTS	Jours de travail	Milles parcourus
No 1.—Abitibi.....	8,338	45,348
No 2.—Témiscamingue.....	12,372	79,840
No 3.—Hull.....	1,939	38,109
No 4.—Montréal.....	4,266	51,625
No 5.—St-Maurice.....	1,236	20,391
No 6.—Lac-St-Jean.....	4,770	41,850
No 7.—Québec.....	1,242	12,277
No 8.—Cantons de l'Est.....	547	11,582
No 9.—Témiscouata.....	3,404	3,003
No 10.—Rimouski.....	8,822	42,279
No 11.—Côte-Nord.....	3,845	35,747
	50,781	382,051

Voilà pourquoi nous aimons à saluer ces ouvriers: chefs de districts, inspecteurs, inspecteurs adjoints, sapeurs-forestiers (gardes-feux) et leurs adjoints, et nous leur disons: vous faites œuvre utile et méritoire en travaillant à préserver notre domaine boisé contre l'incendie.

Employeurs.	Inspect.	Gardes	Gardes auxil.	Total
Service de la Prot. (int. et ext.).....	94	458	1,452	2,004
St. Maurice Forest P. Ass.....	36	240	268	544
Ottawa River Forest P. Ass.....	22	274	303	599
Laurentian Forest P. Ass.....	12	137	.....	149
Price Brothers Forest P. Ass.....	35	106	27	168
Southern St. Lawrence Forest P. Ass.....	23	131	137	291
Concessionnaires non affiliés.....	27	173	69	269
	249	1519	2256	4024



En comparant ce tableau avec celui de 1925, on se rendra compte que le Service de Protection et les Associations ont augmenté leurs cadres. Tous doivent s'en réjouir, car c'est un gage de sûreté plus grande pour nos massifs forestiers. Nous serait-il permis, Monsieur le Ministre, de souligner un fait? En 1926, le Service de Protection a augmenté, d'une façon appréciable, le chiffre des sapeurs-forestiers adjoints (assistants gardes-feux). Nous l'avons fait dans l'intérêt du colon. Nous avons voulu lui faciliter l'obtention du permis de brûlage, sagement exigé par la loi, et mettre à ses côtés au cours du brûlage des abatis, un précieux auxiliaire et un outillage approprié. Le colon devrait nous être reconnaissant de cette attention, et nous manifester sa gratitude par une prudence plus grande et une plus fidèle observance des règlements de la Protection.

#### COMMENT S'EFFECTUE LA PROTECTION DES FORÊTS

Nous pouvons dire que notre système de protection, sans être parfait, n'a rien à envier à celui des autres pays. Nous disposons d'un nombre respectable de tours d'observation, et chaque année on en élève de nouvelles. C'est ainsi qu'en 1926, 70 tours nouvelles ont été élevées tant par le Service provincial que par les Associations et que d'autres ont été améliorées. Les veilleurs qui sont préposés à la surveillance, sont munis des appareils les plus perfectionnés: ce qui leur permet de découvrir et de localiser tout commencement d'incendie. Presque toutes ces tours sont reliées par des lignes téléphoniques, en sorte que tout de suite l'alarme est donnée aux postes de sapeurs-forestiers. Nous avons songé à utiliser le radio comme moyen de signalisation aérienne; jusqu'ici les résultats ne nous ont pas donné satisfaction.

Les chemins de pénétration en forêt, les layons (portages) entretenus par nos équipes nous rendent, dans la lutte contre l'incendie, d'inappréciables services.

Et puis, nous tenons à donner à nos sapeurs-forestiers (gardes-feux) un outillage suffisant et moderne que des mécaniciens s'efforcent de maintenir toujours en bon ordre.

#### BRULAGE DES ABATIS

Depuis deux ans, nous avons pris, dans certaines sections, la direction du brûlage des abatis; non seulement notre personnel émet les per-

mis nécessaires, mais nos employés surveillent avec soin ces opérations. Nous consentons pourtant à ce que certaines compagnies en émettent. La St-Maurice a donné, en 1926, 130 permis, et la Cie Price, 80. Tous les autres permis ont été émis par le Service de Protection, soit 24,250.

Voici le détail de ces permis avec le nombre d'acres brûlées :

DISTRICTS	Permis émis	Acres brûlées
1.—Abitibi.....	4,509	17,146
2.—Témiscamingue.....	1,212	2,914
3.—Hull.....	532	1,241 $\frac{1}{4}$
4.—Montréal et St-Maurice.....	3,305	6,071 $\frac{1}{4}$
6.—Lac-St-Jean.....	1,954	6,098
7.—Québec.....	942	1,539 $\frac{1}{4}$
8.—Cantons de l'Est.....	906	2,803 $\frac{1}{4}$
9.—Témiscouata.....	3,963	9,326
10.—Rimouski & Gaspé.....	6,927	15,711
<b>Totaux.....</b>	<b>24,250</b>	<b>62,851 <math>\frac{1}{2}</math></b>

Nous avons encore à brûler certains amas de déchets forestiers. Ainsi le brûlage des déchets accumulés du fait de la tranchée percée en forêt par le chemin de fer de Taschereau à Rouyn se fait peu à peu.

D'une façon générale, nous tenons à signaler que les colons comprennent mieux la sagesse de la mesure qui les oblige à obtenir un permis avant de brûler leurs abatis. Ce à quoi plusieurs ne veulent pas se soumettre, c'est d'attendre à 4.00 P.M., avant d'allumer leur feu d'abatis. Pourtant, cette mesure restrictive a son importance. Nous croyons que l'article sur l'État hygrométrique de l'air (p. 47 de notre rapport spécial) sera de nature à faire mieux comprendre aux colons que certaines périodes ne sont pas propices au brûlage.

Relativement aux permis de brûlage, ne trouvez-vous pas, M. le Ministre, que les censitaires qui ont remboursé les redevances seigneuriales et sont véritablement propriétaires de leurs lots devraient, comme les colons des cantons, être soumis aux règlements en usage sur les terres de la Couronne ?

#### CIRCULATION EN FORÊT

Les rapports que nous avons reçus attestent que, en 1926, 86,173 personnes ont circulé dans nos forêts. L'éducation du public se fait; on comprend de mieux en mieux l'opportunité des permis de circulation pour la conservation de notre domaine forestier.

Émis par les Associations . . . . .	24,607
Émis par Service de Protection . . . . .	4,386
Émis par Clubs de chasse et de pêche . . . . .	1,777
	30,770
A ce nombre, il faut ajouter les ouvriers forestiers qui ont voyagé en forêt soit : . . . . .	55,403
Grand total . . . . .	86,173

Ces ouvriers portent maintenant un insigne spécial. Les compagnies d'exploitation sont heureuses de cette amélioration qui leur permet d'identifier ceux qui vont d'un camp à un autre.

#### PERMIS DE CIRCULATION ÉMIS DANS CHAQUE DISTRICT

Districts	Nombre de permis émis
1 Abitibi . . . . .	1,425
2 Témiscamingue . . . . .	1,595
3 Hull . . . . .	3,814
4 Montréal . . . . .	488
5 St-Maurice . . . . .	8,325
6 Lac St-Jean Chicoutimi . . . . .	2,999
7 Québec . . . . .	2,792
8 Cantons de l'est . . . . .	47
9 Témiscouata . . . . .	5
10 Rimouski . . . . .	7,451
11 Côte-Nord . . . . .	52
Clubs de chasse et de pêche . . . . .	1,777
Total . . . . .	30,770

#### INCENDIES FORESTIERS EN 1926

Aux pages 47 et 51 de notre rapport spécial nous parlons respectivement de l'état hygrométrique de l'air et de la température. Ces articles apportent des précisions qui expliquent les conditions forestières plus ou moins dangereuses qui peuvent exister dans les différentes régions de la Province. Si l'humidité relative de l'air s'abaisse . . . l'évaporation est plus grande, et plus dangereuse sera cette période.

Voici un tableau indiquant le nombre des incendies pour chaque mois:

Causes	Nos.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Total
Débris.....	206	000	792.00	2,262.54	951.85	4,252.50	4.00	4.00	8,266.89
Ouvriers forestiers....	55	000	261.11	28.00	1.25	22.00	0.00	1.00	313.36
Pêcheurs et chasseurs....	51	000	413.50	719.00	85.50	486.76	0.00	2.00	1,706.76
Voyageurs.....	75	000	1,053.93	295.25	332.00	257.00	4.50	0.00	1,942.18
Chemins de fer.....	178	000	25.62	33.50	0.00	1.50	10.00	0.00	70.62
Foudre.....	42	000	0.00	0.00	7,686.85	5,110.50	0.00	0.00	12,797.35
Travaux publics.....	8	000	0.00	0.00	10.00	15.00	15.00	0.00	40.00
Incendies.....	3	000	0.00	60.00	0.00	0.00	0.00	0.00	60.00
Inconnues.....	133	000	559.25	6,671.00	10.00	569.50	21.00	0.00	7,830.75
Non classifiées.....	48	000	205.50	28.00	0.00	76.75	5.00	0.00	315.25
Total.....	799	000	3,310.91	10,096.79	9,077.45	10,791.51	59.50	7.00	33,343.16

Le tableau suivant donne le nombre et les causes des incendies ainsi que l'aire incendiée:

CAUSES	Nombre d'incendies	% sur le nombre	Aire incendiée en acres	% sur l'aire incendiée
Abatis.....	206	25.7	8,266.89	24.7
Ouvriers forestiers.....	55	6.9	313.36	0.92
Pêcheurs et chasseurs.....	51	6.4	1,706.76	5.6
Voyageurs.....	75	9.3	1,942.18	5.9
Chemins de fer.....	178	22.3	70.62	0.21
Foudre.....	42	5.3	12,797.35	38.81
Constructeurs de chemins.....	8	1.1	40.00	0.14
Incendiaires.....	3	0.3	60.50	0.15
Inconnues.....	133	16.6	7,330.75	23.52
Non classifiées.....	48	6.1	315.25	0.05
	799	100.0	33,343.16	100.00

Nous croyons qu'il serait intéressant de faire connaître le détail des dommages faits à la forêt et les causes de ces incendies.

CAUSES	Nos	Bois marchand	Jeunes bois	Vieux brûlés	Brûlés récents	Bûchers récents	Autres terrains	Total
Abatis.....	206	478.75	434.50	305.00	1,402.10	5,168.50	478.04	8,266.89
Ouvriers forestiers.....	55	0.00	0.00	33.11	17.00	137.00	126.35	313.36
Pêcheurs et chasseurs.....	51	30.00	494.00	336.51	55.50	680.00	111.75	1,706.76
Voyageurs.....	75	29.50	309.53	95.50	894.40	251.75	361.50	1,942.18
Chemins de fer.....	178	00.00	22.62	9.75	5.50	16.50	16.25	70.62
Foudre.....	42	6,666.00	3,230.00	10.00	2,882.00	5.00	4.35	12,797.35
Constructeurs de chemins.....	8	0.00	0.00	10.00	0.00	0.00	30.00	40.00
Incendiaires.....	3	0.00	0.00	0.00	0.00	60.00	0.00	60.00
Inconnues.....	133	106.50	90.00	4,940.25	1,351.50	910.50	432.00	7,830.75
Non classifiées.....	48	5.00	15.00	138.50	44.50	1.00	111.25	315.25
Total.....	799	7,315.75	4,594.65	5,878.62	6,652.50	7,230.25	1,671.39	33,343.16

## LES CHEMINS DE FER

Pour appuyer ce que nous avons écrit plus haut au sujet de la coopération apportée par la Commission des Chemins de fer, nous sommes heureux de dire que sur 56 locomotives examinées par l'inspecteur du Service de la Protection, 3 seulement ont été trouvées en mauvais ordre. Les feux allumés par les locomotives ont causé des dommages évalués à \$299.00. Le chef et le sous-chef du Service de la Protection sont nommés par la Commission inspecteur et sous-inspecteur provinciaux de son département des incendies forestiers.

## ŒUVRE DE PROPAGANDE

Nous avons, du 18 au 24 avril, pris une part active à la Semaine forestière canadienne. Le comité provincial et les comités régionaux qui reçoivent le mot d'ordre du comité de Québec, n'ont rien négligé pour faire de cette propagande un véritable succès. A la presse, aux organisations politiques, sociales ou industrielles, aux maires et aux conseils municipaux qui ont si admirablement secondé notre campagne, à tous enfin nous disons: merci. Il y a une autre coopération que nous tenons à souligner d'une manière spéciale: celle de NN. SS. les Évêques et du clergé paroissial de toutes dénominations. Ils sont coutumiers de prendre une large part dans tout mouvement d'intérêt national. Nous qui, plusieurs années durant, avons vécu au milieu des colons, nous savons à quel point est puissante sur eux une direction donnée par ce pasteur qui vit de leur vie, partage leurs travaux et leurs peines. Nous sommes sûrs que cette coopération précieuse et éclairée ne nous fera jamais défaut.

Notre propagande se fait plus intensive auprès des enfants de nos écoles. Grâce à M. C.-J. Mignan, notre Service de Protection publie dans l'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE des articles aptes à instruire et à intéresser les enfants.

Avec le concours du Service de la Protection, la Canadian Forestry Association a fait, dans les centres de colonisation, une propagande par la conférence et l'image. En 1926, près de 200 représentations et conférences ont été données.

Dans notre œuvre de propagande, nous nous servons d'affiches monitoires et de panneaux-réclames. Rien comme l'image pour attirer l'œil et retenir l'attention, surtout quand cette image est artistique.

---

---

Tel est le cas de nos panneaux-réclames. Dans un concours organisé par The Connecticut Forestry Association, un de nos panneaux a reçu l'honneur d'un premier prix.

Notre propagande se fait aussi par le calendrier spécial du Ministère des Terres et Forêts. Rempli de renseignements forestiers précieux, ce calendrier est de plus une forte prédication en faveur de la conservation de notre domaine boisé.

Le budget mis à notre disposition nous permettra-t-il, M. le Ministre, de réaliser un de vos désirs ? Plusieurs fois vous nous avez dit comme il serait important de faire donner des conférences illustrées sur la protection forestière dans les principaux centres de la province. Combien nombreux, en effet, sont ceux qui durant les mois d'été ou d'automne, vont en forêt et ignorent tout de la forêt ! Il nous faudrait pour cela des machines à projections, des films . . . qui pourraient servir également à une propagande plus grande dans nos écoles: n'est-ce-pas encore un projet qui vous est cher ?

#### NOTRE BUDGET

Ce rapport démontre qu'il nous faudrait une augmentation budgétaire. Nous avons énormément de besogne à faire. Nous continuons à faire le relevé des massifs boisés restés intacts au sein de certains brûlés. En certains endroits, nous avons des déchets forestiers considérables, qu'il faut brûler. Et puis, les districts miniers de la Province, notamment celui de Rouyn, exigent une surveillance de tous les instants et qui ne peut se faire qu'en augmentant le nombre de sapeurs-forestiers (gardes-feux).

Soumis respectueusement,

**HENRI KIEFFER,**

Chef du Service de la Protection des Forêts.

2 novembre 1927.

---

## APPENDICE No 19

RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS DU SERVICE DES ARPEN-  
TAGES POUR LES DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30  
JUIN 1927.

Québec, le 30 juin 1927.

L'honorable HONORÉ MERCIER,

Ministre des Terres et Forêts,

Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel concernant les opérations du Service des Arpentages, au cours de l'exercice financier 1926-27.

Parmi les travaux qui ont été exécutés au cours de cette année, travaux dont nous vous avons déjà signalé l'importance, tant pour le bénéfice de vos différents Services que pour le contrôle de nos opérations antérieures et la préparation de nos cartes, je dois mentionner l'établissement d'un premier canevas géodésique sur la Côte Nord du St-Laurent.

Ce travail que nous avons recommandé, en rappelant le fait qu'une triangulation était le meilleur moyen à notre disposition pour coordonner, tout en contrôlant les opérations d'arpentages, nous a apporté la preuve de l'exactitude des arpentages faits antérieurement dans cette région, et nous a permis d'établir d'excellents points de repère pour les travaux à venir.

Nous avons lieu d'être satisfaits de ces premiers travaux de triangu-

lations, et des résultats que nous en avons obtenus, étant donné qu'ils ont été exécutés sans explorations préliminaires. Nous avons toutefois bénéficié des arpentages exécutés antérieurement à cet endroit qui nous ont fourni des renseignements très précieux, sur la position des points les plus élevés, pouvant éventuellement servir comme points géodésiques.

Au début, l'établissement de ces stations géodésiques nous a paru d'une difficulté presque insurmontable, parce que nous devons pénétrer à des distances assez considérables à l'intérieur des terres, dans une région difficile d'accès. Nous avons cru résoudre ce problème, et, de fait, nous l'avons résolu, en nous servant d'hydravions pour transporter les arpenteurs et leur matériel, à l'endroit des stations. Nous croyons que cette façon de procéder est une innovation qui a été à l'avantage de ce département, puisque cela a permis à l'arpenteur qui était chargé de ce travail, de nous fournir des photographies aériennes contenant des renseignements très intéressants sur l'état de la forêt dans cette région.

Enfin, les excellents résultats que nous avons obtenus par ce premier arpentage géodésique nous prouvent que nous sommes dans la bonne voie sous ce rapport, et qu'il est à propos de le compléter.

Je dois aussi mentionner l'établissement du parallèle de latitude  $50^{\circ}$  Nord et du méridien  $69^{\circ} 07' 55''$  Ouest, dans le comté de Saguenay. Ce travail avait également pour but de vérifier l'exactitude de certains travaux en rapport avec le levé de lacs et de rivières dans cette région, et nous a été très utile au point de vue de la cartographie.

Nous pourrions faire les mêmes remarques concernant l'établissement du 47<sup>e</sup> parallèle dans les comtés de Témiscamingue et de Pontiac, et l'établissement de lignes de bases et de lignes méridiennes dans les comtés de Champlain, de Témiscamingue et de Pontiac, ainsi que le raccordement de certaines lignes de cantons à des points géodésiques dans la région de la Gaspésie.

En plus de ces travaux qui ont été exécutés comme vérification d'arpentages antérieurs, et pour servir de base à des arpentages futurs, nous avons, comme par les années passées, continué les opérations nécessaires à la préparation de levé de lacs et de rivières, afin de satisfaire à des demandes provenant des différents départements, ainsi que de vos différents Services. Nous nous sommes appliqués dans ce cas, à faire exécuter ces travaux de façon à obtenir un levé représentant le bassin



de chaque rivière dans tous ses détails. C'est ainsi que nous avons maintenant le levé du plan du bassin des rivières Pentecôte, Ste-Anne-des-Monts, Mistassini, Grande Pikauba, Malbaie et Ste-Anne (comté de Portneuf).

Je dois mentionner les travaux que nous avons été appelés à faire en collaboration avec la Compagnie Aérienne Française, à l'endroit de la péninsule de Gaspé.

Nous avons fournis à ceux qui étaient chargés de ces travaux, les renseignements que nous possédons, provenant des arpentages exécutés jusqu'à date, ainsi que quelques travaux complémentaires, quand jugés nécessaires.

Enfin, nous avons collaboré à leur travail, et nous sommes restés à leur disposition afin de leur fournir tous les renseignements nécessaires.

Ce travail qui n'est pas encore terminé est en très bonne voie d'exécution, et nous croyons que nous aurons comme résultat, une carte photographique qui fera voir tous les avantages que peut comporter cette belle région de la Gaspésie, au point de vue de ses ressources naturelles.

#### TRAVAUX POUR FINS DE COLONISATION

Pour nous conformer aux demandes du département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, nous avons exécuté des travaux d'arpentage dans les cantons de Betsiamites, Raguenaud, Duparquet, Jersey, Iberville, Desandrouins, Robertson, Patton, Otis, Rameau, Malbaie, Hébecourt, Nédélec, Rémigny et Raudot. Ces travaux consistaient en des subdivisions en lots de fermes, afin de permettre à la colonisation de s'étendre dans ces endroits particuliers.

#### SERVICE DES MINES

Afin de permettre aux prospecteurs de localiser parfaitement la position de leurs concessions minières, nous avons fait établir les lignes centrales et médianes de certains cantons, et nous avons fait faire le levé du plan de certains lacs et cours d'eau dans les cantons d'Aiguelle, Rouyn, Dufresnoy, Senneville, Bois, Joannès et Bousquet.

## TRAVAIL DE BUREAU

Je sou mets l'état suivant des divers travaux que nous avons été appelés à faire au cours du dernier exercice financier.

	Nombre	Superficie (ac).
Blocs miniers spécifiés. . . . .	306	19,053.41
Iles. . . . .	152	849.66
Nouveaux lots, divisés et spécifiés. . . . .	698	58,696.24
Droits de passage, pour lignes de transmission, etc. . . . .	254	1,461.78
Lots de colonisation ou parcelles de terrain spécifiés. .	901	66,997.42

Soit un total de 2311 lots d'une sup. de . . . . . 147,058.51

Il est à remarquer que ce chiffre global comprend une superficie de 58,696.24 acres de nouveaux lots, piquetés sur le terrain, et prêts à livrer à la colonisation.

Le développement total des opérations terminées sur le terrain, au cours de l'année, s'élève aux chiffres suivants:

Relevé de lacs et de rivières. . . . .	4541.17	milles.
“ “ portages. . . . .	439.04	“
Renouvellement de lignes extérieures et centrales. . . . .	140.26	“
Établissement de lignes extérieures et centrales. . . . .	152.27	“
Simple chaînage et contrôle de directions de lignes. . . . .	80.24	“
Lignes de rangs, avec poteaux. . . . .	274.60	“
“ “ sans poteaux. . . . .	7.07	“
“ “ bases et méridiennes. . . . .	722.16	“
“ d'essai. . . . .	61.21	“
Relevés de chemins de fer. . . . .	28.65	“
Relevés de chemins. . . . .	169.60	“
Diverses lignes. . . . .	176.89	“
Triangulations. . . . .	2.87	“
Lotissement sur chemins. . . . .	3.64	“
Total. . . . .	6799.67	

De plus, nos arpenteurs ont érigé 344 buttes en terre ou en pierre, planté environ 1500 bornes en fer et placé quelques 5000 repères (plaques en aluminium).

#### CARTOGRAPHIE

Pour répondre à nos besoins de cartographie, nous avons fait exécuter certaines opérations d'arpentage dans les cantons de Crespieul, Lasalle, Charest, Laurier, Bois et Campeau.

Nous avons continué progressivement la cartographie générale de la Province et nous avons aussi publié de nouvelles éditions mises à jour avec les récents arpentages de la région du Saint-Maurice, Pontiac et de la Gatineau, à l'échelle de trois milles au pouce.

Nous avons dû satisfaire à la demande d'impressions et de copies au bleu et aussi préparer quantité de documents et de compilations, pour servir de canevas aux relevés aériens de la péninsule de Gaspé.

Nous avons continué la politique de lithographier à l'échelle de 40 chaînes au pouce, les plans de cantons. Une quarantaine ont été lithographiés cette année.

#### NOUVEAUX TRAVAUX ORDONNÉS

Parmi les instructions émises en rapport avec de nouveaux travaux, nous avons:

1°—Celles concernant la délimitation et le bornage des concessions forestières affermées à "The Canadian International Paper Company", dans la région de l'Ottawa et à "The Mistassini Power and Paper Company, Limited", dans la région du lac St-Jean.

2° Pour la délimitation de diverses concessions forestières dans la région de la Gaspésie et du lac St-Jean.

3°—Établissement de lignes de bases dans le district de l'Abitibi, pour servir de repères à l'arpentage de concessions minières à cet endroit et établissement de lignes extérieures, centrales et de rangs, dans le canton de Lemieux, pour le même objet.

4°—Pour les besoins de la cartographie, a) le levé du plan du bassin des rivières du Chef, Aux-Outardes, Manicouagan et Péribonca; b) l'éta-

blissement des lignes séparatives des comtés de Joliette et Berthier; c) renouvellement des lignes séparatives des comtés de Bonaventure et Gaspé; d) levé du plan du littoral de la Baie des Chaleurs.

5°—Lotissement des cantons de Senneville et de Montbeillard, pour les besoins de la colonisation.

6°—Arpentage des réserves forestières cantonales Dufferin, Jonquière et Kénogami, à la demande du Service Forestier.

EXTRAITS DES RAPPORTS D'ARPENTEURS-GÉOMÈTRES  
CONCERNANT LES TRAVAUX TERMINÉS DURANT  
L'EXERCICE FINANCIER 1926-27, ET DONT LES  
PLANS ET CARNETS D'OPÉRATIONS SONT DÉPO-  
SÉS AUX ARCHIVES DES ARPENTAGES.

*Comté d'Abitibi, canton Aiguebelle par J.-P. Dutil A.G.*

Le canton de Aiguebelle est très facile d'accès; on peut s'y rendre en auto même du village Privat au Lac Lois. Dans un avenir prochain on pourra aussi se rendre au Lac Lois par voie de chemin de fer puisqu'on est actuellement à construire ce chemin de fer.

TOPOGRAPHIE GÉNÉRALE ET ESSENCES FORESTIÈRES

Le canton d'Aiguebelle est ondulé; on y rencontre quelques petites montagnes par-ci par-là et qui ne sont pas très élevées.

Les trois quarts de sa superficie sont propres à la culture.

Les feux de forêts ont dévasté environ la moitié du canton et ailleurs on y trouve de l'épinette noire, du cyprès et du bouleau.

LAC LOIS

Le Lac Lois est situé dans les cantons d'Aiguebelle, Privat et Des-  
tor; il mesure environ dix milles de longueur sur une largeur de deux  
milles et contient deux passes, l'une dans la partie ouest du lac et l'autre

vers le centre. Sa décharge, la rivière Molesworth, se jette dans le lac Makamic en traversant la ligne ouest du canton de Privat. Le lac Lois n'est pas profond bien qu'une compagnie industrielle de Makamic ait relevé le niveau de l'eau d'une dizaine de pieds en construisant un barrage sur la rivière Molesworth afin de faciliter le flottage de son bois.

Il existe aussi plusieurs autres petits lacs dans ce canton, entre autres, les lacs Fréville, Sault, LaHaye, Matissard et Patrice, mais aucun d'eux ne dépasse un mille et demi en longueur et un demi en largeur; à l'exception du lac Patrice que pour des raisons incontrôlables' je n'ai pu relever, tous les autres ont été arpentés.

Les lacs Sault et LaHaye sont situés dans une véritable crevasse de la terre et leurs bords sont de roc solide d'une hauteur atteignant jusqu'à cent cinquante pieds.

A l'extrémité sud du lac LaHaye une partie de roc mesurant au moins quarante pieds de hauteur sur une aussi grande largeur s'est détachée de la montagne et est tombée dans le lac. Cette pierre est très remarquable, et sa partie hors de l'eau a la forme de la partie supérieure d'une tente.

Bien que situé dans le voisinage de la région minière de Rouyn le canton d'Aiguebelle n'est pas beaucoup parcouru par les prospecteurs; il n'y a que cinq ou six claims piquetés.

#### PÊCHE ET CHASSE

Les eaux de ce canton ne sont pas poissonneuses et le gros gibier n'y abonde pas non plus.

---

*Canton de Duparquet, par Lorenzo Bernier, A. G.*

---

#### TOPOGRAPHIE GÉNÉRALE DU TERRAIN

Cette partie du canton de Duparquet où j'ai opéré est généralement montagneuse et accidentée. Cependant on rencontre des étendues de terrain plan considérables dans les parties ouest et nord.

---

---

### LE SOL

Les parties planes sont généralement propre à la culture, mais la plus grande étendue de bonne terre est située à l'ouest de la ligne centrale.

### LE BOIS

Toute cette partie est boisée en bois vert, sauf quelques montagnes qui ont été ravagées par le feu. Le beau bois de commerce est plutôt rare et les parties les mieux boisées consistent en peuplement de cyprès et d'épinette, situées dans les rangs 9 et 10, à 2 ou 3 milles à l'ouest de la ligne centrale.

Les principales essences qui y croissent sont l'épinette, le sapin, le cyprès, le bouleau et le tremble.

### LACS ET COURS D'EAU

Il n'y a que quelques petits lacs sans importance. Le plus considérable est situé à l'extrémité est du rang 8 et sa longueur dépasse à peine un quart de mille. Les ruisseaux ont leur source au pied des montagnes et leur eau est très limpide.

### LA CHASSE

Les principaux gibiers qui s'y rencontrent sont l'original, le chevreuil, et l'ours; ceux-ci paraissent y exister en nombre considérable.

---

*Canton d'Hébécourt, par Arthur Lepage, A.G.*

---

J'ai fait le relevé du lac Hébécourt, avec toutes ses îles et la partie la plus importante de sa décharge. J'ai relevé le lac Bayard avec ses îles, le lac Moose et le lac Dancès et le portage qui conduit du lac Hébécourt au lac Duparquet.

J'ai relevé la position de certains poteaux de claims que j'ai indiqués dans mes notes et quelques-uns sur mon plan. Au sud-ouest du lac

Moose, j'ai relevé la position d'un poteau à l'intersection de quatre claims et je l'ai indiqué sur mon plan avec les claims avoisinants.

#### ASPECT GÉNÉRAL DU TERRAIN

Le terrain du canton d'Hébécourt est accidenté. Il y a même une petite chaîne de montagnes assez élevées au sud du lac Moose qui va de l'est à l'ouest dans le rang 3. Le long de la rivière Duparquet dans les rangs 7, 8, 9 et 10, le terrain est assez uni mais les rives du lac Duparquet, celles du lac Bayard et la partie sud du lac Hébécourt sont accidentées, et rocheuses pour la plus grande partie. La plupart des îles de ces lacs sont très élevées et rocheuses. De beaux arbres verts les recouvrent; elles sont si nombreuses, surtout dans le lac Duparquet, qu'elles ajoutent à la beauté de ce lac.

#### LE SOL

Le sol est argileux, même autour des rochers et des fortes élévations; et il est très propre à la culture du foin, des grains et des légumes.

#### LES BOIS

Le bois dominant est l'épinette noire, ensuite viennent l'épinette grise, le sapin, le bouleau et le tremble. Il y a même du cèdre d'une assez belle dimension en certains endroits, notamment au sud-ouest du lac Hébécourt, le long de ma ligne de cheminement, et sur la ligne centrale du rang 6. On trouve aussi du pin sur certaines élévations. Il y a, un peu partout, de l'épinette à billots, mais elle est plutôt clairsemée. Toute la partie nord du canton est en bois vert, dans la partie sud il y a beaucoup de brûlis.

#### LES MINES

Près des deux tiers de la superficie du canton d'Hébécourt ont été piquetés par des prospecteurs et des compagnies minières au cours de l'année écoulée. La "Consolidated Mining & Smelting", qu'on dit être financée par la puissante compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien, détient au moins soixante claims sur les rives sud du lac Hébécourt et au sud jusqu'au lac Moose, sur la rive nord duquel ils sont à se bâtir des camps importants. La formation serait la même qu'à Rouyn, et les

principaux minerais trouvés seraient le cuivre, le zinc et l'or. La compagnie projette, paraît-il, de construire dès cet été un chemin, pour transporter avec des chevaux, du matériel et des approvisionnements depuis le lac Duparquet, à l'embouchure de la rivière Mogusi, jusqu'au lac Moose.

#### CHASSE ET PÊCHE

Il y a de l'original, du loup-cervier, du renard, de la loutre et du castor. On a vu souvent des renards au cours de notre expédition, mais le lièvre et la perdrix sont très rares cette année. Dans toute la région de l'Abitibi, l'automne dernier, on voyait des renards jusque sur les fermes près des bâtisses, et nombreux sont les cultivateurs qui en ont capturé jusqu'à huit ou dix vivants. Après les premières chutes de neige, il n'a pas été si facile à prendre, paraît-il.

Le brochet, le doré, le poisson blanc et la carpe sont en abondance. Dans le lac Hébécourt le brochet est très gros, j'ai eu l'occasion d'en prendre moi-même plusieurs de 30, 36 et même de 40 pouces de longueur.

#### MOYENS D'ACCÈS

Le canton d'Hébécourt est situé au sud du lac Abitibi, sa limite nord n'est qu'à cinq milles de ce lac; la limite ouest de ce canton touche à la Province d'Ontario. C'est dire qu'il est assez rapproché du chemin de fer Canadien National et que les moyens d'accès y sont assez faciles.

Partant du village de La Sarre en canot ou en bateau à gazoline, en descendant la rivière du même nom, on traverse le lac Abitibi à son extrémité est et on monte la rivière Duparquet jusqu'au portage Danceur. Là on est rendu sur la limite est du canton d'Hébécourt dans le rang 9. C'est la limite de la navigation. Cependant avec des bateaux légers et des moteurs démontables, on traverse ce petit portage de trois chaînes et on continue à naviguer vers le sud jusqu'au lac Duparquet sans entrave tout l'été, mais pour le lac Hébécourt on ne peut l'atteindre que si l'eau est assez haute. Au cours de l'automne dernier l'eau est devenue tellement basse qu'on pouvait à peine monter avec une petite charge de canot dans la décharge du lac Hébécourt. Toutefois si elle était débarrassée des arbres morts qui s'y trouvent, elle serait d'une grande utilité aux nombreux prospecteurs et aux compagnies minières, qui autrement doivent transporter leurs effets à dos d'homme par le portage qui conduit du lac Duparquet au lac Hébécourt et que j'ai indiqué sur mon plan.



*Canton de Senneville, par Art. Lepage, A.G.*

J'ai fait le relevé de tous les lacs connus dans ce canton, notamment le lac Blouin, le Lac Senneville, les lacs Laverdière, Duterte et Coulombière ainsi que les rivières qui relient ces lacs, telles que les rivières Senneville, Bourlamaque, Laverdière et Harricana.

J'ai relevé un portage qui part de l'extrémité nord du lac Blouin et qui va jusqu'au rang I de Fiedmont au lot no. 23. Ce portage relie trois petits lacs que j'ai aussi relevés, le tout est indiqué sur mon plan. J'ai trouvé la ligne Rainboth que j'ai relevée sur une distance de trois milles et quart, soit du lac Senneville au lot no 26 du rang I de Fiedmont; son azimut général est de 359 degrés et 20 minutes vrai.

SOL ET BOIS

Le sol de ce canton est généralement plan. Sur la limite nord et le rang X de la ligne centrale il est ondulé, rocheux et brûlé. Il y a un coteau de beaux cyprès vert dans le rang V de la ligne centrale qui s'étend vers le sud-est du canton. Presque partout ailleurs le sol est argileux, il est bas et humide sur la plus grande partie des lignes extérieures est et sud où croît l'épinette noire de 3 à 6 pouces de diamètre, à part quelques endroits de petite étendue où elle atteint 8 pcs 10 et 12 pouces de diamètre. Le sol le meilleur du canton et le mieux boisé se trouve dans le centre et dans la partie ouest et surtout sur les rives des lacs et des rivières; il y a une belle étendue de terre arable entre la rivière Senneville; le lac Senneville, le lac Blouin et la rivière Bourlamaque, là le sol est assez élevé et il est formé d'une bonne terre grise argileuse et bien boisé en épinette, sapin et cyprès.

Le lac Senneville se trouve à peu près dans le centre du canton. Il a un peu plus de deux milles de longueur par environ 1 mille et demi de largeur. Ses rives sont presque partout formées de terre forte et sont assez élevées pour permettre aux colons de s'y établir avantageusement.

La rivière Senneville qui forme sa charge vient du nord-est du canton—elle a une largeur d'environ 1½ chaînes et est assez profonde, on peut la remonter en canot ou en bateau à gazoline jusqu'aux deux portages de ligne extérieure nord du canton.

La rivière Bourlamaque qui vient du sud entre dans ce canton à

environ un demi mille à l'est de la ligne centrale—elle tourne à l'ouest pour un autre parcours de 4 milles—elle forme à cet endroit le lac Duterte qui a environ  $\frac{1}{2}$  mille par  $\frac{3}{4}$  de mille, elle tourne ensuite vers le nord pour environ  $1\frac{1}{2}$  mille et va se jeter dans l'extrémité nord du lac Blouin—cette rivière est aussi navigable en yatch à gazoline sur tout son parcours que j'ai relevée dans ce canton—sa largeur varie de 1 chaîne à 1 chaîne et demie—ses rives sont toutes de bonne terre grise et argileuse souvent couvertes de foin d'original.

La partie du lac Blouin comprise dans le coin sud-ouest de ce canton a une longueur d'environ six milles et une largeur de 40 à 70 chs; ses rives sont accidentées, élevées et rocheuses; il y a quelques cèdres de peu de valeur, un peu de pin, de l'épinette et du tremble et près de 50% de bouleau.

#### MOYENS D'ACCÈS

Le lac Senneville est situé exactement à 13 milles au sud du village de Barraute où il y a une station du chemin de fer "Transcontinental". Il y a un bon chemin carrossable qui va jusqu'à 5 milles au sud de Barraute. En prolongeant ce chemin pour une distance de huit milles on atteindra ainsi le lac Senneville qui est situé presque au centre du canton du même nom. En été on se rend facilement dans ce canton par la belle voie d'eau de la rivière Harricana en partant de la ville d'Amos et en remontant cette rivière jusqu'aux lacs Blouin et Senneville en canot ou en bateau à gazoline—le trajet est de 65 milles tout le long en eau morte.

#### COMTÉ DE CHAMPLAIN

*Cantons de Charest et de Laurier, par J.-F. Fafard, A. G.*

"Le canton de Laurier est traversé du sud au nord par le chemin de fer Québec et Lac St-Jean et de l'est à l'ouest par l'embranchement qui a été construit pour relier Linton Jonction à La Tuque, ligne abandonnée depuis déjà quelques années et dont les ponts en fer ont été enlevés en 1924.

La rivière la plus considérable est la rivière Batiscan qui coule du nord au sud dans la direction du chemin de fer Québec et Lac St-Jean, cette rivière, ainsi que son principal tributaire la rivière Jeannotte, sont utilisées pour le flottage des billots.

---

Les lacs et petits cours d'eau abondent dans ce canton, les principaux sont le lac aux Rognons et le lac au Lard qui sont remarquablement beaux et faciles d'accès.

Cette région a été dévastée par le feu probablement lors de la construction du chemin de fer et il reste très peu de bois de commerce dans l'étendue de ce canton.

Le terrain est légèrement accidenté et le fond est très rocheux et impropre à la culture.

Il appert que ces terrains sont actuellement loués à des clubs de pêche et de chasse; la truite abonde dans la plupart de ces lacs et l'original s'y trouve en quantité.

Le canton de Charest est traversé de l'est à l'ouest par l'embranchement destiné à relier La Tuque à Linton Jonction. La rivière Jeannotte, tributaire de la rivière Batiscan, traverse le coin est du canton pour aller se perdre dans le canton de Trudelle. Elle a des tributaires considérables qui prennent leur source dans le nord de ce canton et même dans le canton de Bourgeoys.

Les lacs les plus considérables sont le: Petit lac Wayagamac et le lac Algonquin, qui sont alimentés par plusieurs petits cours d'eau.

Dans la partie nord-est du canton, l'on trouve de l'épinette de petite dimension, mais le reste du canton a été presque totalement dévasté par le feu, si ce n'est qu'un peu d'épinette noire située dans les parties basses et marécageuses qui ont été épargnées.

Le terrain dans ce canton est fortement ondulé et il y a très peu de terrain cultivable, à cause du peu de sol arable qui recouvre la surface. Dans les parties brûlées, le bouleau et le cyprès poussent en abondance, mais il y a très peu d'épinette. La chasse et la pêche s'y trouvent en abondance, ces terrains sont loués par des clubs et l'accès en est gardé scrupuleusement.

---

*Canton de Lapeyrère, par J.-F. Fafard, A. G.*

---

Le canton de Lapeyrère, contient une quantité considérable de lacs et de rivières, utilisables sans trop de frais, pour le flottage des billots. Ces petites rivières sont les tributaires de la "Rivière Batiscan", qui prend sa source dans le lac du même nom et se déverse dans le "St-Laurent", à l'endroit appelé "Batiscan". Cette rivière sur tout son par-

cours est utilisée pour le flottage des billots par diverses compagnies de bois. Les bords de cette rivière vis-à-vis le canton "Lapeyrère" sont très escarpés et le courant est en rapide.

Comme aspect général ce canton est plan et légèrement ondulé.

#### ESSENCES FORESTIÈRES

Les principales essences forestières sont l'épinette, le sapin, et le bouleau. Ce canton est très bien boisé en sapin et épinette de six à douze pouces de diamètre.

#### CHASSE ET PÊCHE

La chasse et la pêche sont abondantes. Parmi les animaux à fourrures; la loutre, le vison et le castor y sont en assez grande quantité.

#### COMTÉ DE GASPÉ

*Levé du plan du bassin de la rivière Ste-Anne-des-Monts, comté de Gaspé, par C.-C. de la Chevrotière, A. G.*

"La rivière Ste-Anne-des-Monts se jette dans le golfe St-Laurent par 66° 30' de longitude et 49° 8' de latitude. Dans ses premiers deux milles, distance sur laquelle la marée se fait sentir, ses rives sont éloignées l'une de l'autre d'environ  $\frac{1}{4}$  de mille et son lit est parsemé d'îlots plutôt bas et généralement formés par les diverses matières charriées par les courants à l'époque de la crue des eaux et que le reflux de la mer fait déposer à cet endroit. Il y en a cependant deux, les plus grands, qui sont couverts de bois. Son cours est assez rapide et d'un dénivèlement presque régulier jusqu'à la branche de l'est, à environ 32 milles. Sa largeur varie de deux à trois chaînes et sa profondeur de 2 à 5 pieds. Son lit se compose essentiellement de cailloux de forme arrondie et, par endroits, il y en a de toutes les couleurs.

A environ  $\frac{1}{2}$  mille en amont de la branche de l'est elle se rétrécit pour arriver, après une suite de petites cascades, à une chute d'environ 30 pieds de hauteur. A cet endroit de la chute et des cascades sa largeur

est de  $\frac{1}{2}$  chaîne et elle coule entre des murailles de 60 pieds de hauteur. L'aménagement de cette chute pour fins de force motrice ou comme réservoir pour le flottage du bois serait facile et peu dispendieux vu les dispositions naturelles du terrain environnant. De là, jusqu'au lac Ste-Anne, sa largeur moyenne est de une chaîne à deux; son cours est aussi rapide et son volume diminue graduellement jusqu'au lac formant sa source. Ses rives sont mieux boisées et les essences dominantes sont l'épinette et le sapin, d'un diamètre variant de 8 à 20'', tandis que dans sa partie inférieure elles ont été ravagées par le feu il y a une quarantaine d'années et une nouvelle pousse de bouleau, de sapin et d'épinette a peine à se développer. Le lac Sainte-Anne, est la source de cette rivière, pour un terrain aussi montagneux, c'est une nappe d'eau assez considérable, ayant une longueur de 3 milles par un peu plus de  $\frac{1}{4}$  de mille de largeur.

#### TRIBUTAIRES

Les principaux de ses tributaires sont les suivants: 1°. La branche de l'est, d'une longueur de 18 à 20 milles, a une largeur moyenne d'une chaîne et coule dans une vallée assez étroite. Son cours est partout rapide et forme une chute d'environ 20 pieds à  $\frac{1}{4}$  mille de son embouchure. Elle a aussi ses affluents qui sont: Le ruisseau des Américains, le ruisseau Porc-Epic, le ruisseau des Quatre-Lacs et le bras Traverse de la rivière Madeleine. Le petit lac Sainte-Anne est sur la branche directe et est la source principale avec le ruisseau des Quatre-Lacs.

Cette région est bien boisée en épinette et sapin de 10'' à 20'' et le flottage du bois y serait relativement facile. Le bras Traverse de la rivière Madeleine a sa source sur le Table-Top et c'est le chemin suivi pour rattacher mon travail à la branche sud de la Rivière Madeleine sur laquelle j'ai arpenté deux petits lacs.

Par le ruisseau des Quatre-Lacs, j'ai rattaché à un poteau H. des T. posé par M. l'arpenteur Blouin.

2°. La Petite Rivière à Martre à une largeur moyenne 0.40; elle est formée de deux branches; son cours est rapide et ses rives sont bien boisées. Il y a deux petits lacs à sa tête et il existe encore une vieille écluse destinée à faire passer une partie de l'eau, au moyen d'un canal dans la rivière à la "Martre de la mer". Sur une partie de son parcours, elle a déjà été utilisée pour le flottage du bois.

3°. La Rivière Côté. Son cours, rapide, est d'environ 7 milles et sa source, le lac Côté, est située sur les Shickshocks. Ce lac d'environ  $\frac{1}{2}$

mille de diamètre déverse son eau en bas de la montagne en lui faisant faire un premier saut de 400' environ et après un demi-mille en cascades elle prend une allure plus modérée. Pour ses premiers trois milles elle a déjà été "dravée" et le bois est en moins grande quantité que dans sa partie supérieure où il est d'un beau diamètre. Elle a une largeur moyenne de 0.50 et à environ un mille de son embouchure il y a quelques cascades de peu de hauteur.

Du lac Côté, un portage de 15 chs environ conduit au lac Thibault qui a près d'un mille de long, lequel se déverse dans le lac Gaudreau qui lui-même coule dans la branche aux saumons de la Grande Cascapédia. J'ai arpenté celle-ci sur une distance d'environ 3 milles en aval de la décharge du lac Gaudreau jusqu'à un lac d'environ un mille de long sur un tiers de large. J'ai aussi fait le levé de ce lac auquel j'ai donné le nom de Paul. Cette partie de la branche aux Saumons a une largeur de 0.80 et son cours est assez accidenté. Ses rives sont bien boisées en épinette et sapin de 10 à 18'' de diamètre.

4°. Le ruisseau Grand Volume. Il a une largeur moyenne de 0.40, son cours est rapide et parsemé de cascades. Une vieille écluse située à environ 3 milles indique qu'il a déjà été utilisé dans sa partie inférieure pour le flottage du bois. Ce dernier a donc été coupé mais sur une faible distance de chaque côté du ruisseau. Un portage de chasseur que j'ai arpenté relie au ruisseau Grand Volume un lac d'environ 3 milles de longueur sur  $\frac{1}{4}$  de mille de largeur, qui se déverse sur la branche aux Saumons de la Grande Cascapédia. Dans la région il est appelé Cascapédia, nom que je lui ai laissé.

5°. Le ruisseau du Plaqué Malade. Ce ruisseau a été arpenté sur une distance de  $1\frac{1}{2}$  mille environ, puis j'ai continué dans le portage pour relier mon travail au point géodésique Albert Nord sur le mont Albert, c'est un petit ruisseau d'environ 0.20 de large rempli de chutes et cascades, et qui n'est pas susceptible de servir au flottage du bois.

6°. Ruisseau au Chevreuil. C'est un beau ruisseau de 0.50 de large assez rapide mais d'une pente régulière. Il serait utilisable pour la "drave". Ses rives sont bien boisées d'épinette et de sapin de 10'' à 20'' de diamètre. Sa longueur est d'environ 7 milles.

7°. Ruisseau de la Grande Fosse. Il a une largeur de 0.40 et une longueur de 5 à 6 milles. Il est rapide et rempli de sauts ou chutes de 4 à douze pieds. Un chemin d'hiver a servi à descendre à la Rivière Sainte-Anne le bois qui a été pris sur environ deux milles. Dans la tête de ce ruisseau le bois est plutôt petit.

8°. Le ruisseau Isabelle est un beau ruisseau, de 50 à 75 mailles de largeur jusqu'à sa fourche, c'est-à-dire à environ  $2\frac{1}{2}$  milles. Sur ce parcours, il n'est pas trop rapide et serait avantageux pour la descente du bois. J'ai arpenté ses deux branches jusqu'à leur source. L'une descend du mont Albert et l'autre vient d'un plateau bien boisé en épinette et sapin.

9°. Le Ruisseau au lac au Diable a sa source dans le mont Albert et après une descente très rapide il arrive dans la rivière Sainte-Anne après avoir fait un saut de près de 400 pieds, à  $\frac{3}{4}$  de mille de celle-ci. Il a une largeur moyenne de 25 mailles et son volume n'est pas très considérable. A environ deux milles de son embouchure il a un petit tributaire déversant un lac d'un demi-mille appelé lac au Diable d'où il tire son nom. Il est assez bien boisé dans sa partie inférieure; plus haut il ne l'est pas du tout.

10°. Les Ruisseaux de la Fosse, à la Roche, aux Bouleaux, du Capsize, du Petit Volume, Martin, Invisible, du mont Albert, Castor, Hog's Back, du Petit Lac, Bois, etc., ont aussi été arpentés, ils sont bien boisés en général et la plupart pourraient être utilisés pour le flottage du bois.

J'ai fait l'arpentage d'une partie de la tête de la rivière Petite-Cascapédia à laquelle je me suis rendu en faisant un portage de  $\frac{1}{2}$  mille au sud du lac Sainte-Anne. Cette rivière d'une largeur de 20 à 40 mailles dans la partie arpentée coule dans un terrain relativement plan; elle est rapide et peu profonde. Ses environs sont bien boisés et l'épinette de 24'' n'y est pas rare.

J'ai aussi rattaché mon travail à la mine "Federal Zinc & Lead" par un portage commençant à environ un mille au nord du lac Sainte-Anne.

J'ai prolongé mes opérations sur une distance d'environ neuf milles sur le chemin de cette mine, conduisant au village de Cascapédia sur la Baie des Chaleurs. A peu près à mi-chemin, j'ai pris l'intersection et l'azimut astronomique de la ligne Gaspé-Matane établie par les arpenteurs Joncas et Malouin. Quelques plaques de cuivre posées par l'arpenteur, M. J.-P. Gastonguay, ont été repérées et notées dans mes opérations.

Enfin le levé du plan d'un chemin de portage suivant la rivière Sainte-Anne et d'un bout du chemin du roi, route 44, au village de Sainte-Anne-des-Monts font aussi partie du travail exécuté au cours de l'hiver dernier.

---

Les points de repère ont été posés en conformité de l'article 28 des instructions générales.

#### ASPECT GÉNÉRAL

Cette région que traverse la rivière Sainte-Anne-des-Monts est essentiellement montagneuse, étant la suite de la chaîne des monts Apalaches, interrompue par la vallée de la Matapédia. Ces montagnes portent le nom de Monts Notre-Dame ou Shick-Shocks. Les principaux sont: le mont Albert, le Table-Top, le mont Richardson, le Lyall, le Sterling, ces deux derniers étant de chaque côté du lac Sainte-Anne. Ainsi que les pics du Table-Top, appelés monts Sainte-Anne, ils ont été tous localisés, soit par triangulations ou par visées de deux ou trois endroits différents. Avec quelques autres, aussi indiqués sur mon plan, chacun de ces sommets serait un endroit idéal pour l'établissement de poste d'observation. De tous ces monts, aux sommets nus pour la plupart, le plus beau et le plus remarquable est sans contredit le mont Albert. C'est un véritable plateau de près de 4,000, d'altitude, de 3 milles de longueur par un de largeur et formé de deux plans légèrement inclinés l'un sur l'autre dans le sens de la largeur vers le milieu. Cette légère dépression sert de part et d'autre d'origine aux ruisseaux du lac au Diable et du Plaqué Malade. Au dire des géologues c'est une masse de serpentine.

#### BOIS

De la branche de l'est vers le sud le bois est beau en général et il n'y a eu aucun chantier de fait. Quelques cèdres ont toutefois été coupés un peu en haut de la chute. L'épinette et le sapin sont de beaucoup les essences qui dominent. De ce même point vers le nord, il y a du cèdre sur les rives, par endroits, et près du ruisseau de la Grande-Fosse on trouve du gros merisier. Sur la rive est on voit que tous les flancs de montagnes ont été, il y a assez longtemps, ravagés par un incendie et une nouvelle pousse, bouleau, tremble, etc., y croît. Du côté opposé à ce vieux brûlis et dans plusieurs ruisseaux des chantiers ont été faits il y a quelques années.

#### CHASSE ET PÊCHE

Le porc-épic et l'ours abondent dans cette région et on y rencontre assez fréquemment le caribou, l'orignal ou le chevreuil. On dit que la



rivière est bonne pour le saumon et la truite de mer. Il y a de la petite truite dans le lac Sainte-Anne”.

---

COMTÉ DE LAC ST-JEAN

*Rivières Mistassini & Samaqua, par J.-F. Fafard, A. G.*

---

“J’ai fait le levé du plan du bassin supérieur de la rivière Mistassini, depuis son point d’intersection avec la ligne séparative des cantons de Beudet et de Bourdon par J.-H. Houde, arpenteur-géomètre en 1926.

Sur la rivière Mistassini, j’ai intersecté les lignes séparatives des cantons de Bourdon et d’Hébert, établies par l’arpenteur Jean-Marie Roy, en l’année 1921.

De notre point de départ, la rivière Mistassini a une course moyenne de nord astronomique. Nous l’avons relevée jusqu’au lac Froid, dont les eaux coulent vers le nord et établissent la hauteur des terres avec la rivière Mistassini et la baie d’Hudson.

Cette rivière se navigue assez difficilement en canot, elle draine très peu de terrain, l’eau y est très profonde, et trop rapide pour qu’elle soit canotable à l’aviron.

Le terrain de chaque côté de la rivière est sablonneux et il se désagrège dans la rivière, donnant à cette dernière beaucoup de largeur.

Les principaux tributaires sont, la rivière Samaqua qui a une longueur de 70 milles, dont le cours est parallèle à la rivière Mistassini et ne s’en éloigne que de quelques milles, elle est alimentée par quelques petits lacs et des ruisseaux de peu d’importance. Les autres tributaires sont moins importants, mais l’on peut mentionner la rivière Papillon, la rivière à la Truite et la branche du lac Huard qui fournissent à la rivière Mistassini une quantité d’eau assez considérable.

ESSENCES FORESTIÈRES

Sur les premiers trente milles des rivières Mistassini et Samaqua que nous avons arpentés, l’épinette et le cyprès se trouvent en assez grande quantité, mais le reste contient surtout du cyprès de petite dimension

---

donnant l'impression que cette région aurait déjà été dévastée, il y a plusieurs années, par des feux de forêts.

#### LE SOL

Le terrain est pauvre, sablonneux, et très rocheux, dans la partie nord de la rivière. Les rivières Mistassini et Samaqua pourraient être utilisées pour le flottage des billots, mais aux hautes eaux du printemps seulement, car il n'y a pas d'endroits où l'on pourrait emmagasiner l'eau pour la saison d'été.

#### CHASSE ET PÊCHE

La truite et le brochet sont en abondance dans toute cette région. Le caribou y existe en assez grande quantité, et l'on y trouve également des orignaux de temps à autre, ces derniers semblant disparaître peu à peu pour faire place aux cariboux.

Les gibiers à fourrure sont les pécans, la marte, le vison et le loup-cervier.

---

## COMTÉS DE MONTMORENCY ET CHARLEVOIX

### RIVIÈRE MALBAIE

*par J.-P. Gastonguay, A. G.*

“Le but de ces opérations était de faire le levé du plan du bassin de cette rivière et des eaux de certains bassins voisins tout en limitant ces dernières opérations: à l'est, par le chemin des Marais, au sud, partie par l'arrière ligne du canton de De Sales, et partie par l'arrière ligne de la Seigneurie de la côte de Beaupré, à l'ouest par la ligne séparative des comtés de Montmorency et Charlevoix, établie par l'arpenteur Louis Giroux, et au nord, par le 48<sup>ème</sup> parallèle de latitude.

#### 1.—SAISON 1924

Pour me conformer à ces susdites instructions, je me rendis à la Malbaie en janvier 1924 pour commencer mon travail. Au cours de cette

saison, j'ai relevé la rivière Malbaie depuis son embouchure jusqu'à la rivière Souris. Au passage, j'ai aussi fait le relevé de plusieurs ruisseaux plus ou moins considérables qui se jettent dans cette rivière, et dont voici les noms: ruisseau à John, ruisseau à la Cruche, rivière Barley, chemin de Canots, petite rivière Malbaie, une branche de la rivière de l'Enfer et le ruisseau Souris.

En outre de ces tributaires de la rivière Malbaie, j'ai aussi fait le relevé de la tête de la rivière Ste-Anne et des lacs qui en sont la source, en ayant soin de rattacher à plusieurs endroits ces deux bassins.

Enfin, j'ai relié tout mon travail à l'arrière ligne de la seigneurie de la côte de Beaupré en relevant le chemin St-Urbain jusqu'au pied des monts où j'ai localisé cette dernière.

#### A.—RIVIÈRE MALBAIE

A son embouchure sur le fleuve St-Laurent, la rivière Malbaie a une largeur moyenne de trois chaînes. Sur ses deux rives reliées entre elles par un superbe pont en fer s'échelonne le village de "La Malbaie" sur une distance d'environ un demi mille.

Ce dernier s'est acquis une renommée presque mondiale comme endroit de villégiature.

De son embouchure jusqu'au barrage de la pulperie "Donohue Brothers, Limited", distance de cinq milles, la rivière décrit de nombreux méandres à travers un terrain presque entièrement cultivé; la vallée arrosée par cette section de la rivière Malbaie s'étend sur une largeur d'environ un mille et demi et est assez rapide. Au moment de mes opérations, cette partie de la rivière n'étant pas gelée, j'ai dû relever la branche du chemin de fer qui relie la voie principale du Québec-Saguenay à l'usine des MM. Donohue; cet embranchement sert exclusivement à l'exportation des produits de cette industrie. En agissant de la sorte, j'ai évité à votre département certains ennuis qui auraient pu être causés par mon passage sur des terrains privés.

Le barrage de la pulperie Donohue refoule les eaux de la rivière Malbaie sur une distance d'un mille et demi, lui donnant une largeur de quatre à cinq chaînes.

De là, à la station 150, la rivière a une largeur d'une chaîne et demie à deux chaînes; son cours est rapide. Elle traverse un territoire accidenté et rocheux. Sur ses bords, s'étend une vallée d'une largeur de vingt à huit chaînes; cette vallée est encadrée d'une chaîne de montagnes escar-

pées d'une hauteur de neuf à douze cents pieds, et recouvertes avec une essence forestière mêlée, sapin, épinette, de dimension moyenne.

De la station 150 à 200, la rivière est en eaux mortes. Des montagnes rocheuses d'une hauteur de neuf cents à mille pieds en forment des bords immédiats.

De la station 200 à la station 460, la rivière ne présente qu'une succession de rapides, cascades et chutes, à l'exception d'une section en eaux mortes entre les stations 316 et 345. Les hauteurs des montagnes s'abaissent graduellement pour atteindre une élévation d'environ trois cents pieds. Une seconde croissance de bouleau, sapin, tremble, recouvre, le sol dans cette section.

Le feu a dû ravager, il y a quelques cinquante ans, ce territoire entre les stations 331 et 348.

De la station 460 jusqu'à la rivière Souris le terrain est beaucoup moins accidenté; le cours de la rivière Malbaie est paisible, avec peu de rapides et offre un chemin de canot relativement facile, le feu a récemment ravagé cette section de territoire comprise entre les stations 465 et 1021.

## B.—TRIBUTAIRES DE LA RIVIÈRE MALBAIE

### 1.—*Ruisseau à John*

Ce ruisseau d'une longueur approximative de trois milles est rapide sur tout son parcours; sa largeur moyenne est de quinze mailles. La présence d'une vieille écluse à la station 265, au sommet d'une série de chutes et de cascades, d'une élévation totale de 45 pieds démontre que ce ruisseau a déjà servi au flottage du bois. Le terrain traversé par ce cours d'eau est accidenté, rocheux et complètement dévasté par le feu. Le lac à John qui en est la source est assez profond et entouré de petites collines de deux à trois cents pieds de hauteur, recouvertes d'une seconde pousse de sapin, épinette et bouleau, d'un diamètre de trois à six pouces. La coupe du bois marchand a déjà été faite à cet endroit.

### 2.—RUISSEAU A LA CRUCHE

Ce ruisseau a très peu d'importance; son cours est assez rapide. Sa largeur est de quinze mailles à son embouchure pour se réduire à trois mailles à l'endroit où j'ai cessé mes opérations. Il sert de décharge au

lac Double et au lac "La Cruche"; ce dernier semble jouir d'une certaine réputation comme endroit de chasse et de pêche; il est facile d'accès, contourné qu'il est par le chemin St-Urbain. Le Service de la Protection des Forêts a érigé une vigile au sommet d'une montagne avoisinante et dont j'ai déterminé la position exacte comme point de repère.

### 3.—RIVIÈRE BARLEY

Cette petite rivière a une largeur moyenne de trente mailles à son embouchure et conserve cette largeur jusqu'à son premier lac, distance d'environ cinq milles.

Son cours est rapide sur les deux tiers de sa longueur. Elle a déjà servi au flottage du bois coupé sur ces bords et aux environs de ses nombreux petits lacs. A l'heure actuelle, le feu n'a épargné que l'essence forestière qui recouvre ses rives immédiates.

Ces lacs, Grand Barley, Petit Barley, de l'Équerre et plusieurs autres qui ne portent pas de nom, sont tous entourés d'un terrain ondulé, parfois accidenté et rocheux, recouvert d'une seconde pousse d'épinette noire, de bouleau et de sapin, de trois à six pouces de diamètre.

Du petit lac Barley, j'ai fait le relevé des lacs des Martes, Mal Fait, Freddo et Robbé, source du ruisseau des Érables et aussi de quelques petits lacs, formant la source du ruisseau Porc-Épic. Ce territoire est identique à celui qui environne le lac et la rivière Barley. Une coupe du bois marchand a été faite à cet endroit.

### 4.—PETITE RIVIÈRE MALBAIE

Cette petite rivière jouit d'une grande importance au point de vue sportif.

En effet, presque tous ses lacs et ruisseaux sont loués à des particuliers qui ont construit à des endroits admirablement choisis de superbes chalets.

Son cours est assez rapide, à l'exception de sa partie inférieure qui traverse un terrain dénudé par le feu, ses bords présentent un terrain assez accidenté et parfois rocheux, mais recouvert d'une pousse d'épinette, sapin et bouleau.

La source de la rivière Ste-Anne et de la rivière du Gouffre qui, à certains endroits, se joint à quelques chaînes près la petite rivière Mal-

baie, sont aussi des endroits idéaux aux fervents de la chasse et de la pêche.

De la tête de la rivière Ste-Anne, j'ai fait le relevé des lacs du Club Perreault, qui sont le grand lac Ste-Anne, des Lièvres, Long, Perreault, Turgeon, Elisée, Nains, Françoise, Chopin, petit Ste-Anne, grand & petit Richard, Arthabaska et enfin une partie du lac à la Chûte. Ce territoire est accidenté et peu rocheux; le sol est recouvert d'une seconde pousse d'épinette, sapin et bouleau. Cette partie du Parc National n'a rien à désirer sous tous les rapports comme endroit de chasse et de pêche; la truite abonde dans tous ses lacs; l'orignal s'y rencontre fréquemment ainsi que les principaux animaux à fourrure, tels que castor, marte, vison, renard, rat musqué, etc.

Sur la plus étendue des deux Iles du grand lac Ste-Anne est construit le camp "Perreault" et sur les bords du lac Long, le "Château Beaumont".

La tête de la rivière du Gouffre qui constitue le Club Simard et dont j'ai fait le relevé des principaux lacs, draine un terrain très accidenté, rocheux à plusieurs endroits et recouvert de jeune bois: épinette, sapin et bouleau, sauf quelques portions d'étendue minime qui ont été dévastées par le feu.

#### 5.—CHEMIN DE CANOT

Cette rivière a une longueur approximative de quinze milles et une largeur de quarante milles à son embouchure.

A cinq milles de son confluent à la rivière Malbaie, elle se divise en deux branches principales qui ne constituent qu'une succession de lacs de petite étendue. Elle égoutte un terrain accidenté et rocheux presque entièrement déboisé par le feu. Sur les bords de son premier lac est construit le chalet "Gillispie".

#### 6.—RUISSEAU SOURIS

Très petit ruisseau qui coule presque imperceptiblement à travers les aulnes qui seules ont été épargnées par le feu le long de son parcours.

Le lac qui porte son nom est entouré de montagnes peu élevées, recouvertes d'épinette et sapin.

## REMARQUES GÉNÉRALES

Tout le territoire traversé au cours de cette saison est assez fructueux à peu d'exception près sous le rapport de la chasse et de la pêche. La truite abonde dans presque tous ses lacs. L'orignal s'y rencontre même en grand nombre à certains endroits. Les animaux à fourrure s'y font plutôt rares que nombreux.

## II.—SAISON 1925

Au cours de cette saison, j'ai fait le relevé d'une partie de la rivière de l'Enfer, partie de la rivière à Mars, et de son bras nord-ouest, partie de la grande et petite Pikauba, partie de la rivière des Jardins, de la Malbaie, depuis la rivière Souris à sa source, une faible partie de la rivière Montmorency, enfin un terrain de l'ancien chemin de colonisation de Québec au Lac St-Jean, pour rattacher ces opérations à la ligne séparative des comtés de Québec et Montmorency, renouvelée par l'arpenteur Louis Giroux.

## 1.—RIVIÈRE DE L'ENFER

Cette petite rivière qui se jette dans le lac Bob, n'a que soixante mailles de largeur. Elle égoutte trois principaux lacs, le lac de l'Enfer, lac de la Bouillie et le lac du Camp. Elle draine un terrain très accidenté, rocheux, recouvert d'une pousse d'épinette, de sapin, de bouleau. J'ai dû atteindre le lac de l'Enfer, pour en faire le relevé en passant par la tête de la rivière Grande Pikauba, la rivière de l'Enfer, présentant des difficultés techniques presque insurmontables pour en faire un levé précis, à cause de ses nombreuses petites chutes et des nombreuses sinuosités aiguës décrites par son cours.

## 2.—RIVIÈRE A MARS

J'ai fait le relevé de cette dernière à partir du lac Edmond inclusivement qui en est la source, jusqu'au 48<sup>ème</sup> parallèle de latitude. Elle a une largeur de cinq à six mailles à la décharge du lac Edmond pour atteindre une largeur de une chaîne au susdit parallèle. Son cours est généralement rapide, tel que vous le constaterez sur le plan qui accompagne ce rapport. De la station 207 à la station 375, elle traverse un terrain acci-

denté recouvert d'épinette noire, dans les parties basses et de jeunes bouleaux sur les hauteurs. De la station 375 au 48ème parallèle de latitude, le terrain est aussi accidenté et a été incendié il y a quelque cinq ans; c'est probablement ce même feu qui a exercé ses ravages jusqu'à la rivière Malbaie en passant par la rivière de chemin de Canot. Une compagnie est actuellement à exploiter le bois brûlé.

### 3.—BRAS NORD-OUEST DE LA RIVIÈRE A MARS

Ce bras de la rivière à Mars, de la station 561 à la station 607, traverse le même brûlis ci-haut décrit, son cours est rapide et elle présente des bords accidentés et rocheux. De la station 607, où sa largeur n'a que trente mailles, jusqu'au grand lac à Mars, station 778, sa largeur diminue graduellement pour n'être que de six mailles à cet endroit. Son cours est plus rapide dans cette dernière section. Le terrain est accidenté recouvert de sapin, d'épinette, de bouleau. Le grand lac à Mars, me paraît assez profond, avec des rives bien boisées d'épinette, mêlées ça et là de coteaux, de bouleau.

### 4.—GRANDE PIKAUBA

Du grand lac à Mars, j'ai relevé le portage du faite des eaux pour rejoindre le lac des Bouleaux appartenant au bassin de la Grande Pikauba.

De ce lac en remontant le cours des eaux, j'ai relevé cette dernière jusqu'à sa tête, qui est formée par les lacs Brûlé. J'ai ensuite descendu son cours jusqu'à la ligne séparative des comtés de Montmorency & Charlevoix, en ayant soin de rattacher mon travail à cette dernière ligne, établie par l'arpenteur Louis Giroux. Cette rivière est rapide et forme quelques chutes et cascades de peu d'importance, indiquées sur mon plan. Elle forme plusieurs lacs d'une assez grande étendue dont le principal est le grand Lac Pikauba. Tous ces lacs sont profonds et le terrain qui les enclave est accidenté, rocheux et recouvert d'épinette, sapin et bouleau de quatre à six pouces de diamètre.

### 5.—RIVIÈRE CYRIAC

Du lac nord du grand Lac Pikauba, j'ai fait le relevé du partage du faite des eaux pour atteindre la rivière Cyriac, laquelle j'ai relevé de ce



point jusqu'au 48ème parallèle de latitude. Cette dernière a une largeur de cinq milles à la station 1196 et de trente mailles au susdit parallèle. De la station précitée jusqu'à la station 1289, son cours est calme et traverse un terrain ondulé recouvert d'épinette de 4 à 5 pouces de diamètre. De là, au 48ème parallèle, le terrain est plus accidenté et rocheux. Son cours est rapide, l'épinette de 4 à 12 pouces de diamètre y domine.

#### 6.—PETITE PIKAUBA

J'ai relevé cette dernière depuis le 48ème parallèle jusqu'à sa tête. Cette rivière ressemble en tout à la rivière Cyriac quant à son cours et au terrain qu'elle sillonne.

#### 7.—RIVIÈRE MALBAIE

La rivière Malbaie, à partir du ruisseau Souris jusqu'au grand lac Malbaie, est rapide, à l'exception de la partie comprise entre les stations 2000 et 2030, sur ce parcours, elle traverse un terrain qui a reçu des gens qui fréquentent cet endroit, le nom de jardins. Ils sont le résultat d'un vieux brûlis, très profond, n'offrant à la croissance forestière que de rares endroits où le sapin, l'épinette et le bouleau poussent, mais en rangs très espacés; le terrain est plutôt ondulé qu'accidenté et rocheux à maints endroits.

Le grand lac Malbaie est le plus nappé d'eau de tout ce bassin. Si l'on en juge par les hauteurs des montagnes qui l'encadrent, il doit être très profond. La truite y abonde, l'essence forestière que l'on y voit est une jeune pousse d'épinette, bouleau et sapin.

La ligne des comtés de Montmorency et Charlevoix, renouvelée par l'arpenteur Louis Giroux en 1923, coupe ce lac en deux parties presque équivalentes. Nous voyons cette dernière traverser les cimes de montagnes, tant au nord qu'au sud du lac, sur une distance de trois à quatre milles, cette ligne m'a servi de rattachement pour ce présent travail.

Du grand lac Malbaie en passant par le petit lac Malbaie, jusqu'au lac de l'Île qui en est la source, de la rivière Malbaie, cette dernière change beaucoup d'aspect. Son cours est calme et bien canotable; elle coule au milieu d'une vallée de quarante chaînes de largeur qui est limitée par une chaîne de montagnes variant entre quatre à huit cents pieds de hauteur. L'épinette et le sapin y dominent.

## 7.—RIVIÈRE MONTMORENCY

Du lac de l'Ile, tête de la rivière Malbaie, j'ai passé la hauteur des terres pour me rendre sur la rivière Montmorency. Ce portage est facile et de faible niveau. L'épinette y domine.

De la station 2223, j'ai descendu le cours de la rivière Montmorency jusqu'à la station 2379; sa largeur moyenne est de une chaîne; elle traverse un territoire accidenté, boisé d'une jeune pousse d'épinette, de sapin et de bouleau. Son cours est rapide sur à peu près la moitié de cette distance.

## RIVIÈRE GRANDE PIKAUBA

*par J.-P. Gastonjuay, A. G.*

J'ai fait le relevé de la rivière Grande Pikauba à partir du quarante-huitième parallèle de latitude nord jusqu'aux endroits où en 1924, 1925 et 1926, après avoir relevé certaines branches de la tête de cette même rivière, j'avais terminé mon travail.

De la station 1 à la station 77, le cours de la rivière est rapide en très grande partie. Ses bords sont accidentés et rocheux à maints endroits. La cie "Price Brothers Co" qui détient actuellement de votre département les concessions forestières de ce territoire est rendue à la station 77 avec son exploitation. Cet endroit est facile d'accès en hiver en suivant les chemins de la compagnie.

De la station 77 à la station 470, (plaque 156, 1925) le cours de la rivière est encore rapide en grande partie mais forme, çà et là, des étendues assez appréciables d'eaux mortes. Ses bords sont rocheux à plusieurs endroits mais bien boisés d'épinette et de sapin. Le bouleau recouvre généralement le sommet des montagnes.

## TRIBUTAIRES DE LA GRANDE PIKAUBA

Cette rivière n'a pratiquement pas de tributaires appréciables pour cette partie que j'ai relevée cette année. La décharge du lac à l'Original, la rivière Noire, la décharge des lacs Nos 1, 2 et Jupiter, et enfin, la décharge du lac des Montagnes Blanches en sont les principaux. Tous ces tributaires sont des petits ruisseaux très rapides égou-

---

---

tant un territoire accidenté et rocheux en plusieurs endroits mais bien boisé d'épinette, de sapin et de bouleau.

#### BASSIN DE LA BRANCHE DU GRAND LAC JACQUES-CARTIER

Du lac des Montagnes Blanches, j'ai ouvert et relevé un portage pour rejoindre la charge nord-est du grand lac Jacques-Cartier et rattacher le présent travail à la plaque 126, posée en 1926 par moi-même, à la tête de cette branche. Ce portage traverse la hauteur des terres divisant les bassins des rivières grande Pikauba et Jacques-Cartier. Le terrain est accidenté et rocheux, recouvert d'épinette, de sapin et de bouleau de bonne valeur commerciale. De la station 746 jusqu'au grand lac Jacques-Cartier, la formation du terrain est la même, mais l'essence forestière consiste en une jeune pousse d'épinette, de sapin et de bouleau, triste effet d'un feu de forêt qui ravagea ce territoire il y a quelque soixante ans.

De ce bassin, j'ai aussi relevé le grand lac Jacques-Cartier avec les quelques petits ruisseaux qui s'y jettent, ainsi que sa décharge et les quelques lacs qu'elle forme, dont les principaux sont: le lac Vert, le lac Malfait, le lac Sept-Iles, le lac Noir et le lac Long. Les rivières Bayon et Robert sont les derniers tributaires que j'ai arpentés dans ce bassin. Elles égouttent aussi un terrain accidenté et rocheux; recouvert d'une jeune pousse d'épinette, de sapin et de bouleau d'une valeur commerciale presque nulle.

#### RIVIÈRE DU MILIEU

De la tête du grand lac Jacques-Cartier, j'ai relevé une série de ruisseaux, de lacs et de portages conduisant au lac Gladys, tête de la rivière du Milieu, tributaire de la branche nord-ouest de la rivière Jacques-Cartier. Ce territoire ainsi traversé est très accidenté et rocheux l'essence forestière est presque nulle.

J'ai relevé le lac Gladys ainsi que sa décharge sur une distance d'environ six milles. A cet endroit, les montagnes semblent moins élevées et moins rocheuses. L'épinette et le sapin de bonne dimension commerciale y dominent.

#### RIVIÈRE MONTMORENCY

Du lac Sept Iles, j'ai relevé la ligne de transmission de la "Shawinigan Power Co." jusqu'à la tête de la rivière Montmorency, laquelle

j'ai arpentée ainsi que ses petits tributaires, jusqu'à la plaque n° 221 posée par moi-même en 1925. Le terrain est accidenté et rocheux. L'essence forestière est nulle.

#### LAC DES NEIGES

De la plaque 224 posée en 1925, j'ai relevé un portage conduisant au lac des Neiges ainsi que ce dernier lac. Le portage est très accidenté et le terrain traversé constitue une véritable richesse forestière en épinette et en sapin. Le lac des Neiges est très profond; ses bords sont très accidentés et bien boisés d'épinette et de sapin. Plusieurs chalets de club sont construits sur ses rives. La truite y abonde paraît-il.

#### CHASSE ET PÊCHE

J'ai constaté la présence de l'orignal dans tout le territoire parcouru. Les animaux à fourrure tels que vison, castor, loutre, marte et pécan ne s'y trouvent qu'en petite quantité.

Le lièvre et la perdrix s'y font très rares.

---

### ÉTABLISSEMENT D'UNE PARTIE DU 47<sup>e</sup> PARALLÈLE DE LATITUDE DANS LE COMTÉ DE PONTIAC,

*par Arthur Massé, A. G.*

---

“Pour me rendre à l'endroit où je devais commencer mon travail, c'est-à-dire au grand Lac Du Moine, je suis parti de Québec par chemin de fer jusqu'à Moore Lake, dans l'Ontario. De là, à DesJoachims nous avons suivi le chemin de Colonisation, puis celui de la Compagnie Eddy qui mène à son dépôt du grand lac Dumoine.

Nous avons commencé nos opérations au poteau de l'arpenteur E. de la Chevrotière. Ce poteau, placé au cours du printemps dernier, porte la marque “LXIX plus 60 chaînes.”

Afin de faciliter ce résumé, il conviendrait de diviser le terrain parcouru en trois parties; le bassin de la DuMoine, le bassin de la Coulonge et le bassin de la Gens-de-Terre.

## BASSIN DE LA DUMOINE

Il est à remarquer que les constatations données au cours de ce rapport ne s'appliquent qu'aux parties avoisinantes de la ligne.

Sur les 20 premiers milles établies, les eaux se déversent dans la rivière DuMoine. Le terrain n'est pas trop accidenté, les lacs et ruisseaux y abondent.

Nous avons retrouvé partout les vestiges d'anciens peuplements purs de pin blanc. Cette essence est maintenant rare.

Les principales variétés forestières de la région sont, outre le pin blanc, l'épinette, le sapin, le pin gris, le pin rouge, le bouleau, l'érable et le merisier.

Le sous-bois, composé d'érable de montagne et d'érable strié est fortement développé.

*Bassin de la Coulonge*

Le bassin de la rivière Coulonge est plus accidenté que le précédent. La région a été exploitée depuis nombre d'années déjà, mais il subsiste encore, et tout spécialement sur les abords de la Coulonge, de magnifiques peuplements de pin blanc. Nous traversons cette rivière au mille 97.

Le sol est rocheux et peu propre à la culture. Les principales essences du bassin sont l'épinette, le sapin, le pin gris, le pin blanc, le pin rouge, le merisier et l'érable. Cette dernière essence se rencontre fréquemment en peuplements purs.

## BASSIN DE LA GENS-DE-TERRE

Ce bassin, le plus important que nous avons traversé avec la ligne, s'étend sur une longueur d'à peu près quarante milles. Le terrain y est très accidenté et abrité de nappes d'eau de grande importance telles que les lacs Moose, des Iles, Stoignam et Wolf, tous affluents de la Gens-de-Terre.

Il est à remarquer que le lac Stoignam, depuis le creusage d'un canal artificiel (noté par H.-O. Sullivan, A. G. (Voir Rapport du Commissaire de Terres de la Couronne 1894), possède deux décharges. L'une naturelle et se déversant dans le lac Wolf, vers le nord, l'autre, artifi-

---

cielle, et dirigeant l'écoulement des eaux vers le lac Windfall et la rivière Tomasine.

Le feu a ravagé, il y a cinq ou six ans, la partie qui s'étend du lac Wolf à la ligne Magrath, vers l'est. Quant au territoire situé à l'ouest du lac Stoignam, il est assez bien boisé d'épinette, de sapin, de pin rouge, de bouleau et de merisier.

Le sol est sablonneux et rocheux et presque partout absolument impropre à la culture. En conséquence il conviendrait que la région ne fût jamais affectée à d'autres fins qu'aux fins d'exploitations forestières.

#### LA PÊCHE

Les lacs et les rivières contiennent une abondance de brochet, doré, truite grise et poisson blanc.

#### LA CHASSE

L'orignal, le chevreuil, abondent. Quant aux animaux à fourrures, l'ours, le loup, le castor, le vison, la marte, le pécan, le lièvre, ils fournissent aux chasseurs et aux trappeurs un revenu considérable.

---

### COMTÉ DE FORTNEUF, CANTON DE BOIS, PAR J.-F. FAFARD, A. G.

---

“Le canton Bois est traversé du sud au nord par le chemin de fer Québec & Lac St-Jean. La gare Rivière-à-Pierre se trouve située au coin sud-ouest du canton et forme un village assez considérable. Les rangs I et II sont propres à la culture mais le reste du canton est très rocheux et fort accidenté. Actuellement ces terrains sont loués à des clubs de chasse et pêche et un gardien surveille chacun de ces territoires, empêchant non seulement la chasse illégale, mais préservant les forêts contre le feu.

La principale rivière est la rivière à Pierre, qui coule vers l'ouest en divisant les rangs I et II; elle est utilisée au printemps pour le flottage des billots, mais elle ne contient pas de pouvoirs d'eau dans la partie comprise dans le canton de Bois.

L'original se rencontre assez fréquemment dans cette région ainsi que le chevreuil. La pêche est également abondante dans plusieurs lacs et les lois de la pêche et de la chasse sont bien observées.

## CANTON DE LASALLE, PAR J.-P. DUTIL, A. G.

“Le canton de Lasalle est très facile d'accès étant situé sur le côté est de la rivière Batiscan et traversé en entier par le chemin de fer Canadien-National. Quatre stations de ce chemin de fer: Miguick, Linton, Jacques-Cartier et Beaudet, facilitant l'accès de n'importe quel endroit de ce canton.

### TOPOGRAPHIE GÉNÉRALE ET ESSENCES FORESTIÈRES

Le canton de Lasalle est très montagneux et très rocheux; le sol est impropre à la culture à l'exception de quelques lots situés près des stations Miguick et Beaudet. Les feux de forêts ont dévasté les neuf dixièmes de ce canton et dans le coin nord-est on y rencontre du sapin, de l'épinette noire et du mérisier.

### LE GRAND LAC CLAIR

Le grand lac Clair est à peu près le seul lac digne de mention dans le canton de Lasalle; il mesure environ deux milles et trois quarts de longueur mais n'atteint jamais plus d'un mille en largeur, il contient une seule île située dans sa partie sud.

Les autres lacs sont plutôt petits, c'est-à-dire que leur plus grande dimension ne dépasse jamais un demi mille. Ce sont les lacs Bellevue, Croche, Coucou, Petit Clair, Quatre Baies, Tremblay, Châteauvert, Sans Pain, Leclerc, etc.

Tous ces lacs ont été arpentés.

### RIVIÈRE MIGUICK

La rivière Miguick prend sa source dans les lacs Clair, Coucou, Croche et Bellevue; elle mesure environ une chaîne de largeur, traverse

---

---

le canton en entier du nord au sud et se décharge dans la rivière Batis-can, à quelques arpents seulement au sud de la station du chemin de fer Miguick.

#### PÊCHE ET CHASSE

Les eaux du canton de Lasalle ne contiennent que de la truite et en abondance; on y rencontre aussi beaucoup d'original; c'est pourquoi ce terrain est entièrement loué par les clubs Jacques-Cartier et Miguick."

---

### LEVÉ DU PLAN DU BASSIN DE LA RIVIÈRE STE-ANNE, COMTÉ DE PORTNEUF, PAR J.-R. GUENET, A. G.

---

Je commençai mes opérations près du village de St-Raymond où le chemin de fer traverse la rivière; à cet endroit elle se divise en deux branches, le bras du nord venant d'une direction nord et la rivière Ste-Anne coulant dans une direction sud-ouest.

Je relevai cette dernière jusqu'à sa source ainsi que tous les tributaires qu'elle reçoit, dont les principaux sont les rivières Tourilli, Tallegarde, Verte et Caché. Large d'environ trois chaînes, la rivière Ste-Anne arrose une belle vallée en bonne culture pour une distance d'une douzaine de milles, un chemin carrossable nous conduit jusqu'à la rivière Tourilli, de cet endroit un chemin de chantier est ouvert sur la rive est, jusqu'au pieds des chutes, soit environ 25 milles de Saint-Raymond.

Jusqu'à la rivière Tourilli, ses eaux douces et tranquilles permettent la navigation en canot; plus loin il faut monter les canots à la perche jusqu'aux chutes. De là, la navigation est interrompue par une succession de chutes, cascades et rapides d'une extrême violence, bordée de deux chaînes de montagnes et de rochers escarpés, pour une distance d'environ 8 milles, à certains endroits, la rivière est inaccessible même en hiver.

On évite cette partie par deux portages sur le côté ouest, le premier, le portage de la montagne, long de 4 milles aboutit au lac Rond; de ce lac un autre portage d'un mille nous conduit à la rivière, navigable ensuite jusqu'à sa source. De bons portages communiquent à la rivière Tourilli et au Bras du Nord. Le lac Ste-Anne est le plus important quoique étroit de 20 chaînes. Il a une longueur de 3½ milles.



La rivière Tourilli, affluent le plus considérable de la rivière Ste-Anne; large de 75 pieds n'est pas navigable pour les premiers huit milles par ses rapides, cascades, chutes. En passant par le lac Jambon, deux portages, longs d'environ 4 milles chacun, nous conduisent à la rivière; quoique la navigation soit rude l'on peut remonter les canots à la perche

Alimentée par les rivières Martre, Bouleau, Carcajou, des Fées et d'autres ruisseaux moins importants, la Tourilli arrose une région des plus accidentées et des plus pittoresques. La chaîne de montagnes sur le côté ouest très escarpées par endroits—atteint jusqu'à 1500 et 1800 pieds de hauteur. Dans sa tête il y a une chute assez remarquable, haute de 60 pieds.

Les eaux de la rivière Tallegarde sont très rapides dans toutes ses branches jusqu'aux sources.

Plusieurs coupes de bois ont été faites sur tout le parcours de la Tallegarde. Le bois de la rivière Ste-Anne, rive est jusqu'aux chutes et la rivière Tourilli jusqu'au lac Charlot a aussi subi plusieurs coupes; un chemin de chantier nous conduit jusqu'au lac Charlot sur la Tourilli.

Du lac Rond, rivière Ste-Anne, je traversai, dans une direction ouest le fief Hubert jusqu'au lac Nelson dans le bras de Garry, relevant la rivière Caché, très bien boisée d'épinette et de sapin sur tout son parcours quoique difficile d'exploitation à cause de ses nombreuses chutes, je rattachai cette dernière à la rivière Leclerc que je relevai jusqu'au lac Nelson. La grande partie du bois mou dans le Fief Hubert a été coupé par la compagnie forestière des Brown.

Je relevai aussi le bras du nord jusqu'à ses sources, reliant mon travail à la rivière Ste-Anne. Aussi tous ses principaux tributaires; la rivière Mauvaise et la branche nord-est au Bras de Garry dont l'embouchure est à 16 milles de St-Raymond.

Ces différentes branches sont alimentées par plusieurs lacs; dans la branche nord-est, le lac Héléne, le plus considérable, les lacs Nelson, Picard, Marguerite, MacSloy, Aaron, Crapaud. Les lacs Druscilla, William, Croche, Fairchild, Annette et Deboulis coulent dans le bras du Nord.

Dans la vallée du bras du nord, le terrain est en culture jusqu'au ruisseau Bédard quoique sablonneux, il semble assez fertile. La navigation se fait en canot jusqu'aux fourches où elle est interrompue, par ses chutes et cascades pour plusieurs milles dans les deux bras. Elle est continuée dans le bras du nord-est au lac Nelson, on atteint le lac Wil-

liam dans le bras du nord en passant par le lac Picard où une chaîne de lacs reliés par de bons portages nous y conduit.

Un chemin carrossable suit la rive ouest du Bras de Garry jusqu'au lac Nelson où la compagnie Brown avait son camp principal.

Toute la région supérieure de ces différentes rivières est très bien boisée de sapin, d'épinette, de bouleau d'un bon diamètre et la coupe du bois n'a pas été faite depuis plusieurs années. Du pied des chutes en descendant, le merisier, l'érable et le bouleau, croissent en abondance, le sol, en général sablonneux et rocheux, est de qualité médiocre pour la culture.

Ces différentes branches pourraient assez facilement développer des pouvoirs hydrauliques considérables.

Le club de chasse et pêche Tourilli exploite toute la région supérieure de cette rivière, la truite commune abonde partout, on rencontre l'original en quantité, aussi quelques chevreuils.

Les principaux animaux à fourrures sont le castor, la loutre, la martre, le vison, le pékan et l'ours noir. La perdrix et le lièvre sont plutôt rares cette année.

---

## COMTÉ DE SAGUENAY.

*Subdivision de blocs dans le canton de Betsiamites, par H. Bélanger, A. G.*

---

“La partie à subdiviser est située aux Ilets à Jérémie. Ce village est à 9 milles à l'ouest de la rivière Betsiamites et du village du même nom et à 27 milles à l'est de la rivière Portneuf. Deux familles résident actuellement à cet endroit l'une du nom de Fortin, possédant une étendue de terre d'environ 200 acres dont 40 environ sont en défriché.

La seconde famille du nom de Martin Hackie a sa ferme à trois milles de la première, dans le fond de la baie; elle possède environ 400 acres de terre dont 60 environ sont en défriché. Cette partie est située dans les blocs C et D, sur mon plan primitif; les deux autres E & F, sont boisés.

Les blocs I, J, K et L, situés à l'est du bloc H, sont en terrain propre à la colonisation, le sol est en général de terre jaune argileuse qui produirait très bien; l'eau est partout en abondance et sans excès, le terrain est généralement accidenté, mais pas pour nuire notablement à la culture du sol.

Le bois est formé de sapin, épinette blanche, rouge et noire, de

bouleau, merisier, tremble et cormier. Il est de belle dimension et propre à l'exploitation.

Il serait très facile d'ouvrir un chemin de Portneuf à Betsiamites, distance d'environ 36 milles, en suivant la ligne de télégraphe. Ce chemin serait d'une très grande utilité pour le service des postes. Le chemin actuel finit à Portneuf et un voyageur qui veut descendre plus bas est obligé de faire le trajet par voie d'eau, ce qui occasionne bien des retards et qui n'est pas toujours facile, surtout en automne, à cause de la mer qui est très mauvaise.

Anciennement la Compagnie de la Baie d'Hudson possédait un poste très important pour la traite avec les sauvages. On y voit encore, le cimetière et l'endroit où étaient l'église et les magasins de la Compagnie."

---

#### ÉTABLISSEMENT DES RANGS 2 ET 3 DU CANTON DE RAGUENAU, PAR H. BÉLANGER, A. G.

---

Le terrain que j'ai arpenté est généralement onduleux et quelque peu montagneux, traversé par plusieurs petites rivières et ruisseaux. Ce terrain est généralement à pentes douces et est cultivable jusqu'au sommet.

Il y a de grandes étendues de terrains plats où croissent, l'épinette, le sapin et le cèdre; sur les hauteurs il y a le bouleau et à quelques endroits aussi, le merisier. La terre est d'assez bonne qualité composée d'argile gris et principalement dans la partie ouest de ce canton près de la rivière aux Rosiers. On y rencontre quelques savannes dans la partie est, près de la rivière aux Outardes.

Le bois de commerce consiste en épinette, sapin et bouleau.

Je crois qu'il serait dans l'intérêt du Département en même temps que celui des colons qu'il y eût une route d'ouverte à partir du chemin du premier rang depuis la rivière aux Rosiers jusqu'à la rivière aux Outardes; endroits où la Compagnie Ontario Paper, est actuellement à faire de très grands travaux de construction d'usine et d'une ligne de transmission, servant à fournir le pouvoir à leur moulin qu'ils doivent opérer sur la rivière Manicouagan.

Je crois que d'ici à quelques années, cet endroit est appelé à devenir très important car étant à proximité de la ville de Taschereau, que les

Compagnies Ontario Paper & Canadian-Anglo sont actuellement à établir, permettent aux colons qui seront établis dans ce canton, de vendre leurs produits avec avantage.

ÉTABLISSEMENT DU PARALLÈLE DE LATITUDE 50° NORD,  
ET DU MÉRIDIDIEN 69°-07' 55'' Ouest—par C. C. DE LA  
CHEVROTIÈRE, A. G.

Ce parallèle de latitude commence à la limite ouest du canton de Grenier à un point distant de 890.82 chs, au nord du coin sud-ouest du canton. De ce point (890.82 chs), j'ai tracé vers l'ouest, par cordes de dix (10) milles, le 50ème parallèle de latitude sur une distance de quatre-vingt-dix (90) milles.

J'ai planté sur cette ligne une série continue de poteaux milliaires gravés de un à quatre-vingt-dix (1 à 90). J'ai aussi posé à chaque demi-mille une plaque d'aluminium numérotée en série continue sur tout son parcours.

TERRAIN

Cette ligne traverse une région essentiellement montagneuse et rocheuse sur toute sa longueur. Ces montagnes, d'une hauteur variant de 100' à 1200', forment généralement des chaînes suivant une direction nord-sud. Cependant, en plusieurs endroits, elles affectent, tantôt une forme conique, tantôt elles sont de véritables murailles infranchissables.

BOIS

D'une manière générale, on peut dire que ce terrain est partout couvert des mêmes essences, qui sont: l'épinette noire, l'épinette blanche, le sapin, le bouleau, avec quelques trembles et cyprès, en arrivant près de la rivière Toutnoustouck. On voit très rarement des arbres atteignant un diamètre de 20'', la moyenne est de 10''-12, cependant qu'à plusieurs endroits il est même inférieur. On rencontre du vieux brûlis dans les milles quarante-six et quarante-sept et cinquante-quatre à soixante et un, soixante-neuf, soixante-dix et soixante et onze (46 et 47, 54 à 61 et 69, 70, 71e.) Une nouvelle pousse de cyprès, de bouleaux,

d'épinettes, sapins et aulnes croît dans ces endroits et atteint une hauteur de 10-15'. Toutefois il y a encore des taches de bois vert dans ce brûlis.

#### LEVÉ DE LACS ET RIVIÈRES

Tous les lacs et rivières traversés par la ligne ont été arpentés sur une distance de deux à cinq (2 à 5) milles de chaque côté et dans le cas de deux ou trois contours pour vérification, jusqu'à six ou sept (6 ou 7) milles.

*Lac de 4 lieues.*—Ce lac a pour nom sa longueur. Il est étroit et encaissé entre des montagnes assez hautes. Il se jette dans la rivière aux-Rochers à son extrémité nord. Un portage le relie à la branche est de la rivière Riverin, en passant par deux petits lacs.

*Rivière Riverin.*—La branche est n'est pas canotable, du moins dans la partie arpentée, étant trop rapide. La St-Maurice Lumber l'exploite pour le flottage du bois.

La branche ouest est plus considérable. Les lacs Canot, Lapointe et Riverin lui donnant leurs eaux. Les lacs Canot et Riverin ont environ deux (2) milles par un demi ( $\frac{1}{2}$ ) mille chacun. Du lac Riverin, un portage d'un demi ( $\frac{1}{2}$ ) mille conduit au lac Croche, petit lac qui se déverse dans la rivière Profonde, après un dénivellement de 270 pieds dans une distance d'un demi ( $\frac{1}{2}$ ) mille environ.

*La rivière Profonde.*—Se jette dans la rivière Pentecôte à environ un demi ( $\frac{1}{2}$ ) mille au nord du parallèle. Sa largeur moyenne est d'une chaine environ; elle est navigable dans sa partie inférieure. Le lac Profond a une longueur de un mille et demi ( $1\frac{1}{2}$ ) par un demi ( $\frac{1}{2}$ ) mille et est à un (1) mille de l'embouchure sur la rivière du même nom.

*La rivière Pentecôte.*—Dans la partie que j'ai arpentée, la rivière Pentecôte est belle, sans chute ni rapide. Elle a une largeur de trois à quatre chs et son eau coule assez rapidement sur un lit de sable plus ou moins mouvant. A l'eau basse elle est peu profonde mais il y a de la belle truite, surtout à la décharge du lac Mistecapiu.

*La rivière aux-Crapauds.*—C'est un petit affluent de la rivière Pentecôte qui se jette dans celle-ci à deux (2) milles au sud du parallèle. Sa largeur moyenne est de 50 mailles et est navigable sur deux à trois (2 à 3) milles. Plus haut, elle n'est que rapides et chutes.

*La rivière Dubé.*—La rivière Dubé est tributaire de la rivière Pentecôte et se jette dans le lac Mistecapiu, du côté ouest, en faisant une suite de chutes et cascades de 340 pieds. Un portage d'une trentaine de chaînes sur la rive droite, exempte ces chutes. C'est le chemin ordinaire pour le lac Ste-Anne et la rivière Tudnustouk en passant par la tête de la rivière Godbout. Il y a vingt et un (21) portages à traverser mais, en général, ils ne sont pas longs. Elle traverse le lac Paul Côté, étendue d'eau de trois (3) milles de longueur par un demi ( $\frac{1}{2}$ ) mille environ. Il y a aussi plusieurs autres petits lacs sur son parcours. Elle a deux tributaires pas très considérables, la branche nord et la branche nord-ouest, tous deux sont rattachés à ma ligne.

*Le lac Ste-Anne.*—Belle nappe d'eau mesurant environ neuf (9) milles de longueur par environ un (1) mille de largeur et se déverse à son extrémité nord dans la rivière Tudnustouk. Dans sa partie sud il est bordé de montagnes abruptes de 700 à 800 pieds de hauteur. Ce serait un bon endroit pour l'établissement d'un poste d'observation pour les gens préposés à la protection des forêts.

*Rivière à-l'Épinette.*—Rivière peu considérable ayant à sa tête une grappe de cinq (5) lacs variant de un demi ( $\frac{1}{2}$ ) mille à un mille et demi ( $1\frac{1}{2}$ ). Se jette dans le lac Ste-Anne vers le tiers-ouest. Assez bien boisé en épinettes dans les environs.

*La rivière Tudnustouk.*—Tributaire de la rivière Manicouagan, d'un débit considérable, largeur moyenne de 6-8 chs. Elle est coupée de rapides et de chutes dans la partie que j'ai arpentée soit sur une dizaine de milles environ en montant à partir du rapide dit: "Des Crans Serrés". Des portages assez bien débarrassés contournent ces rapides. Peu fréquentée à cause du grand nombre de ses courants et rapides. Traverse mon parallèle dans le quarante-cinquième (45e) mille.

Une montagne de 800' d'élévation en forme de pic, du côté sud près de la baie aux Cariboux, serait favorable à l'érection d'une tour pour garde-feu.

*La rivière Isoukustouk.*—Tributaire de la rivière Tudnustouk, d'une largeur moyenne de 1.50 chs, pratiquement impassable en canot vu ses rapides et chutes qui se suivent presque sans interruption. Elle a plusieurs tributaires peu considérables dont quelques-uns sont traversés par le 50ème parallèle. La région de ces derniers a été incendiée il y a environ 15 ans. Ses rives sont bien boisées. Un portage des sauvages

traverse de la rivière Isoukoustouck à la rivière Manicouagan, en passant par une chaîne de lacs se déversant dans cette dernière. Les plus grands de ces lacs sont d'environ deux (2) milles par un demi ( $\frac{1}{2}$ ) mille et la petite rivière d'environ 75 mailles de largeur et très rapide leur servant de décharge, n'est pas navigable; néanmoins elle serait utilisable pour le flottage du bois.

*Rivière Manicouagan.*—La rivière Manicouagan est sans contredit une des plus grosses rivières du Saguenay par son débit et sa largeur. Elle coule dans une direction générale sud et se jette dans le fleuve St-Laurent à environ 225 milles de Québec, par une suite de rapides et chûtes d'environ trois (3) milles de longueur, avec un dénivèlement d'environ 85 pieds. Un portage, sur la rive droite, ancien chemin de voiture, conduit à la tête de ces chutes. De là, la rivière a une largeur moyenne de 30 chaînes, presque en eau morte sur une distance d'environ huit (8) milles jusqu'au second portage. Celui-ci a une longueur de près de deux (2) milles; il est sur la rive droite et exempte des chutes et cascades de 90 pieds environ. A partir de ce portage jusqu'à la branche de l'est ou rivière Tudnustouck elle a une largeur moyenne d'un quart ( $\frac{1}{4}$ ) de mille et le courant se fait un peu plus sentir. En haut de la rivière Tudnustouck jusqu'au portage brûlé, soit une distance de quatorze (14) milles, elle est beaucoup moins large et ses eaux coulent avec une vitesse de cinq à six (5 à 6) milles à l'heure et même plus par endroits. Le portage brûlé, d'un demi ( $\frac{1}{2}$ ) mille de long, exempte les dernières chutes pour se rendre au 50ème parallèle. Toutefois, de là, il y a encore une distance d'environ vingt-deux (22) milles pour s'y rendre; et la rivière coule toujours avec un fort courant.

Elle a quelques petits tributaires de quelque importance, entre autre une petite rivière qui coule du nord-ouest et se jette au pied du portage brûlé. Une seconde petite rivière, d'une chaîne de largeur, et moins grosse que la première; vient aussi du nord-ouest et se jette un peu au nord du portage par le lac Nouvel, soit à environ vingt (20) milles au Portage Brûlé.

*Aspect, terrain et bois.*—En général, les rives de cette rivière sont montagneuses et rocheuses avec, assez souvent, surtout en haut de la rivière Tudnustouck, des mornes ou caps de 300 à 600 pieds de hauteur. Plus on monte vers sa tête, moins hautes sont les montagnes. Elle coule sur un lit de cailloux et de sable et charrie beaucoup de ce dernier, qui s'amasse par bancs dans sa partie inférieure, et aussi dans le fleuve où

ils vont jusqu'à six à huit (6 à 8) milles au large. Elle est peu profonde, si l'on ne fait pas mention de fossés à certains endroits, par contre, il est très fatigant de remonter son cours, tandis qu'on descend du 50ème parallèle à la mer dans 12 heures.

Ses rives sont assez bien boisées en épinette, sapin et bouleau d'un diamètre de 10-12'' sur à peu près la moitié de son parcours. Plus loin, les feux ont exercé leurs ravages avec fureur et l'on ne voit que rochers nus.

*Portage au lac Nouvel.*—De la rivière Manicouagan, un portage d'environ deux (2) milles au sud du 50ème parallèle sur la rive droite conduit au lac Nouvel en passant par trois petits lacs qui n'ont pas de nom et par un quatrième qui a nom Kataska. Ce dernier peut avoir trois (3) milles par trois-quarts ( $\frac{3}{4}$ ) de mille et est traversé par mon parallèle au millage soixante-quatorze et soixante-quinze (74 et 75). Ces quatre lacs se versent dans la rivière Manicouagan par une petite rivière qui traverse dans le mille 71 et arrive à peu près à un quart ( $\frac{1}{4}$ ) de mille au nord de l'entrée du portage du lac Nouvel.

Cette région a été ravagée par le feu, surtout vers le nord.

*Lac Nouvel.*—C'est un très beau lac d'environ trente (30) milles de tour, coupé en deux parties à peu près égales par un rétréci d'environ deux (2) chaînes de largeur et dix (10) de longueur. A l'eau haute il y a une différence de niveau entre les deux parties de ce lac. Se jette dans la rivière Demeules qui elle-même coule dans la rivière aux Outardes. Sa décharge, qui a environ quatre (4) milles de long, n'est qu'une suite de rapides et cascades entre des montagnes assez abruptes parfois. Elle n'est pas navigable et aucun portage d'été n'est possible. En hiver, à la hauteur des neiges, on peut y faire un chemin plus ou moins praticable.

*La rivière Demeules.*—Belle rivière d'une à trois (1 à 3) chaînes de largeur sans rapide aucun dans la partie que j'ai arpentée, soit une distance d'environ dix (10) milles; navigable et propre au flottage du bois. Coule dans la rivière aux Outardes.

*La rivière aux-Outardes.*—Très belle rivière de 6-8 chs de largeur dans la partie que j'ai vue. Elle forme un élargissement assez considérable immédiatement au-dessus de son affluent, la rivière Demeules. Cet élargissement ou lac est terminé après une longueur d'environ deux milles et demi ( $2\frac{1}{2}$ ) par un rapide occasionnant un dénivèlement d'une douzaine de pieds. Ses berges sont hautes et assez bien boisées.



## MÉRIDIEN 69°-07' 55" DE LONGITUDE.

*Méridien.*—Cette ligne a pour origine l'extrémité ouest du 50ème parallèle que j'ai tracé sur une distance de quatre-vingt-dix (90) milles. De ce point, dans la direction du sud astronomique, elle mesure une distance de quatre-vingt-dix-huit (98) milles 42.15 chs jusqu'à un point de haute marée, sur la pointe à Boisvert située à peu près à mi-chemin entre les villages de Portneuf et Mille-Vaches. Sur cette ligne, j'ai érigé une série continue de poteaux et posé des plaques numérotées de demi en demi-mille. Cette ligne, ainsi que la partie du 50ème parallèle, à l'ouest du lac Kataska, a été établie en hiver. Comme il était pratiquement impossible de planter dans le sol les poteaux pour qu'ils y demeurent d'une manière permanente (au printemps pas un seul ne serait resté debout) voici ce que j'ai fait: à l'extrémité de chaque mille ou à quelques mailles près, je choississais un arbre sain et de grosseur voulue et, cet arbre coupé, équarri et biseauté à la tête, tout comme un poteau, était dûment gravé du chiffre marquant le millage. Et ce, toujours sans déranger le "hub" à l'extrémité de chaque 80 chaînes. Je crois que c'est le seul moyen d'avoir des marques permanentes pour un travail fait en hiver comme celui-ci. Un chaînage double avec réduction des pentes au clinomètre a été fait partout dans ces lignes. De plus, j'ai fait plusieurs triangulations pour mesurer avec plus de précision plusieurs montagnes et caps qu'il eût été difficile et même impossible de mesurer avec une chaîne.

## TERRAIN

Le terrain sur le parcours de cette ligne est essentiellement montagneux et rocheux jusqu'au mille 89. De là, jusqu'au fleuve, il est ondulé ou plan, et sableux. Toute cette région est inculte sauf peut-être une lisière sur le bord du fleuve où le sol serait susceptible de produire quelque chose, mais pas d'une manière avantageuse je crois.

## BOIS

Les huit (8) premiers milles sont bien boisés en épinette noire, épinette blanche, sapin et bouleau de 8-14". On rencontre aussi quelques trembles et cyprès. Le neuvième (9ème) mille est en vieux brûlis repoussé en petit cyprès. Les trois (3) milles suivants sont couverts de mêmes essences que les premiers, mais allant jusqu'à 20" de diamètre, tandis

qu'elles n'ont, en moyenne, que 12-15'' jusqu'au mille quarante (40). Là commence un vieux brûlis de trois (3) milles de long où le terrain est assez plan et recouvert de cyprès secs à 12'', en même temps qu'une nouvelle pousse de cyprès y croît aussi. Jusqu'à la rivière Betsiamites, mille cinquante-huit (58) c'est le même bois qu'avant le brûlis et de même grosseur. Au sud de la rivière, c'est encore le même bois, sauf qu'à partir du mille soixante-deux (62) on rencontre des taches de vieux brûlis assez fréquemment, et ce, pour ainsi dire, jusqu'au fleuve.

Du millage quatre-vingt-sept et demi (87½) jusqu'au quatre-vingt-douze (92), la ligne traverse une belle forêt de cyprès et d'épinette de quinze à vingt (15 à 20) pouces de diamètre, le terrain est plutôt plan et le sol sableux. Cette partie serait très avantageuse à exploiter, vu la rivière Sault-au-Cochon et la proximité du fleuve. Les quatre (4) derniers milles sont en vieux brûlis repoussé en cyprès, épinette, bouleau, etc. Terrain sableux et pauvre.

#### LEVÉ DE LACS ET RIVIÈRES—(Sur plan du Méridien)

*Rivière Kaosiskakimat.*—Cette rivière de une à deux chaînes de largeur se jette, direction nord-est, dans l'élargissement de la rivière aux Outardes décrit plus haut. Elle forme deux lacs de trois (3) milles et d'un mille et demi (1½) respectivement; le premier est à quatre (4) milles sur la rivière et l'autre à huit (8) milles. Elle longe le méridien pour sept à huit (7 à 8) milles après être venue du nord et avoir décrit une demie circonférence. Elle prend ses eaux dans deux lacs de huit à dix (8 à 10) milles chacun. Je me suis rendu jusqu'au premier. Elle est rapide dans sa partie inférieure, avec une chute de 40 pieds à environ douze (12) milles de son embouchure. Un portage d'un demi mille (½) dans son détour vers l'est, la relie au lac à Jules, tête de la rivière Lapointe.

*La rivière Lapointe.*—Ce n'est qu'une suite de lacs, dont deux ont deux (2) milles de longueur, et elle longe le méridien pendant six à sept (6 à 7) milles. Se jette dans la rivière aux-Outardes.

*Lac des 26 têtes de Castors.*—Lac de forme circulaire d'un mille et demi (1½) de diamètre traversé par le méridien dans le mille vingt-sept (27). Avec un autre petit lac venant du nord-ouest, je crois qu'il forme la tête de la rivière Chevalier, un autre tributaire de la rivière aux Outardes.—Brûlis dans le nord-ouest.

*La rivière Boucher.*—C'est un tributaire de la rivière Betsiamites, d'une largeur moyenne de deux chaînes; elle coule dans la direction du sud et traverse le méridien à trois endroits différents. Elle est plutôt belle dans sa partie supérieure, tandis que plus bas, à deux endroits, elle est absolument impraticable, coulant entre les parois de roc vif de plusieurs cents pieds de hauteur. Il n'y a pas de portages près de la rivière pour exempter ces rapides; les sauvages passent par des petits lacs et ruisseaux plus à l'est et prennent généralement la rivière Laliberté qui conduit à la rivière Betsiamites. Elle a un tributaire peu considérable qui vient du nord-ouest et traverse le méridien dans le trentième (30ème) mille avec un lac de deux (2) milles sur un (1), à l'est de la ligne. Un second petit tributaire, le Ruisseau Saint-Onge, traverse dans les milles quarante et un (41) et quarante-quatre (44). Elle est assez bien boisée en épinette et sapin de 12'' de diamètre. Des pics et caps d'une hauteur de 200 à 800 pieds la bordent dans sa partie inférieure.

*Rivière Lessard.*—Petite rivière de quarante (40) mailles de largeur, tributaire de la rivière Betsiamites; coule dans une direction est et traverse la ligne dans le mille soixante et un (61), prend son eau dans le lac du même nom situé à 750' au-dessus de la rivière Betsiamites. Elle n'est que chutes et rapides. A été utilisée il y a plusieurs années pour le flottage du pin, dans sa partie supérieure. Le lac Lessard est à environ un (1) mille à l'ouest de la ligne.

*Rivière Dubé.*—Petite rivière de 80 mailles de large, tributaire de la rivière Betsiamites, se divise en trois branches dont deux sont coupées par la ligne. Région peu boisée et dévastée par les incendies par endroits, comme la rivière Lessard, elle n'est pas navigable.

*Rivière Laval.*—Petite rivière d'une chaîne de largeur coule dans une direction générale sud, pas navigable, coupée de chutes et rapides, prend son eau dans le lac Laval ou Coquart. Ce dernier est une belle nappe d'eau d'environ cinq (5) milles sur un (1) mille. Il est entouré de montagnes qui sont brûlées du côté est.

*Ruisseau Truchon.*—Petit tributaire de la Laval et se jette dans celle-ci près de son intersection avec le méridien. Pas navigable.

*Ruisseau Adam.*—Petit tributaire de la Laval, quarante (40) mailles de largeur, rempli de roches et rapides. Pas navigable.

*Rivière aux Lacs.*—Groupe de petits lacs se déversant dans la rivière Laval. De là, son nom. Pas navigable.

*Lac à Girard et lac aux Cèdres.*—Deux beaux petits lacs d'environ un (1) mille par un tiers ( $\frac{1}{3}$ ) de mille. Leurs décharges se réunissent pour former le ruisseau à Girard, tributaire de la rivière Laval.

*La rivière aux Pins.*—C'est une petite rivière de cinquante à soixante-quinze (50 à 75) mailles de largeur et qui coule assez rapidement sur un lit de cailloux entre les montagnes. Elle se jette dans la rivière Laval à environ deux (2) milles de la baie du même nom. Elle décharge le lac aux Pins et le lac à Paul Bay, deux beaux lacs d'un peu plus d'un (1) mille. La partie nord du lac aux Pins est en brûlis. Cette rivière a déjà été utilisée pour le flottage du pin, il y a plusieurs années si l'on en juge par de vieilles écluses encore visibles. Région assez bien boisée.

*La rivière Saule-au-Cochon.*—Belle rivière ayant une largeur moyenne de deux chaînes. Elle coule dans une direction est et se jette au fleuve en faisant un saut de 30 pieds. Il y a encore trois autres rapides ou chutes pour se rendre à son intersection avec le méridien. Ses berges sont hautes et bien boisées. Serait très avantageuse pour le flottage du bois.

*La rivière Portneuf.*—Belle rivière à l'embouchure d'un quart ( $\frac{1}{4}$ ) de mille de largeur dans laquelle la marée se fait sentir à environ deux (2) milles à l'intérieur, jusqu'à une chute où existe une écluse élevant l'eau à 35 pieds. Le méridien l'intersecte à environ une chaîne à l'est de l'écluse. Ses berges sont hautes et peu boisées, le bois ayant été coupé ou ravagé par le feu. A trois (3) milles à l'ouest de la ligne existe une suite de rapides et chutes, donnant une différence de niveau assez considérable. De l'écluse part une dalle conduisant le bois de pulpe à un quai situé à l'embouchure de la rivière, auquel les bateaux vont prendre leur chargement.

---

## COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE

*Canton de Boischatel, par G.-E. Morency, A. G.*

---

### LIGNE CENTRALE

Le terrain sur les six premiers milles ainsi que sur le dixième—on en excepte le premier quart de mille—est ondulé est le reste et très accidenté.

Les principales essences forestières sont: l'épinette, le tremble, le bouleau et le sapin.

Il existe des chemins de portage qui traversent cette ligne, l'un dans le cinquième mille et l'autre dans le neuvième.

Dans les septième, huitième et neuvième milles, une chaîne de montagnes traverse cette ligne.

#### FRONT DU RANG VII, ALLANT A L'EST

Dans cette ligne, le terrain est plutôt plan, quoique nous y rencontrons de petits vallons aux approches des ruisseaux et dont les pentes sont parfois assez prononcées.

Les essences forestières dominantes sont: l'épinette, le sapin et le bouleau, et le sol est favorable à la culture.

#### FRONT DU RANG VI ALLANT A L'OUEST

Cette ligne est très accidentée dans les premier, deuxième et quatrième milles; ailleurs le terrain est plan.

Dans les deuxième, troisième et quatrième milles, le feu a causé de grands dommages par lisières; sur les hauteurs, le roc à plusieurs endroits, est à découvert; ailleurs le bois est beau, et l'épinette, le bouleau et le sapin dominant.

#### MOYENS D'ACCÈS

Nous pouvons nous rendre dans ce canton de manières différentes: par un chemin venant de Larder Lake, Ont. lequel traverse le canton de Dasserat et continue dans celui de Boischatel jusqu'à Rouyn; un autre chemin venant de Nord Témiscamingue, en passant par Nédelec; et un chemin venant à la tête du lac Opasatica; aussi, par eau jusqu'à Rouyn et par le chemin plus haut mentionné qui traverse le canton de Boischatel et se rend à Larder Lake.

#### CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LE CANTON DE BOISCHATEL

Le feu a épargné une grande partie de ce territoire. Les lacs et cours d'eau, quoique non considérables, sont suffisants pour opérer un drainage parfait du terrain. Il y a un grand nombre de "claims miniers"; au lac Fortune se trouve une mine en opération depuis quelques années.

Cette partie de la forêt n'a jamais été exploitée et les endroits où le feu a exercé ses ravages sont aux alentours des lacs Fortune et Olier et dans la partie nord et ouest du canton.

#### TOPOGRAPHIE GÉNÉRALE

D'une manière générale, le terrain est accidenté; cependant nous rencontrons des endroits plans aux abords des petites rivières et où l'épinette de savane domine.

#### LE BOIS

Ce canton est encore assez bien boisé, quoique le feu, par place, a fait de grands ravages. Le bois est d'essences variées et de différentes dimensions. Il y a encore beaucoup de bois de commerce, mais il serait difficile de le sortir.

#### LA PÊCHE ET LA CHASSE

Les feux qui ont sévi à certains endroits ont été préjudiciables à la chasse de la pelleterie; nous rencontrons toutefois, l'orignal, le chevreuil, l'ours, le castor, la perdrix et le lièvre, ce dernier en abondance.

---

#### CANTON DE DESANDROINS, par J.-P. GASTONGUAY, A. G.

D'une manière générale, le canton de Desandroins présente un terrain plat, sauf la partie située à l'est du lac Barrière où l'on y rencontre un terrain plus élevé et rocheux.

Le terrain située à l'ouest de la ligne centrale est plat, son sol une fois égoutté sera très propre à la culture. Il sera facile d'ouvrir ce territoire à la colonisation vu la facilité d'y pratiquer des chemins partout, n'ayant que quelques petites élévations à contourner à certains endroits.

L'essence dominante est l'épinette et le sapin; le bouleau, le cyprès, le cèdre et le tremble recouvrent aussi cette région sur une étendue moins considérable. L'aulne est l'arbuste le plus florissant de ces parages. La maladie a complètement détruit le sapin qui est en grande partie cassé et couché sur le sol.

Le gros gibier, l'orignal et l'ours foisonnent dans ce canton; le castor, le renard, la marte, le vison, le rat-musqué et le lièvre s'y rencontrent aussi mais en quantité moindre. Le lac Barrière abonde en brochet et en doré.

---

---

**CANTON DE ROUYN, par A. E. DE LA CHEVROTIÈRE, A. G.**

---

Je me suis rendu dans la ligne nord du canton de Rouyn où j'ai trouvé le poteau de fer du 25e mille, poteau qui n'était pas marqué ni accompagné d'un poteau de bois.

De là, j'ai tracé vers le sud la ligne centrale de Rouyn jusqu'au canton de Bellecombe. Du point de départ de ma ligne jusqu'au lac Trémoy le bois est brûlé mais encore debout. Tout le sapin est sec et renversé; c'est embarrassé partout. De la baie du lac Trémoy jusqu'au front du rang trois, le bois est vert et se compose de bouleau et de tremble de grosseur moyenne. Dans les rangs un et deux l'épinette a été coupé, il reste le tremble et le bouleau.

Sur le parcours de cette ligne, j'ai traversé plusieurs rochers de différentes étendues et sur lesquels j'ai vu des travaux de prospecteurs. J'ai aussi, du mieux que j'ai pu, pris l'intersection des lignes de claims qui sont arpentées; mais il est impossible de déchiffrer ce qu'il y a décrit sur les poteaux.

Les mêmes particularités dont je viens de parler pour la ligne centrale s'appliquent aussi à la ligne entre les rangs cinq et six.

A l'heure actuelle il y a à Rouyn ou dans le canton une population stable de 300 habitants à peu près et une population flottante d'à peu près autant. La Banque Canadienne-Nationale y a une succursale depuis plusieurs mois, et les magasins sont au nombre de six ou sept. Deux maisons de pension sont ouvertes toute l'année et une troisième au bout de la navigation qui ne sert que durant les mois d'été.

Un M. Potter est à installer un moulin à scie sur le lac Routhier, ce qui va beaucoup aider à la construction. Le révérend M. Pelletier, curé, est à bâtir une église qui servira d'école en même temps.

Il n'y a eu aucun feu de forêt jusqu'à présent dans la région; mais comme la sécheresse dure depuis trois ou quatre semaines, il pourrait se faire que si elle continue, il y ait plus tard des dégâts par l'incendie; heureusement que le service de protection est bien organisé et que les garde-feux ont fait au commencement de la saison un bon travail en faisant brûler tous les résidus de bois, branches, etc., qu'il y avait autour.

---

---

---

LIMITE SUD DES CANTONS DE JOURDAN, PÉLISSIER, GRANET, ETC., PAR A. MASSÉ, A. G.

---

J'ai l'honneur de vous soumettre mon plan ainsi que les notes et le rapport concernant l'établissement du parallèle de latitude formant la limite sud des cantons de Landanet, Mazerac, Jourdan, Péliissier, Granet et son prolongement jusqu'à la ligne séparative des comtés de Pontiac et de Montcalm, en vertu des instructions émises par votre Département en date du 3 mai, 1926.

Pour me rendre à l'endroit où je devais commencer mon travail, c'est-à-dire au coin des cantons de Chabert, Landanet et Delbreuil, je me suis rendu à Angliers par voie de chemin, et, de là, par canot jusqu'à la partie extrême est du lac Expanse, où j'ai remonté la rivière Winneway sur une distance de dix milles, puis une série de portages qui conduit au lac Long. La partie nord de ce lac se trouve à une distance de deux milles environ de l'encoignure des trois cantons plus haut mentionnés.

J'ai tracé cette ligne sur une distance de quatre-vingt milles dix chaînes et soixante mailles jusqu'à la ligne séparative des comtés de Montcalm et de Pontiac.

LA FORÊT

La forêt se compose d'un peuplement mélangé d'épinettes, bouleau, sapin, cyprès et de quelques pins. On remarque cette dernière essence aux alentours de la baie des vingt et un milles. J'ai rencontré des traces de brûlis depuis le septième mille jusqu'au trentième, et depuis le soixante-quinzième mille jusqu'à la limite est du comté de Pontiac. Ces quelques remarques ne s'appliquent qu'aux parties avoisinantes de la ligne parcourue. Cette ligne traverse une baie de la rivière Ottawa à dix milles et cinquante-trois chaînes. Nous traversons la même rivière deux fois dans le douzième mille, la première traverse se trouve à onze milles et douze chaînes, et cinquante-neuf mailles, puis nous longeons la rivière pour la traverser de nouveau à douze milles trente chaînes et cinquante-cinq mailles, le lac Decelles sur une longueur de soixante-sept chaînes, la baie des deux milles à quarante-six milles et trente-sept chaînes et cinquante-six mailles. J'ai rencontré la rivière Kammitti à soixante-deux milles et vingt-quatre chaînes, la rivière Chochoucouane à soixante-quatre et vingt-huit chaînes, affluents de l'Ottawa, la rivière Kapitachouan à 79 milles et deux chaînes, cette dernière se déverse dans la rivière Ottawa.



## SOL

En général le sol est rocheux et de nature argilo-sableuse.

## TOPOGRAPHIE

D'une manière générale sur les cinquante premiers milles le terrain n'est pas trop accidenté, tandis que sur les versants des rivières Chichoucouane et Kapitachouan, le terrain y est fortement accidenté.

## LA CHASSE

L'orignal se rencontre en abondance sur cette partie de terrain que nous avons traversée. La chasse de la fourrure me semble un peu plus rare surtout le castor que l'on est en train de faire disparaître. Les indiens tirent leur existence de la chasse de la fourrure, soit castor, vison, marte, pécan. Le lièvre et la perdrix sont rares.

## LA PÊCHE

Les lacs et rivières contiennent en abondance le brochet, le doré, la truite grise.

---

 PARALLÈLE DE LATITUDE. LAPERRIÈRE, MAZENOD, etc.

*Par A.-E. de la Chevrotière, A. G.*

---

“La première impression que j'ai eue en voyant cette partie du terrain où j'avais mission de travailler a été que c'était un pays de désolation. Ce n'est que brûlis aussi loin que la vue peut porter quoique ce brûlis ne soit pas très vieux.

Le terrain est fortement ondulé en général, et en certains endroits de petites montagnes montrent leurs sommets arides et rocheux, rompant ainsi la monotonie de l'endroit. Une seconde pousse de trembles, bouleaux et aulnes cache presque partout la rudesse des rochers jadis dévastés par l'incendie et en atténue l'impression plutôt accablante qui se présente à l'esprit.

J'ai constaté partout que le bois de service avait été enlevé avant le feu, par les souches qui existent encore et aussi par les vieux chemins de chantiers, qui datent de plusieurs années et dans lesquels ont poussé et grandi des trembles, qui ont jusqu'à 3 ou 4 pouces de diamètre.

Comme vous pouvez le constater par les quelques lignes qui précèdent, ce terrain est complètement impropre à la culture; ce n'est que rocher, cailloux et sable.

S'il m'était permis de faire une suggestion à ce département, je dirais que cette partie de la région de Témiscamingue n'est bonne qu'à faire un parc national, car il y a beaucoup de gros gibier; tel que l'original, le chevreuil et même le caribou.

Les lacs sont poissonneux à ce que l'on nous dit; mais plusieurs fois dans le courant de l'été nous avons tendu notre ligne sans résultat. Pourtant l'eau de tous ces lacs est très nette et claire, les rives étant de cailloux et de sable.

J'ai cru remarquer à la fin de mon voyage que beaucoup de "Sports" vont pêcher et chasser dans cette région et qu'il se fait un gaspille d'original; plusieurs font la chasse le soir ou même la nuit avec des lumières spéciales, et l'animal qu'ils blessent souvent du premier coup va mourir plus loin sans qu'ils le retrouvent, c'est une perte complète.

Il est peut-être difficile de rémédier à cet état de choses mais je tiens tout de même à le faire remarquer.

---

## LIGNES SÉPARATIVES DES CANTONS DE GABOURY, GUAY, BLONDEAU, LANOUE ET BELLEFEUILLE.

*Par C.-C. de la Chevrotière, A.G.*

---

### LIGNE NORD DU CANTON DE GUAY.

Cette ligne a une longueur de 7 milles plus 29.00 chaînes et son intersection avec la limite est de Gaboury se trouve dans le lac Mouffette, lequel avec sa décharge et le lac Ostaboningue sert de séparation aux cantons de Guay et de Lanoue.—Le terrain traversé par cette ligne est ondulé et même fortement par endroits; le sol y est sableux et rocheux et impropre à la culture. En fait de bois on ne rencontre qu'une croissance très dense de jeunes pousses de bouleaux, trembles, merisier à merises,

aulnes, saules, etc. à travers de laquelle sont entrecroisés les troncs d'arbres secs, derniers vestiges des ravages du feu. Le plus considérable des 4 petits lacs traversés est le lac Brisebois situé dans le 2ième mille.

#### LIGNE NORD DU CANTON DE LANOUE.

Cette ligne qui est aussi la ligne sud du canton de Blondeau a une longueur de neuf milles et neuf chaînes et 44 mailles. Elle traverse sur toute sa longueur un terrain assez fortement ondulé au sol sableux et rocheux, impropre à la culture. La végétation forestière consiste en nouvelles pousses de presque toutes les essences, des feuilles croissent parmi les troncs d'arbres secs debouts ou renversés. On rencontre aussi, à certains endroits, des petits ronds de bois épargné par le feu consistant généralement en merisier, érable et bouleau, de gros diamètre. Elle traverse le lac Grenier dans le 12ième mille et deux autres petits lacs.

#### LIGNE NORD DU CANTON DE BELLEFEUILLE.

Cette ligne est aussi la limite sud du canton de Guillet et a une longueur de 9 milles et une chaîne et onze mailles et traverse sur tout son parcours une région identique à celle traversée par la ligne nord de Lanoue. Elle traverse quatre petits lacs de peu d'importance; le lac des Quatre Cantons dans le mille 17, le lac du Club dans le mille 18 et les deux autres dans les milles 19 et 20. Les deux premiers ont environ un mille de longueur.

#### LIGNE MÉRIDIENNE.

Cette ligne a pour point d'origine l'angle sud-est du canton de Brodeur et court sud astronomique sur une distance de 23 milles et 16.60 chaînes. Elle sert de séparation aux cantons de Guillet et de Bellefeuille à l'est et à ceux de Blondeau et de Lanoue à l'ouest. Elle intersecte la ligne servant de limite nord aux cantons de Lanoue et Bellefeuille après avoir parcouru une distance de 12 milles et 78 chaînes et 72 mailles donnant ainsi cette profondeur aux cantons de Blondeau et de Guillet.

#### TERRAIN.

Il est plan pour les 4 premiers milles tandis que sur le reste de la ligne il est fortement ondulé ou accidenté. Le sol est partout rocheux

sableux et impropre à la culture, sauf pour les deux premiers milles où la terre me paraît bonne.

## BOIS.

La forêt dont les essences consistent en épinette, sapin, bouleau et pin est à peu près intacte jusqu'au 7ième mille. Plus loin c'est partout un vieux brûlis semé d'ilôts de bois vert, d'essences dures sur les hauteurs et de résineux dans les bas-fonds. Le diamètre du bois franc varie de 10 à 25 pcs tandis que pour les résineux il a une moyenne de 8 à 10 pcs.

## LACS ET RIVIÈRES

Quinze lacs pour la plupart peu importants en étendue sont traversés par cette ligne. En voici quelques uns: Le lac Taché dans les milles 3 et 4, Le lac aux Sables dans les milles 6 et 7. Le lac Rinfret dans le mille 8; le lac des Quatre Cantons dans le mille 14; le lac de cinq milles qui est en élargissement de la rivière Sasaganaga dans les milles 17 et 18 et le lac Six Iles dans le 21ième mille. Le lac Ecarté a une étendue d'environ 4 milles par  $\frac{1}{2}$  mille et est situé sur la décharge du lac Sasaganaga à environ  $\frac{1}{4}$  de mille au nord de ce dernier. Il y a encore un peu de bois vert par endroits sur ses rives, mais il est de peu de valeur. Si l'on en juge par les écluses et les dalles qu'il y a à cinq endroits différents sur le parcours de la rivière, le bois de valeur marchande a du être pris il y a plusieurs années."

## ÉTABLISSEMENT DE LIGNES, PAR J.-A.-L. DOYON, A. G.

Dans le canton de Devlin, le terrain est généralement ondulé. Le sol est rocheux excepté toutefois sur les rives de la rivière Pauvreté et de la partie du terrain comprise entre la rivière Winnaway et le lac Expanse, où le sol est formé d'un terre argileuse, propre à la culture.

Dans le canton de Delbreuil, le terrain est montagneux et rocheux. Le sol est absolument impropre à la culture, et les sommets de montagnes sont nus. La ligne méridienne que j'ai établie du coin sud-est de Devlin jusqu'à la 47ème parallèle de latitude traverse un terrain accidenté, rocheux et inculte.

## LACS ET RIVIÈRES

Les principales rivières traversées par ces lignes sont “la Pauvreté”, “la Winnaway”, “la Devlin” et la “Marécageuse”. On remarque à différents endroits, sur ces rivières, des vestiges d'écluses construites il y a plusieurs années, lorsqu'elles étaient utilisées pour le flottage du bois.

Sur la rivière Winnaway, à quelques milles de son embouchure, il existe une chute assez importante.

En outre des grands lacs Devlin, Canard et Travers qui sont traversés par les lignes que j'ai établies, il en existe un grand nombre qui n'apparaissent pas encore sur les cartes officielles de votre département, en particulier sur le parcours de la ligne méridienne.

## ESSENCES FORESTIÈRES

Dans les cantons de Devlin et de Delbreuil, les essences dominantes sont l'épinette noire, le sapin, le cyprès et le bouleau, toutes en général de petites dimensions. Il y a eu dans le passé de gros chantiers dans ce territoire, la coupe du pin, en particulier, s'est faite sur une grande échelle.

Le territoire traversé par la ligne méridienne, a été ravagé par les feux il y a sept ou huit ans. On n'y voit que du bois séché et des rochers nus.

## CHASSE ET PÊCHE

L'original est le seul gibier que l'on rencontre. Les lacs et rivières sont poissonneux. On y pêche le brochet, le doré, la carpe et l'esturgeon, ce dernier sur le lac Expanse.

J'ai indiqué sur mon plan, un endroit qui me paraît favorable, soit à l'établissement d'une station géodésique ou encore propre à la construction d'un poste d'observation (Tour) pour le service de la protection des forêts.

## MOYENS D'ACCÈS

En partant de la gare “Angliers” terminus du chemin de fer du Pacifique Canadien, on peut se rendre dans le canton de Devlin, en passant par les grands lacs des Quinze et Expanse, jusqu'à l'embouchure de la rivière Devlin, située presque entre les cantons de Devlin et de Brodeur ou à la rivière Pauvreté, ou encore à la rivière Winnaway situées toutes deux dans le coin nord-est du canton de Devlin.

---

Une autre route très intéressante, est celle du lac Kipawa en suivant la route de canot que l'arpenteur H. O'Sullivan a suivi dans sa traverse du grand lac Victoria. Cette route de canot, vous conduit au sud de la ligne méridienne que j'ai établie, c'est-à-dire sur les lacs Sasaganaga et Coucouchie.

---

## REMARQUES GÉNÉRALES

---

En vous faisant part, Monsieur le Ministre, des opérations du Service des Arpentages pour l'année qui vient de s'écouler, nous avons énuméré, d'une part, le travail fait en vue de la réalisation du programme que nous nous étions tracé et, d'autre part, ceux qui s'imposaient pour satisfaire aux besoins de l'administration du domaine public.

Ce programme du Service des Arpentages comporte l'exécution de toutes les opérations qui sont nécessaires pour compléter la carte de la province dans tous ses détails.

C'est pour arriver à ces résultats que nous faisons faire, chaque année, le levé du plan des lacs et rivières qui ne sont pas encore sur la carte, ou que nous faisons établir des parallèles de latitude et des méridiens qui contribuent à rendre plus exacts nos travaux de cartographie, en même temps qu'ils servent de lignes de bases pour nos opérations futures sur le terrain.

C'est pour le même objet que nous faisons renouveler certaines lignes d'arpentage établies il y a un grand nombre d'années, et en partie oblitérées, ou encore, étant à la recherche de détails plus précis que nous faisons le réarpentage de certains cours d'eau arpentés, ou pour mieux dire, explorés par nos anciens arpenteurs à une époque où les difficultés de ravitaillement et d'accès, pour certaines régions, rendaient impossible l'exécution d'un arpentage minutieux.

A ce propos, il nous plaît de reconnaître l'exactitude des travaux faits par tous ces pionniers de l'arpentage dans notre province, arpenteurs dont les rapports sont encore de nos jours très recherchés par tous ceux qui s'intéressent au développement des ressources naturelles du pays.



APPENDICE No 20

TABLEAU des opérations d'arpentage définitivement acceptées, pendant les douze mois expirés le 30 juin 1927.

Arpenteurs	Localité, genre d'opérations	Coût	Nombre d'acres divisés en lots de fermes
Bélangier, Henri.....	Subdivision de 4 blocs dans le canton Betsiamites	\$ 675.00	378.00
" ".....	Établissement d'un canevas géodésique sur la Côte Nord du St-Laurent	18,584.20	
" ".....	Levé du plan du bassin de la rivière Pentecôte	13,254.16	
" ".....	Subdivision du canton de Ragueneau	5,044.82	
Bernier, Lorenzo.....	Levé de lacs et de cours d'eau sur la Côte Nord du St-Laurent	69,084.00	
Croteau, De M.....	Arpentage, partie du canton de Duparquet	2,977.87	
De la Chevrotière, A.-E.....	Arpentage canton de Crespieul	2,222.36	
" ".....	Arpentage canton de Rouyn	2,353.75	
" ".....	Établissement du 47e parallèle de latitude, cantons Laperrière, Mazenod	11,242.84	
" ".....	Levé du plan de lacs et cours d'eau dans le comté de Témiscamingue	8,736.50	
De la Chevrotière C.-C.....	Établissement d'un parallèle de latitude dans le comté de Saguenay	59,668.24	
" ".....	Établissement des lignes Témiscamingue (Laperrière, Gaboury, etc)	8,558.01	
" ".....	Levé du plan du bassin de la rivière Ste-Annes-Monts	8,773.24	
Doyon, J.-A.-L.....	Établissement des lignes, comté de Témiscamingue, cantons Devlin, Delbreuil, etc	13,124.24	
Dutil, J.-P.....	Arpentage, canton d'Aigubelle	5,550.91	
" ".....	Vérification, canton Ashuapmouchouan	1,097.88	
" ".....	Arpentage canton Lasalle	5,038.23	
" ".....	Vérification arpentage, comté de Témiscamingue	4,136.23	
Fafard, J.-F.....	Levé du plan, rivière Mistassini	25,400.20	
" ".....	Arpentage cantons Charest, Laurier et Bois	24,314.43	
Fleury, J.-A.....	Arpentage dans Dufresnoy	1,122.47	
Garneau, Georges.....	Arpentage, canton de Jersey	780.00	
" ".....	Arpentage, canton d'Iberville	1,997.75	2,729.00
Castonguay, J.-P.....	Lotissement, canton de Désandroins	7,263.90	54,031.24
" ".....	Levé du plan rivière Malbaie	24,862.04	
" ".....	Rattachement de lignes de cantons dans les comtés Bonaventure et Gaspé	996.45	
" ".....	Levé du plan du chemin longeant la rivière Grande Cascapédia	1,344.00	
" ".....	Lotissement des rangs 5 et 6, canton Ashuapmouchouan	5,190.41	
" ".....	Vérification arpentage canton Robertson	151.45	
" ".....	Renversement de lots canton de Patton	492.90	
" ".....	Levé du plan, rivière Grande Pikauba	6,979.00	
Guenet, J.-R.....	Rattachement points géodésiques (Gaspé)	1,324.25	
" ".....	Vérification arpentage canton Hamilton	113.75	
" ".....	Levé du plan, rivière Ste-Anne	15,352.61	
" ".....	Préparation plan, Seigneurie du lac Mitis	351.00	
Lacoursière, J.-O.....	Établissement de lignes, comté de Champlain	17,172.08	
" ".....	Établissement de lignes, levé de lacs et cours d'eau, cantons de Letondal, Lavigne, etc	10,387.72	
<b>A reporter.....</b>		<b>385,718.89</b>	<b>57,138.24</b>



## APPENDICE No 20—(Suite)

TABLEAU des opérations d'arpentage définitivement acceptées, pendant les douze mois expirés le 30 juin 1927.

Arpenteurs	Localité, genre d'opérations	Coût	Nombre d'acres divisés en lots de fermes
	Reporté. . . . .	385,718.89	57,138.24
Lamarre, Adjudor. . . . .	Arpentage canton d'Otis. . . . .	9,030.45	1,335.00
" " . . . . .	Arpentage canton Jonquière. . . . .	277.40	
Leclerc, Georges. . . . .	Arpentage cantons Rameau et Malbaie. . . . .	1,701.36	
Lepage, Arthur. . . . .	Arpentage, canton de Senneville. . . . .	6,802.09	
" " . . . . .	Arpentage canton de Hébécourt. . . . .	6,396.74	
Massé, Arthur. . . . .	Etablissement du parallèle Témiscamingue-Pontiac, cantons Landenet, Mazerac, etc. . . . .	9,366.66	
" " . . . . .	Etablissement, 47e parallèle de latitude. . . . .	13,246.82	
Morency, Georges-E. . . . .	Arpentage canton Boischatel. . . . .	2,804.52	
" " . . . . .	Arpentage cantons Joannès et Bousquet. . . . .	2,262.96	
" " . . . . .	Arpentage canton Nédélec. . . . .	885.29	
" " . . . . .	Levé du plan, rivière Ottawa, canton Campeau. . . . .	581.56	
" " . . . . .	Arpentage, canton de Rémigny. . . . .	1,284.09	
Pagé, Félix. . . . .	Arpentage, canton de Raudot. . . . .	1,355.69	
	Total. . . . .	\$441,714.52	
	Villeneuve (ancienne division spécifiée cette année). . . . .		223.00
			58,696.24

DAVID-W. MILL,

Surintendant des arpentages,

Département des terres et forêts.

Québec, 30 juin 1927.

F.-X. LEMIEUX,

Sous-ministre.

## APPENDICE No 21

RAPPORT DU SERVICE HYDRAULIQUE POUR L'ANNÉE  
FINISSANT LE 30 JUIN 1927

Québec, 21 novembre 1927.

L'honorable Ministre des terres et forêts,  
Québec, Qué.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du Service hydraulique pour l'exercice se terminant le 30 juin 1927.

1. LOTS DE GRÈVES ET DE RIVIÈRES.—Le Département n'a reçu qu'un petit nombre de demandes de lots de grèves et de rivières cette année. En tout 41 concessions ont été accordées comme suit, sous forme de bail:

Pour améliorations aux grèves.....	7
Pour lignes de transmission électrique.....	aucune
Pour flottage du bois comprenant estacades et barrages.....	27
Pour forces hydrauliques.....	6
Pour aqueduc.....	aucune
Pour emmagasinement.....	1

Les droits accordés comprennent l'approbation des plans et devis des barrages lorsqu'il y a lieu, et l'élévation des eaux sur certains terrains de la Couronne.

2. FORCES HYDRAULIQUES.—Six concessions de chutes ou de rapides ont été accordées durant l'année. Dans l'ordre des dates, ce sont les suivantes:

(a) Une petite chute de la rivière Mistouc, à M. Adélarde Lemay.

(b) Certain rapide de la rivière Gatineau connu sous le nom de rapide des Os, à la Gatineau Power Company.

Cette concession a été faite de gré à gré, par suite de concessions antérieures remontant à plusieurs années, et qui doivent faire un tout avec la section louée.

(c) Certaines forces hydrauliques sur la rivière Rouge louées à M.M. Beaubien, Busfield & Cie, et transférées plus tard à "Gatineau Power Company".

Cet emplacement est connu sous le nom de "Rapide du Chien". Comme dans le cas précédent de la rivière Gatineau, le Département a loué une section qui complète des droits acquis de particuliers et qui permettront un développement économique.

(d) Dans la région de l'Abitibi, une petite chute de la rivière Laflamme, dans le canton de Barraute, a été louée à M.M. De Carufel & Cie, pour l'installation d'un moulin à scie, et d'une manière générale, pour les besoins de la colonisation.

(e) Sur la rivière des Mille Îles, un bail a été accordé à M. R.-A.-P. Whiteford, pour les droits que la Couronne prétend avoir sur cette rivière, nonobstant le fait qu'un moulin a été établi là depuis de longues années.

(f) Un bail d'un rapide additionnel à l'amont du groupe antérieurement loué sur la rivière aux Outardes, a été accordé à l'Ontario Paper Co., Ltd., pour compléter la concession accordée en 1923 et permettre ainsi un aménagement plus économique.

Parmi les événements intéressants de l'année, au point de vue de l'aménagement des chutes, il y a lieu de mentionner l'achèvement des usines de Chelsea et de Farmers Point, sur la Gatineau.

Ces deux usines ont été construites sur des terrains privés, en vertu d'anciennes concessions faites par ventes remontant à l'année 1901.

Les progrès de la "Gatineau Power Co.", dans la province, sont remarquables, tant par les nouvelles et récentes constructions que par les acquisitions d'anciennes usines ou d'anciennes compagnies, qui ont été effectuées durant l'année.

On peut d'ores et déjà prévoir qu'avant peu d'années cette compagnie sera devenue une des plus importantes de la province.

L'usine de l'île Maligne est entrée cette année dans la catégorie de celles qui paient redevances au Trésor, et pour la période du 1er janvier-1er juillet, ces redevances ont produit \$9,775.19.

La nouvelle usine de la North Shore Power Company, sur la rivière Batiscan, est terminée, et le bail des trois emplacements Grande Chute, Chute Plate et Chute de la Cheminée est maintenant effectif, mais les redevances ne seront dues que l'année prochaine.

En résumé, le tableau suivant donne les chutes et rapides concédés par baux emphytéotiques qui sont maintenant aménagés et paient des redevances au Trésor.

Rivières	Chutes	Compagnies	H.P.
St-Laurent . . . . .	Rapide des Cèdres..	Montreal Light Heat & Power Consolidated...	129,497
St-Maurice . . . . .	Chute LaGabelle...	St. Maurice Power Co...	90,290
Des Quinze . . . . .	Section No 3 . . . . .	Quinze Power Co . . . . .	10,000
Gordon . . . . .	Toute la rivière . . . . .	Gatineau Power Co . . . . .	24,200
Shiphaw . . . . .	Des Galets . . . . .	Price Brothers Co . . . . .	5,000
St-François . . . . .	Drummondville . . . . .	Southern Canada Power Co . . . . .	9,920
" . . . . .	Hemmings . . . . .	" "	20,000
" . . . . .	Weedon . . . . .	Cité de Sherbrooke . . . . .	2,222
Metabetchouan . . . . .	LaMartine . . . . .	Lake St. John Light & Power Company . . . . .	3,000
Batiscan . . . . .	Grande, Plate, Cheminée . . . . .	North Shore Power Co . . . . .	1,200
Franquelin . . . . .	Partie de rivière . . . . .	Franquelin Lumber & Pulpwood Co . . . . .	400
LaSarre . . . . .	Première Chute . . . . .	Cie Electrique de LaSarre, Limitée . . . . .	100
" . . . . .	Deuxième Chute . . . . .	L.-Edmond Mercier . . . . .	100

Ces différentes usines rapportent au Trésor un revenu supplémentaire à leur loyer, selon les prévisions des clauses stipulant les redevances proportionnelles à la puissance des moteurs installés. Ces montants sont donnés à l'article Administration.

Les autres chutes ou rapides sous bail, mais non aménagés, ou ceux dont la production est de peu d'importance, sont au nombre de 41.

3. RÉSERVOIRS DE RÉGULARISATION.—Rappelons qu'il y a trois classes de réservoirs: a) ceux construits et contrôlés par la Commission des eaux courantes; b) ceux construits et contrôlés par les compagnies privées; c) les réservoirs construits et contrôlés par le Gouvernement fédéral mais passés sous le contrôle du Gouvernement provincial.

On trouvera des détails sur les réservoirs de la Commission dans le rapport particulier de cette dernière.

A signaler cette année l'achèvement du barrage de la Gatineau qui, par décision ministérielle, a été nommé Mercier en l'honneur du Ministre des terres et forêts.

Comme nous l'avons remarqué plus haut, cet important réservoir améliorera considérablement le régime de la rivière Gatineau; les usines de Chelsea et de Farmer's Point en ont immédiatement bénéficié. Une troisième usine aux chutes Paugan est en construction.

4. BUREAUX MÉTÉOROLOGIQUES.— Des 76 postes d'observation de la province, 31 ont été subventionnés par le Département des terres et forêts, et le Bulletin mensuel, rédigé en langue française et publié par le Bureau de la statistique, est tiré à 750 numéros par mois. Ce Bulletin donne les moyennes de la précipitation, les maximums et minimums des températures et des remarques générales concernant les phénomènes météorologiques, telles qu'observées à chaque station. Il est distribué gratuitement, tous les mois, à ceux qui en font la demande au Département des terres, à la Commission des eaux courantes, ou au Bureau de la statistique.

Notons, que de son côté, le Bureau météorologique fédéral publie aussi, mais en langue anglaise seulement, toutes les notes recueillies. Ce Bulletin anglais est d'ailleurs plus général que le nôtre et rapporte les observations de tout le Canada.

5. OUVRAGES CONSTRUITS PAR LES PARTICULIERS POUR LE FLOTTAGE DU BOIS.—Les lois relatives aux ouvrages en rivières pour fins de réservoirs d'emmagasinement, de forces motrices et de flottage du bois, ont continué d'être appliquées durant le dernier exercice. A la date du 30 juin 1927, nous avons reçu les plans et devis de 525 barrages pour le flottage du bois et ceux de 16 séries de piliers et d'estacades; 35 plans de barrages pour fins de forces motrices et de 12 plans de barrages-réservoirs.

A la même date, 331 autorisations avaient été accordées pour des ouvrages devant servir à faciliter le flottage du bois; 30 pour des ouvrages devant servir à la production de la force motrice; 6 pour des ouvrages devant servir à l'emmagasinement des eaux.

Depuis 1920, à la date du 30 juin 1927, 16 arrêtés-du-Conseil ont été passés pour permettre de procéder dans 104 cas particuliers à l'expropriation pour l'aménagement de forces hydrauliques; 18 arrêtés-du-Conseil ont aussi été passés pour permettre de procéder dans 121 cas particuliers à l'expropriation pour ériger des lignes de transmission.

Depuis 1920, à la date du 30 juin 1927, 216 baux ont été passés concernant des barrages devant servir à faciliter le flottage du bois.

APPROBATIONS DONNÉES DEPUIS 1920 AU 30 JUIN 1927

Approbations de plans montrant l'étendue des terrains à être expropriés dans 104 cas particuliers en vue d'aménagement de forces hydrauliques, depuis 1920.....	16
Approbations de plans montrant l'étendue des terrains et les droits à être expropriés dans 121 cas particuliers en vue de la construction de lignes de transmission, depuis 1920.....	18
Approbations de plans et devis de barrages-réservoirs depuis 1920..	6
Approbations de plans et devis de barrages pour fins d'aménagement de forces hydrauliques, depuis 1920.....	30
Approbations de plans et devis d'ouvrages pour fins de flottage du bois, depuis 1920.....	331

BAUX ACCORDÉS JUSQU'AU 30 JUIN 1927

Baux pour le flottage du bois.....	217
Baux pour l'emmagasinement des eaux.....	6

PLANS ET DEVIS REÇUS A LA DATE DU 30 JUIN 1927

Barrages pour le flottage du bois.....	525
Barrages pour fins de force motrice.....	35
Barrages pour réservoirs d'emmagasinement.....	12
Séries de piliers et d'estacades.....	16

6. ADMINISTRATION ET RECETTES.—Les recettes de cette année provenant de l'aménagement des forces hydrauliques ont encore augmenté d'une façon appréciable, soit, en chiffre rond de \$85,000.00 mais le revenu global est resté à peu près le même, la raison de cette anomalie étant due à des retards des recettes de la Commission causant un report dans l'année fiscale suivante.

Dans la catégorie des faits économiques, un événement important s'est réalisé cette année avec l'achèvement de la ligne de transport de forces de l'usine de l'île Maligne à Québec, longue de 145 milles, et la plus importante de la province sinon du Canada. Le couronnement de cette entreprise a été célébré par une fête officielle suivie d'un dîner au principal hôtel de la ville.

Le Gouvernement a voulu marquer d'une façon spéciale l'importance de ce travail qui ouvre une ère nouvelle pour la ville de Québec, par la présence au banquet, de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, du Premier-Ministre et autres hauts fonctionnaires. Il est en effet assuré maintenant que la ville et le port de Québec, grâce à cette énergie, prendront un développement considérable.

Dans cet ordre d'idée, il convient aussi de noter les progrès accomplis dans la vallée du St-François comme conséquence de la régularisation du régime de cette rivière et de l'aménagement des chutes d'eau dont bénéficient particulièrement les villes de Drummondville, de Sherbrooke et d'East Angus.

#### RÉCAPITULATION DES BAUX EN VIGUEUR

Chutes et rapides.....	50
Réservoirs de régularisation (non compris ceux de la Commission des eaux courantes.....	6
Lots de grève pour améliorations aux rives.....	111
“ “ exploitation de sable.....	5
“ “ faciliter le flottage.....	284

Voici maintenant le tableau des recettes de l'année, du premier juillet 1926 au 30 juin 1927.

**TABEAU DES RECETTES, ANNÉE 1926-1927**  
**DU SERVICE HYDRAULIQUE ET DE LA COMMISSION DES EAUX COURANTES DE QUÉBEC.**

PROVENANCE	SERVICE HYDRAULIQUE				Commission des eaux courantes de Québec	Total
	Montants des loyers	Redevances annuelles supplémentaires	Montants des honoraires	Montants divers		
Forces hydrauliques.....	\$ 157,035.13	\$ 90,300.63	\$ 525.62			
Lots de grève et rivières pour améliorations.....	5,647.43					
Lots pour exploitation de sable.....	2,500.00	3,459.80				
Lots pour exploitation d'herbe marine.....	5.00					
Lots pour ouvrages servant à faciliter le flottage du bois.....	17,230.28		460.00			\$ 277,163.89
Honoraires de transfert.....			\$ 40,000.00			40,000.00
Vente de terrains riverains.....				\$ 1,726.00		1,726.00
Confiscation de dépôt.....				5,702.38		5,702.38
<b>EAUX DES RÉSERVOIRS, RIVIÈRE JACQUES-CARTIER</b> <i>(Service hydraulique)</i>						
Donnacona Paper Co., Ltd:						
Grand Lac Jacques-Cartier.....	300.00	483.80				
Lac Launier.....	275.00					
Lacs Sautoriski et Ver.....	175.00	107.75				1,341.55
<b>EAUX DES RÉSERVOIRS PAMOUCACHIOU ET ONATCHIWAY</b> <i>(Service hydraulique)</i>						
Price Brothers & Co., Ltd:						
Onatchiway.....	900.00	2,990.50				
Pamoucachiou.....	260.00	817.50				4,968.00
<b>EAUX DU RÉSERVOIR LAC DES COMMISSAIRES</b> <i>(Service hydraulique)</i>						
Quebec Pulp & Paper Mills, Ltd.....	3,005.50					3,005.50
<b>EAUX DU RÉSERVOIR GOUIN, RIVIÈRE ST-MAURICE</b> <i>(Commission des eaux courantes)</i>						
Shawinigan Water & Power Co.....					\$ 110,277.00	
Laurentide Company, Ltd.....					55,002.88	
Brown Corporation.....					13,725.32	
St. Maurice Power Co., Ltd.....					46,249.72	
St. Maurice River Boom B & Driving Co.....					10,869.75	
						236,124.67



TABLEAU DES RECETTES, ANNÉE 1926-1927—(Suite)  
DU SERVICE HYDRAULIQUE ET DE LA COMMISSION DES EAUX COURANTES DE QUÉBEC.

PROVENANCE	SERVICE HYDRAULIQUE				Commission des eaux courantes de Québec	Total
	Montants des loyers	Redevances annuelles supplémentaires	Montants des honoraires	Montants divers		
<b>EAUX DU RÉSERVOIR ALLARD, RIVIÈRE ST-FRANÇOIS</b> <i>(Commission des eaux courantes)</i>						
Canada Paper Co., Ltd.....					4,725.00	46,293.68
Cité de Sherbrooke.....					8,932.00	
Brompton Pulp & Paper Co., Ltd.....					(x)	
Southern Canada Power Co., Ltd.....					23,546.68	
Cie Hydraulique du St-François.....					9,090.00	
<b>EAUX DES RÉSERVOIRS, RIVIÈRES STE-ANNE ET SAVANE</b> <i>(Commission des eaux courantes)</i>						
Laurentian Power Co., Ltd.....					29,456.16	29,456.16
<b>EAUX DU RÉSERVOIR, LAC KÉNOGAMI</b> <i>(Commission des eaux courantes)</i>						
Price Brothers & Co., Ltd.....					18,681.50	156,228.80
Quebec Pulp & Paper Mills, Ltd.....					137,547.30	
	\$ 187,333.34	\$ 98,159.98	\$ 40,985.62	\$ 7,428.38	\$ 468,103.31	\$ 802,010.63

(x) Redevance reportée au 8 juillet 1927.

Le tout respectueusement soumis,  
Le Directeur du Service hydraulique,  
ARTHUR AMOS.

COMMISSION DE GÉOGRAPHIE DE QUÉBEC.

QUÉBEC, 21 novembre 1927.

L'Honorable HONORÉ MERCIER,

*Ministre des Terres et Forêts,*

Québec, P.Q.

*Monsieur le Ministre,*

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de la Commission de géographie de Québec pour l'année 1926-1927.

L'élection annuelle des membres du Bureau de direction, tenue le 15 octobre 1926, a donné le résultat suivant : Jos.-L. Boulanger, président, A. Morisset, L.-A. Richard et A. Amos, directeurs.

Durant le cours de cet exercice, la Commission a tenu 9 assemblées générales et 16 réunions du Bureau et des comités.

Les activités de la Commission ont été considérables cette année : l'attention donnée particulièrement aux nombreuses demandes de renseignements, venant des divers départements de l'administration provinciale, de la commission fédérale de géographie et des personnes de l'extérieur, représente une bonne part du travail accompli.

La coopération de notre Commission avec celle d'Ottawa étant de toute première importance, nous nous sommes efforcés de la promouvoir et l'étendre encore si possible. A cette fin, nous avons invité et reçu à Québec deux représentants de la commission fédérale, MM. C.-O. Sénécal et J.-E. Chalifour, et nous avons discuté avec eux des meilleurs moyens à prendre pour rendre encore plus efficace le travail de ces deux commissions. Les délégués d'Ottawa nous ont assurés de leurs bonnes dispositions sous ce rapport et nous augurons beaucoup de bien et d'avantages de leur visite.

L'étude des cartes a été encore cette année un important article du programme. Neuf cartes ont été soumises comme suit : 4 du Départe-

---

ment des terres et forêts; 1 du Ministère de la voirie; 1 de celui de la colonisation et 3 de la Commission de géographie du Canada.

La nomination que vous avez bien voulu faire d'un secrétaire permanent à la Commission de géographie ne peut être passée sous silence. C'est un grand pas de fait dans la bonne direction. Il consacre le principe de la Commission et assure sa permanence. Cette nomination nous permet en plus d'accomplir beaucoup plus de travail et de donner aux questions qui nous sont soumises une attention plus soignée. Notre nouveau secrétaire s'occupe de faire les recherches nécessaires, de préparer les données requises pour l'information des membres et pour faciliter la discussion des questions soumises à la Commission. Ce travail constitue une aide considérable que nous apprécions beaucoup et pour laquelle nous vous remercions.

La Commission a publié cette année une édition anglaise de sa dernière publication: "Noms géographiques de la province de Québec". On vient d'en commencer la distribution. Ce volume, placé entre les mains de nos concitoyens de langue anglaise, aidera largement à la réalisation du but que nous poursuivons: uniformiser l'épellation des noms géographiques.

Conformément à la loi, toutes les décisions prises par la Commission durant l'année écoulée vous ont été soumises et ont reçu votre approbation. La plupart des membres de la Commission se sont intéressés activement aux travaux accomplis durant l'année et ont fait preuve de beaucoup de zèle et de désintéressement.

La Commission de géographie de Québec comprend l'importance des études qui lui sont confiées et y apporte un travail constant et sérieux toujours animée du désir de se rendre utile à l'administration et de donner, en même temps, à la carte de notre province le caractère qui lui convient.

□ Le président,

JOS.-L. BOULANGER.

---